G. VII. Pap 3 39646/13
N. 5. 127

DE LA PESTE,

OU

ÉPOQUES MÉMORABLES

DE CE FLÉAU,

ET

LES MOYENS DE S'EN PRÉSERVER.

DE L'IMPRIMERIE D'EGRON,
RUE DES NOYERS, N°. 24.

42600

DE LA PESTE,

OU

ÉPOQUES MÉMORABLES

DE CE FLÉAU,

ET

LES MOYENS DE S'EN PRÉSERVER.

Par J. P. PAPON, ci-devant Historiographe de Provence.

TOME PREMIER.

A PARIS,

CHEZ LAVILLETTE ET COMPAGNIE,

Au bureau de la Bibliothèque des Romans,
rue Saint-André-des-Arcs, n°. 46.

8

Koninklijke Bibliotheek te 's Hage.

Verwijderd K. B.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

PRÉFACE.

QUOIQUE les précautions qu'on prend dans les ports de la Méditerranée, pour nous préserver de la peste, suffisent pour rassurer, dans un temps ordinaire, les personnes les plus faciles à s'alarmer; cependant, comme la guerre actuelle donne à l'Europe et à une partie de l'Afrique et de l'Asie un mouvement qui peut troubler l'harmonie de la police générale, et rendre inutiles les lois *sanitaires* sur lesquelles repose le salut des nations, il y auroit de l'imprudence à s'endormir dans une trop grande sécurité; car enfin il est possible qu'au milieu de l'agitation universelle dans laquelle nous vivons, ce fléau se glisse en Europe de plus d'une manière. Les ravages qu'il fit l'année dernière sur les

côtes de Barbarie, et qui continuent encore, le rapprochent de l'Italie et du midi de la France, et doivent réveiller la vigilance de tous les peuples qui trafiquent dans la Méditerranée.

D'ailleurs, il faut l'avouer, la facilité qu'il a de se glisser parmi nous, augmente en raison de ce que l'on devient moins délicat sur les moyens de s'enrichir. Chaque ruse que la cupidité invente pour introduire des marchandises de contrebande, est pour lui une occasion de franchir les barrières qui le séparent de l'Europe; sans compter qu'on l'a vu plus d'une fois sortir des hôpitaux militaires, sous les apparences d'une maladie épidémique ordinaire, et qu'il a pris ensuite tous les caractères d'une véritable peste.

Au milieu de tant de circonstances

critiques, j'ai cru rendre service à l'humanité, en rassemblant tout ce que l'expérience et la réflexion ont appris aux médecins les plus habiles, et aux administrateurs les plus éclairés sur les moyens de se préserver de la peste.

Je connois, en différentes langues, quelques ouvrages sur ce sujet; mais je n'en connois aucun qui l'embrasse dans sa généralité. Ils se bornent tous à donner des règles pour combattre la contagion dans une ville qu'elle afflige, et à indiquer aux particuliers des préservatifs pour s'en garantir. Aucun d'eux ne traite des précautions à prendre sur les frontières des pays qu'elle ravage.

D'ailleurs, on n'y parle pas des lois *sanitaires* qu'il faut établir dans les ports de mer, par où elle a des occasions fréquentes de pénétrer dans les terres.

Il y a tant d'affinité entre la police *sanitaire* des ports et celle de l'intérieur, qu'elles se prêtent un mutuel secours, l'une étant le complément de l'autre, ou faisant naître des vues pour la perfectionner ; de sorte qu'on ne pourroit les séparer sans rendre l'ouvrage incomplet.

Une partie non moins intéressante qu'ils ont négligée, et que je traite, est l'Histoire de la Peste, considérée dans ses époques les plus mémorables. En mettant sous les yeux du lecteur ses ravages, ses accidens, ses caractères et ses symptômes ; en le faisant assister en quelque sorte au spectacle d'une ville désolée et d'un pestiféré luttant contre les douleurs et la mort, j'aurai l'avantage de suppléer à l'expérience des médecins, par la peinture des maux qu'heureusement ils n'ont pu voir ; de réveiller l'attention

des gouvernemens et des particuliers, sur la nécessité de se précautionner contre le plus perfide et le plus dangereux ennemi de l'homme, et d'éclairer les administrations par le tableau des mesures, tantôt sages et tantôt dangereuses qu'on a prises dans ces temps malheureux. Cette histoire, au reste, n'aura pas, comme les autres, le défaut de ne rouler que sur des sujets rebattus, et qui, par cette raison, tirent leur principal mérite du talent de l'écrivain : celle-ci est un assemblage de tableaux peu connus. Ces tableaux, outre l'intérêt de la nouveauté, ont celui qui naît de la terreur et de la pitié : ce n'est pas une histoire, c'est une tragédie qu'on croit lire.

On dira peut-être que c'est répandre l'alarme, que de publier cette partie de

l'ouvrage. Cela pourroit être, si je la publiois sans y ajouter la partie administrative et préservative, qui est très-capable de rassurer. Il faut bien connoître l'ennemi dont on doit se défier! Qui a jamais blâmé les historiens de nous avoir donné des relations détaillées de quelques pestes les plus célèbres? Qui s'est jamais plaint de les trouver dans l'Histoire ancienne et moderne, et dans des ouvrages uniquement consacrés à cet objet? Le sentiment que le mien pourroit produire, existe donc; et je fais connoître tout ce qui peut l'adoucir.

D'ailleurs, il faut l'avouer, si cette fausse délicatesse étoit fondée, il ne faudroit écrire ni sur les horreurs de la famine, ni sur celles de la guerre, ni sur certaines maladies, parce que ces sortes de peintures sont effrayantes. Pour moi,

je pense au contraire qu'on feroit plus de mal aux hommes en leur déguisant les dangers qu'ils courent, qu'en les leur montrant avec les moyens de les éviter. Si cette conduite est louable dans tous les temps, elle est nécessaire dans les circonstances où le salut public la commande.

Il est aujourd'hui de l'intérêt de l'Europe entière de se précautionner contre un fléau que l'agitation de toutes les puissances tend à faire sortir de ses limites. Ainsi, l'utilité de cet ouvrage s'étend à toutes les nations. Etant toutes également menacées, aucune d'elles ne peut se plaindre que je veuille l'alarmer; mais chacune doit chercher à se prémunir.

C'est pour leur en faciliter les moyens, que j'ai réuni dans cet ouvrage tout ce que je connois de plus propre à former

une bonne administration *sanitaire*, et à régler la conduite des personnes exposées à la contagion.

Si les autres peuples ont fait dans ce genre des découvertes qui nous soient inconnues, ils nous communiqueront le surplus de leurs richesses, quand ils sauront ce que nous possédons. Qui nous répondra que dans la partie de l'Afrique et de l'Asie, où la peste est fréquente, on n'a pas trouvé des préservatifs que nous ignorons, et qu'on publieroit sans doute s'il existoit un ouvrage où l'on pût les déposer? Les uns corrigeroient ce qu'il a de défectueux; les autres ajouteroient ce qui lui manque.

Celui-ci pourra donc acquérir un développement qui fournira une méthode sûre pour se prémunir contre la plus terrible des maladies, et la plus indomp-

table jusqu'à présent. Que sait-on même, si en rassemblant sur ce sujet les lumières de l'Europe et de l'Asie, on ne viendra pas à bout de l'étouffer un jour dans le lieu même de son origine ? Cette idée a quelque chose de si consolant, que, ne fût-elle qu'une brillante chimère, j'aime à m'y livrer; j'aime à croire que le Caire et Constantinople deviendront par la suite des temps un séjour aussi sain que Londres et Paris. Il y avoit autrefois en France et en Italie le même foyer de corruption qui entretient la peste en Egypte et en Ethyopie : les lumières l'ont détruit. Pourquoi ne pénétreroient-elles pas un jour dans ces climats éloignés pour y opérer le même miracle ?

Rien ne seroit comparable aux avantages qui naîtroient de cette heureuse

délivrance : l'agriculture et l'industrie feroient, dans le Levant, des progrès proportionnés au surcroît d'une population qui n'auroit plus les mêmes vicissitudes : les Européens auroient dans ces contrées des établissemens plus nombreux et plus solides, et le commerce prendroit une plus grande activité ; attendu que les vaisseaux, en arrivant en France, ne seroient plus assujettis à ces épreuves qui gênent la navigation et la rendent dispendieuse.

Je ne crois pas qu'on soit tenté de dire qu'il faut être médecin pour exécuter le plan de mon ouvrage. Je réponds d'une manière victorieuse à cette objection dans l'Introduction. Si l'on ajoutoit qu'il faut l'être pour décrire les accidens et les caractères de la peste, je demanderois qui les a mieux décrits que Thu-

cydide, Evagre et Procope, qui n'étoient pas médecins ? Cependant, en racontant ce qu'ils ont vu, l'un à Athènes, et les deux autres à Constantinople, ils ont fait des peintures si fidèles et si fortement dessinées des symptômes, des variations et des effets de cette maladie, que les plus habiles médecins n'ont pas eu d'autres bases pour juger de sa nature.

On verra, dans l'Introduction, ce que je pense de son origine et de ses causes, des incertitudes de la médecine, et de la nécessité de porter son attention sur les moyens de se préserver d'un mal qu'il est si difficile de combattre, et qu'il est aisé de tenir éloigné.

Je finirai par une chronologie historique des pestes connues depuis les temps les plus reculés, jusqu'en 1720.

La réunion de ces différens objets formera, sur l'art de se préserver de la peste, un traité complet, qu'on ne trouve dans aucune langue, et dont l'utilité s'étend à tous les peuples et à tous les temps.

CONSIDÉRATIONS

SUR LES CAUSES ET L'ORIGINE

DE LA PESTE,

POUR SERVIR D'INTRODUCTION A L'OUVRAGE.

La peste est une maladie épidémique, contagieuse, très-aigue, causée par un venin subtil qui pénètre nos corps et y produit des taches, des pustules, des bubons, des charbons, et d'autres accidens qu'on peut voir dans les ouvrages de médecine.

Presque tous ceux qui ont écrit sur cette maladie, prétendent qu'elle est originaire de l'Orient, et notamment de l'Egypte, et que c'est de là qu'elle a

passé dans les autres pays, toutes les fois qu'elle les a ravagés. Ils n'ont pas fait attention que si elle avoit toujours eu son foyer dans cette contrée, elle n'auroit pas infecté des peuples qui, vivant dans des pays éloignés, et n'ayant aucune communication directe ni indirecte avec les bords du Nil, n'auroient jamais dû, par cette raison, éprouver ses atteintes.

Qui croira, d'ailleurs, que la nature ne produit que dans un pays déterminé les corps dont les exhalaisons ont exclusivement la propriété d'empester l'air, comme elle ne produit que dans certains climats des plantes inconnues partout ailleurs? Il faudroit donc dire aussi que la peste des animaux a le même principe; car pourquoi mettroit-on une différence entre les deux? Or, cette

opinion est inadmissible, et son absurdité rejaillit sur l'autre, de manière qu'il faut renoncer à dire que la peste est propre à un climat plutôt qu'à un autre, et qu'elle n'est pas engendrée par des causes générales qui peuvent se trouver dans tous les pays placés à une certaine latitude.

En effet, si elle étoit indigène dans l'Orient, comment auroit-elle été apportée à Rome, par exemple, sous le règne de Romulus, lorsque cette ville étoit encore loin de connoître le commerce et la navigation (1); lorsque ses habitans, bornés dans un petit territoire, n'en sortoient que pour ravager les terres de leurs voisins, et ne se doutoient peut-être pas qu'il existât des

(1) Plut. v. de Rom. et Den. d'Halicarn. l. 2.

peuples hors du Latium ? Car ils ne connoissoient point encore ces fables ingénieuses qui ont embelli leur berceau.

D'ailleurs, personne n'ignore que quand la peste affligea la ville de Rome 717 ans avant J. C. (1); quand elle reparut sous le règne de Numa et sous celui de Tullus Hostilius, c'étoient les beaux jours de l'Egypte, ceux de sa plus grande fertilité, de sa civilisation, et de sa population; que les canaux d'arrosement et de distribution étoient ouverts, les grands monumens élevés, et que cette police, qui faisoit l'admiration des autres peuples, étoit arrivée à son dernier période.

Deux cent cinquante ans après, l'Egypte n'avoit perdu aucun de ces avan-

---

(1) Plut. v. de Num. et Tit. Liv. dec. 1, l. 1.

tages ; car elle avoit une très-grande population. Hérodote (1), qui avoit voyagé dans le pays, assure que les Egyptiens étoient, après les Lybiens, les plus sains des hommes. Il attribue leur bonne constitution à la température constante de l'air, et à l'uniformité invariable des saisons. Il n'y a personne qui n'ait entendu parler de l'étonnante fécondité de leurs femmes. Des auteurs graves, tels que Pline et Strabon, rapportent à ce sujet des faits si étonnans, qu'on n'ose les répéter, de peur de paroître trop crédule. Un point sur lequel ils s'accordent tous, est que nulle part on ne trouvoit autant de jumeaux (2).

---

(1) Hérod. l. 2.

(2) Acad. des Inscript. t. 16, p. 333, et t. 31, p. 11.

Croit-on qu'un pays aussi fertile, aussi peuplé, aussi bien cultivé ; un pays où les hommes étoient aussi sains, renfermât les germes de la peste, qui ne reposent que dans un terrain inculte, couvert d'eaux croupissantes, de cadavres infects, d'insectes pourris, et de tout ce qui peut corrompre l'air qu'on respire, quand la chaleur du climat les met en fermentation ?

Aucune de ces causes n'existoit en Egypte dans ces temps reculés ; mais ce qui paroîtra étonnant, elles existoient dans cette Italie, dont l'industrie a fait un des plus beaux pays du monde ; dans cette partie des Gaules, qui est devenue si célèbre sous le nom de France ; et dans ces contrées que l'Ebre et le Tage arrosent. Mais, soit que la vie errante des habitans encore sau-

vages, les dérobât à leur action, soit que l'âpreté du climat, occasionnée par les forêts et les étangs dont la terre étoit couverte, s'opposât au développement de ces causes, il est certain que la peste y étoit inconnue, comme elle l'est dans cette partie de l'Amérique septentrionale, qui nous retrace l'ancienne Gaule par l'immensité de ses forêts, et par la vie errante de ses habitans (1).

---

(1) On juge de la civilisation d'un peuple, 1°. par les monumens publics; 2°. par l'état de l'agriculture; 3°. par celui du commerce. Or, il n'y avoit dans les Gaules aucun monument public qui attestât les premiers élémens des arts; je ne dis pas du temps de la fondation de Rome, mais même 200 ans avant que cette ville conquérante eût poussé ses conquêtes en deçà des Alpes, c'est-à-dire, 330 avant J. C. Les connoissances même, et les arts que les

Je n'appuierai pas mon assertion sur le silence des anciens écrivains, parce qu'on m'objecteroit que la Gaule n'en ayant aucun à une époque si reculée, on ne peut pas conclure du silence des anciens monumens, que la peste y ait été inconnue. Mais Rome n'avoit pas non plus d'écrivains sous les rois, et cependant nous savons qu'elle fut plusieurs fois affligée de la peste, parce que ces sortes d'événemens se mêlant

---

Grecs, fondateurs de Marseille, avoient portés avec eux, n'avoient pas passé les limites du petit territoire dépendant d'eux et de leurs colonies : aussi n'y avoit-il à cette époque dans les Gaules ni monumens des arts, ni agriculture, ni commerce. C'est un fait que je crois avoir prouvé en débrouillant les antiquités et les commencemens de l'Histoire de Provence, dans le premier volume de cette histoire.

à la religion par la terreur religieuse qu'ils inspiroient, leur souvenir passoit avec elle de génération en génération, jusqu'à la postérité la plus reculée. Or, pourquoi Trogue-Pompée, Gaulois d'origine (1), et qui, 40 ans avant l'ère chrétienne, fit une histoire universelle, dans laquelle il recueillit tout ce qui s'étoit passé de plus mémorable dans le monde, n'auroit-il pas fait mention de la peste, comme tous les autres historiens qui ne manquent jamais d'en parler, si la tradition lui eût appris qu'elle avoit affligé son pays? Je dis qu'il n'en a pas fait mention, parce que Justin, son abréviateur, n'en parle pas.

---

(1) Il étoit du pays des *Voconces*, dont *Vasio*, aujourd'hui *Vaison*, dans le ci-devant Comtat Venaissin, étoit la capitale.

La plus ancienne peste des Gaules, est celle qui régnoit à Marseille, quarante-huit ans avant la même ère : avant cette époque, il y en avoit eu au moins cinquante dans le reste du monde connu (1).

---

(1) Qu'on ne dise pas que les anciens auteurs se sont souvent servis du mot λοιμος en grec, et de ceux de *pestis* et de *pestilentia* en latin, pour désigner des maladies épidémiques non *contagieuses*. Je demanderois où en est la preuve; à quelle époque a commencé cette confusion des mots; et s'il est vraisemblable que dans l'espace d'environ 3000 ans que comprend la liste chronologique que j'en donne, il n'y ait eu dans les différentes parties du monde que 182 ou pestes ou épidémies? Puisque les auteurs les ont remarquées, il faut au moins qu'on leur ait trouvé des caractères différens des épidémies ordinaires, et que ces caractères fussent bien

Je suis donc fondé à dire que cette maladie n'a commencé qu'avec la société, quand les hommes ont eu des demeures fixes : voilà pourquoi on la trouve en Asie et en Egypte, avant qu'elle ait régné en Italie, parce que la société y est plus ancienne. Par la même raison, elle régna en Italie avant de se faire sentir dans les Gaules.

L'époque où elle se répand davantage, est donc celle où les hommes vivant en société n'ont pas encore eu le temps de

---

ressemblans à ceux de la peste, puisqu'on les confondoit. Au reste, j'ai mis autant de choix que j'ai pu dans cette liste, et j'en ai banni toutes les maladies désignées sous le nom de *pestis*, lorsque, par les circonstances qui les accompagnoient, j'ai eu lieu de douter que ce fussent de véritables pestes.

faire disparoître ces amas de pourriture, et ces eaux croupissantes dont la terre se couvre quand elle n'est pas cultivée : en un mot, c'est celle où les peuples, sans être encore entièrement civilisés, cessent pourtant d'être barbares, mais ne connoissent ni les jouissances, ni les arts, qui introduisent, avec les commodités de la vie, cette propreté d'où dépend en partie la santé du corps.

Tel étoit l'état de l'Italie durant les cinq premiers siècles de la fondation de Rome. Les peuples, toujours en guerre et toujours malheureux, cultivoient peu la terre, et encore moins les arts. Aussi je remarque que dans le même intervalle de temps, la peste ravagea cette contrée plus de vingt-cinq fois ; ce qui revient à cinq fois au moins tous les

cent ans ; au lieu que dans les deux derniers siècles de la république, jusqu'à la fin du règne de Claude, c'est-à-dire dans l'espace de deux cent cinquante ans, elle ne reparut que trois fois au delà des Alpes. C'étoient alors les beaux jours de l'Italie, le temps où l'agriculture et la civilisation avoient atteint leur dernier période.

Cette influence de l'agriculture sur les terres, et celle des arts sur la société, s'affoiblirent, à la vérité, par degrés ; mais elles se prolongèrent jusqu'au milieu du quatrième siècle ; et dans cet intervalle de temps, la peste ne reparut, en Occident, que sept fois, c'est-à-dire que deux fois par siècle.

Mais enfin tout change, et ce sont les changemens opérés dans les empires par les passions des hommes, qui chan-

gent le sol et l'état de l'air. Le midi de l'Europe, après le quatrième siècle de l'ère chrétienne, étant désolé, tantôt par des guerres intestines, et tantôt par des guerres étrangères, et ensuite par des inondations de barbares, et étant dévasté, dans tous ces cas, par des armées avides de sang et de pillage, se pénétra de nouveau des causes de la peste, et se couvrit de marais, de cloaques, de terres incultes et d'amas de pourriture, suites nécessaires de la décadence d'un empire, qui ressembloit à un corps désorganisé.

Les bestiaux devinrent rares ; les productions de la terre furent moins bonnes et moins abondantes ; la pauvreté ôtoit aux trois quarts des habitans les moyens de se procurer une nourriture saine ; ils mangeoient souvent du poisson gâté ou

salé, et substituoient aux viandes fraîches des alimens nuisibles en général. Les nouvelles habitations qui remplacèrent les anciennes, soit à la campagne, soit dans les villes, où le feu et le fer des barbares avoient passé, furent faites avec une parcimonie proportionnée à la misère publique. Elles étoient petites; l'air n'y circuloit pas; les habitans s'y infectoient les uns les autres, par leur malpropreté; les rues étoient sales et remplies d'ordures; ajoutez à cela l'horreur, le désordre et la crainte, suites nécessaires d'un état de choses aussi affligeant, et vous aurez réunies toutes les causes qui, suivant les plus habiles médecins, engendrent la peste: elles engendrent, du moins, des épidémies qui, aigries jusqu'à un certain point, deviennent de véritables pestes.

Les mêmes causes produisirent la lèpre, qui ne paroît pas avoir été connue avant la fin du sixième siècle ; car je ne parle pas de celle dont les soldats de Pompée étoient attaqués en revenant de Syrie, puisqu'elle étoit accidentelle, et qu'elle cessa peu de temps après.

Le pape Etienne III (1), dans une lettre écrite à Charlemagne, en 770, accuse les Lombards de l'avoir apportée en Italie. Je ne crois pas au reproche ; mais il prouve qu'on ne croyoit pas dans le pays qu'elle y fût connue avant l'arrivée de ces barbares en l'année 568.

Peu de temps après, ils firent deux invasions dans la partie orientale du royaume de Bourgogne. La seconde est de l'an 571, et avant la fin du siècle. On

---

(1) Epist. 3.

voit fonder une léproserie dans le Charollais (1) : c'est le plus ancien monument qui atteste l'existence de la lèpre dans les Gaules. Avant cette époque, aucun auteur n'en parle, aucun concile n'en fait mention ; mais on la trouve souvent nommée dans les siècles suivans ; et ce qui prouve, en quelque sorte, son universalité, c'est que l'on comptoit environ quinze mille léproseries dans la chrétienté, et deux mille en France. On a donc eu tort de donner à la lèpre, ainsi qu'à la peste, une origine étrangère, puisqu'il paroît démontré qu'elles étoient indigènes parmi nous, nées des mêmes causes qui les produisent dans les climats chauds, chez les peuples sales, malpropres,

(1) Bolland. Mart. t. 2, p. 515, E.

habitant des demeures malsaines, et usant d'une nourriture qui vicioit le sang et les humeurs.

C'est ici le lieu de parler d'une autre maladie qui a fait beaucoup de bruit dans le monde, sous le nom de *feu Saint-Antoine* : on l'appeloit aussi le *mal des ardens ;* en latin, *arsura*, et *feu sacré*, parce que, de tout temps, les hommes ont attribué à des causes surnaturelles les maladies extraordinaires dont ils étoient frappés.

La dénomination de *feu sacré* donnée à la peste est ancienne. Virgile (1) s'en sert en parlant de la peste des animaux. *Contactos artus*, dit-il, *sacer ignis edebat.* Celse et Gallien l'employèrent ensuite pour désigner une espèce d'érysi-

(1) Georg. l. 3.

pèle qui règne encore ; mais il ne faut pas confondre le *feu sacré* - érysipèle avec celui qui s'annonça, en 1089, d'une manière si terrible. Les historiens disent qu'il fut lancé sur la terre par un dragon de feu. Tout superstitieux qu'ils étoient, ils ne se seroient pas servis de cette expression, si la maladie dont ils parloient avoit été la même que l'érysipèle dont ils avoient tant d'exemples sous les yeux. La nouveauté de leur superstition même prouve la nouveauté du mal qui la fit naître. Les mêmes historiens appellent indifféremment ce nouveau mal *feu sacré*, *peste* ou *peste ignaire* : on ne peut pas les accuser d'avoir méconnu les caractères de la peste, puisqu'ils vivoient au milieu de ses horreurs(1).

---

(1) *Anno* 1088 *tertio kalendas septembris*

Sigebert, qui écrivoit en 1089, dit, en parlant du *feu sacré* (1) : « La peste » fait cette année de grands ravages, » surtout dans la partie occidentale de

---

visus est igneus draco volare per medium cœli, et ex ore suo flammas evomere, statimque subsecutus est pestilens ille morbus, qui ignis sacer *vocatur, quam tum* arsuram *appellabant quidam.* Jacob *Meyer, lib.* 3, *annal. Flandr.*

Anno 1089 *sævit vehementer in Flandriâ,* sacer ignis, *quam* ignariam *vocant pestem.*

(1) *Sub anno* 1089 *annus pestilens in occidentali parte Lotaringiæ, ubi multi* sacro igne *interiora consumente, computrescentes, exesis membris instar carbonum nigrescentibus, aut miserabiliter moriuntur, aut manibus ac pedibus putrefactis, truncati, miserabiliori vitæ reservantur. Multi vero nervorum contractione distorti, tormentantur. Sigeb. chron. sub ann.* 1089.

» la Lorraine, où beaucoup de gens » sont intérieurement cousumés par le » *feu sacré;* ils tombent en pourriture ; » leurs entrailles deviennent noires » comme des charbons ; ils meurent » misérablement, ou bien ils ont le » malheur, plus grand encore, de vivre, » après avoir perdu les pieds et les » mains, par un effet de la gangrène, » qui se porte sur ces parties : enfin il » y en a beaucoup qui sont cruelle- » ment torturés par une contraction de » nerfs. »

On reconnoît, à cette description, les accidens qui caractérisoient la fameuse peste d'Athènes, que Thucydide et Lucrèce ont décrite. J'en vais rapporter un passage, afin qu'on puisse, par ce rapprochement, juger de l'identité des deux maladies.

« Le mal qui avoit fait tant de ravages » dans le bas-ventre, dit Thucydide, » liv. 2, chap. 48, finissoit par parcou- » rir les extrémités du corps, et déchar- » geoit son venin sur les pieds, les » mains, les oreilles, le nez et les » yeux. Les malades perdoient ordinai- » rement, avec le sentiment, l'usage » d'une ou de plusieurs de ces parties ; « c'étoit à ce prix qu'ils guérissoient, » pour n'offrir aux regards de leurs con- » citoyens que les restes infortunés » d'eux-mêmes. (1) »

---

(1) Κατέσκηπτε γὰρ καὶ ἐς τὰ αἰδοῖα, καὶ ἐς ἄκρας χεῖρας, καὶ πόδας, καὶ πολλοὶ ξυρισκομενοι τουτων διέφευγον. Εἰσὶ δὲ οἳ καὶ τῶν ὀφθαλμῶν. Τους δὲ καὶ λήθη ἐλάμβανε παραυτίκα ἀναστάντας τῶν πάντων : ὁμοίως, καὶ ἠγνόησαν σφᾶς τε αὐτους καὶ τους ἑπιτηδείους.

Il n'y a donc pas de doute que le *feu sacré* ne fût une vraie peste d'un caractère plus malin que les pestes ordinaires (1).

Urbain II fonda, à cette occasion, les religieux connus sous le nom de Saint-Antoine, pour prendre soin des personnes attaquées du nouveau mal ; ce qui le fit appeler *feu Saint-Antoine.* Une preuve qu'on ne mettoit aucune différence entre ces deux maladies, et qu'elles étoient au fond la même chose,

---

(1) Lorri, dans son traité des maladies de la peau, ne parlant que du feu sacré-érysipèle, a fait croire qu'il n'y en avoit jamais eu d'autre : son ouvrage seroit donc susceptible d'une addition, dans laquelle on examineroit l'identité ou la différence des deux feux sacrés ; et je ne crois pas qu'il reste des doutes sur la différence, après les autorités que je viens de rapporter.

c'est qu'on les traitoit dans le même lazaret, et qu'elles ont cessé en même temps.

Je remarquerai, en passant, que le témoignage de Sigebert prouve évidemment l'erreur de ceux qui prétendent que le *feu Saint-Antoine* a été apporté du Levant par les croisés, puisque cet auteur parle du fléau sous l'année 1089, et que la première croisade ne fut prêchée qu'en 1093.

Il semble que ce seroit ici le lieu de parler d'une autre maladie, qui, par sa singularité, sort de la classe des maladies ordinaires : c'est la gangrène sèche, dont le citoyen Tessier fait connoître la nature et la cause dans son traité des maladies des grains (1) ; mais

---

(1) P. 28 et suiv.

comme elle n'est pas contagieuse, elle n'entre pas dans mon plan. Je dirai seulement qu'en lisant cet ouvrage et les autres qui ont paru sur l'agriculture, ont voit clairement que l'Europe doit, à ce premier des arts, la salubrité de son climat, comme les habitans lui doivent leur santé à cause de l'amélioration qui s'est faite dans les productions de la terre.

La barbarie dans laquelle on tomba après la chute de l'empire romain, se soutint avec quelques variations, jusqu'au treizième siècle, et eut des effets qui se prolongèrent jusqu'au règne de Louis XIII : aussi je remarque que la peste se fit sentir dans l'Occident, environ cent vingt fois depuis le commencement du cinquième siècle, jusqu'au milieu du dix-septième, ce qui

feroit dix fois tous les cent ans, si ses retours étoient périodiques ; mais il faut observer qu'il y a eu des siècles où elle a été plus fréquente que dans d'autres. Par exemple, on l'a vue quinze fois dans le quatorzième, dix-sept dans le quinzième, et vingt-quatre fois dans le seizième (1).

On peut dire, il est vrai, que le commerce du Levant étant devenu alors plus actif et plus étendu, il est tout naturel que la peste fut plus fréquente, surtout dans la partie de l'Europe voisine de la Méditerranée. Je ne nie pas qu'on ne l'ait due quelquefois à cette cause ;

---

(1) Rondinelli assure, dans sa relation de la peste de Florence en 1630, que ce fléau ravagea vingt-une fois la Toscane dans l'espace de 197 ans. C. 2.

mais remarquez aussi que l'on commençoit dès lors à prendre des précautions contre elle ; car le lazaret de Venise est du milieu du quinzième siècle, et les autres villes commerçantes ne tardèrent pas de l'imiter. D'où vient donc que malgré cette barrière que l'on opposa au fléau, il ravagea l'Europe plus souvent qu'il ne l'avoit fait dans les siècles précédens ? C'est que c'étoit alors le temps des grands troubles, celui des discordes civiles, et où les gouvernemens distraits par des guerres intestines et par des guerres étrangères, s'occupoient beaucoup de leur affermissement, et très-peu de la prospérité publique. Au reste, ces époques de la peste ne supposent pas la cessation du fléau d'une époque à l'autre ; elles doivent être plutôt considérées comme des crises d'une maladie,

que l'incurie des gouvernemens et l'insouciance des particuliers rendoient permanente, et qui faisoit des explosions, tantôt dans un endroit et tantôt dans un autre.

Ce malheur ne seroit point arrivé, si l'on avoit davantage cultivé les terres ; si l'on avoit desséché les marais, et rendu plus sain l'air des villes ; si enfin on avoit séquestré les pestiférés, et désinfecté les hardes.

Il étoit réservé au siècle de Louis XIV d'obtenir ce triomphe sur le plus grand de tous les fléaux, et d'exécuter le plan que Sully avoit conçu pour la prospérité de la nation. Il se fit, sous le règne de ce prince, une révolution qui en amena une dans le climat, et changea la face de la France : le sol se dépouilla des ronces dont il s'étoit couvert dans

les siècles précédens : les marais se desséchèrent, et firent place à des moissons abondantes : les insectes et les reptiles trouvant moins d'amas de pourriture pour y déposer leurs œufs, diminuèrent ; la charrue couvrit de terre ceux qui mouroient, et enfin les gouvernemens en général étant devenus plus éclairés, s'occupèrent davantage de l'administration, qui n'est, à proprement parler, que l'art de gouverner.

Ils rendirent les peuples plus industrieux et plus heureux ; le séjour des villes plus sain, par la propreté des rues et par la commodité des logemens : ainsi la peste ne trouvant plus ni dans la demeure de l'homme, ni dans la terre partout cultivée, arrosée et couverte de verdure, cet aliment qui l'avoit presque rendue permanente en Europe, jusqu'au

milieu du dix-septième siècle, y a cessé, ainsi que la lèpre, et n'y peut pénétrer que par les ports de la Méditerranée et les frontières de la Turquie : aussi je remarque qu'en France on ne l'a vue qu'une seule fois dans l'espace de cent trente-cinq ans, c'est-à-dire depuis l'an 1664 jusqu'à nos jours. C'est précisément l'époque où l'agriculture, les sciences, les arts et la police, ont fait le plus de progrès parmi nous, et encore, lorsqu'elle pénétra en Provence, en 1720, s'y trouva-t-elle combattue, quoique tard, avec tant de succès, qu'elle ne franchit pas les limites de cette province, où elle avoit été apportée de Syrie.

L'Egypte, sous la domination des musulmans, a éprouvé, dans le sol et le climat, les mêmes altérations que

l'Europe éprouva après la chute de l'empire d'Occident, avec cette différence que les Européens ont réparé, par leurs lumières et leur industrie, les ravages du temps et de la barbarie ; au lieu que les Egyptiens ont laissé dépérir les travaux immenses qu'avoient faits leurs rois pour la prospérité et la salubrité du pays. La plupart des réservoirs et des canaux se sont comblés, et n'offrent que des cloaques infects. Une grande partie de l'Egypte cessant de recevoir les eaux du Nil, s'est couverte d'insectes et de reptiles venimeux, et s'est pénétrée d'un venin pestilentiel, qui passe dans les corps, lorsqu'ils sont disposés à le recevoir.

Cependant quelques écrivains ont prétendu dans ces derniers temps qu'elle n'étoit pas originaire de l'Egypte. Ils

ont mieux aimé la naturaliser à Constantinople, d'où ils la font arriver sur les bords du Nil par le commerce des Egyptiens avec cette capitale de l'empire Ottoman. Ils ne font pas attention que le climat de Constantinople est excellent; que les terres voisines de cette ville ne recèlent aucune des causes qui engendrent cette maladie, et qu'elle y a été portée par accident, et y est devenue endémique par l'insalubrité des maisons, et par la malpropreté de la populace.

Ajoutons à cela que dans la persuasion où l'on est qu'un destin immuable a compté les jours de l'homme, et déterminé la manière dont ils doivent finir, on ne prend aucune précaution pour les prolonger : ainsi l'homme sain voit familièrement les pestiférés, touche les

choses dont ils se servent, et se revêt de leurs habits après leur mort. D'ailleurs on y a, comme dans tout le Levant et sur les côtes de Barbarie, l'habitude de ne point désinfecter les logemens, les personnes, les hardes ni les meubles.

Ces observations suffisent pour faire sentir la différence d'origine qu'il y a entre la peste de Constantinople et celle d'Egypte. Elle a été portée à Constantinople par accident, et s'y est, en quelque sorte, naturalisée, par la faute des habitans ; au lieu qu'en Egypte elle naît des matières que les eaux du Nil déposent, de la pourriture des insectes qui s'y engendrent, et des vapeurs pestilentielles que l'ardeur du soleil élève de ces matières en fermentation. Ainsi, là, elle n'est qu'accidentelle ; ici, elle est indigène, et tient de la nature du

climat. On en a eu une preuve en 1799, puisqu'elle a ravagé cette belle contrée, quoiqu'on n'eût aucune communication avec Constantinople, à cause de l'invasion des Français.

On assure aussi qu'elle n'éclate en Egypte que tous les quatre à cinq ans : on ne veut pas dire, sans doute, qu'il n'y arrive des vaisseaux de Constantinople que dans cette période de temps ; car il y en arrive tous les mois. Comment se fait-il donc qu'ils ne la donnent qu'à ces époques ? C'est qu'elle n'a point cette origine ; c'est que probablement il faut cet intervalle de temps pour qu'il s'amasse dans l'air une quantité de levain pestilentiel, suffisante pour corrompre la masse des humeurs : alors la terre et les corps l'absorbent dans un espace de temps plus ou moins long ; mais, pour

l'ordinaire, il n'est que de trois ou quatre mois, après lesquels il se fait un nouvel amas de ce levain. Voilà comment je crois qu'on peut expliquer ces retours périodiques de la peste, s'ils sont vrais.

En supposant même qu'elle ne vînt au Caire que par accident, je ne vois pas pourquoi elle y cesseroit, puisque les mêmes causes qui l'entretiennent à Constantinople, l'entretiendroient dans cette ville populeuse, mal bâtie et mal-propre. En Europe, au contraire, les progrès des arts en ont détruit le foyer.

On doit conclure de là que les deux états les plus opposés à la peste, sont l'état de l'homme sauvage, parce qu'on est préservé de ses atteintes par la vie errante et par l'âpreté du climat; et l'état de l'homme civilisé, parce que les arts et les richesses ôtent au fléau les causes

qui l'engendrent et l'entretiennent. C'est précisément celui où nous nous trouvons ; et nous devons regarder comme un grand avantage remporté par les lumières sur les maux qui assiégent l'humanité, d'avoir diminué les moyens d'attaque que conservoit contre elle le plus dangereux de ses ennemis.

Non-seulement nous avons resserré les bornes de son empire en le confinant dans le Levant ; mais nous sommes devenus encore assez forts pour le combattre sur notre propre terrain, s'il y pénétroit, comme je le ferai voir dans la seconde partie de cet ouvrage, où je traiterai de la manière de se conduire, pour éloigner la peste de nos frontières, si par malheur elle affligeoit nos voisins, ou pour la combattre chez nous, si elle s'y glissoit.

Je n'ignore pas tout ce qu'on peut attendre aujourd'hui de l'art de guérir, et des talens de ceux qui le professent ; je sais qu'ils puisent dans la physique et la chimie des lumières et des secours qui manquoient aux médecins des siècles passés, et qu'avec tous ces avantages ils devanceroient peut-être l'expérience ; mais enfin la peste prend tant de formes différentes, et varie de tant de manières suivant les lieux, les saisons et les tempéramens, qu'elle trompe ordinairement les hommes les plus habiles qui ne l'ont jamais vue. Qui eut plus de réputation pour la manière de la traiter que Fallope, Ingrescia, Diamerbroek, Quercetan, Valeriolus et tant d'autres, qu'il est inutile de nommer ? Et cependant, qui est plus réservé qu'eux à donner des méthodes ? Ne conviennent-ils

pas que tel remède qui est utile aux uns est souvent dangereux aux autres ? Rondinelli l'a observé dans sa relation de la peste de Florence en 1630. Un autre auteur plus célèbre fit la même remarque trente ans après (1), quand cette maladie affligeoit la ville de Rome. « On a » reconnu, dit-il, l'inutilité de ces re- » mèdes, si vantés dans les ouvrages et » si impuissans dans la pratique ». Les

---

(1) *Quod si de peste curandâ loquamur, medicorum scripta plurimum fumi, parumque lucis excitasse deprehenditur. Licet enim remedia selectissima prædicent, et extollant, mortuos suscitare valentia, quibus nihil omninò desit præter operis effectum, cuncta tamen irrita, languida atque vana in hâc urbis pestilentiâ fuerunt experta.* Gastaldi *de avert. et profl. peste. c.* 1.

médecins de Marseille et ceux que la cour envoya dans cette ville en 1720, firent la même observation. L'expérience leur prouva, tantôt l'inutilité ou le danger des saignées, et tantôt celui des sudorifiques et des cordiaux. Cette vérité est ancienne, puisqu'elle frappa Hyppocrate durant la peste d'Athènes. Ce père de la médecine, étonné de la variété de caractères, d'accidens et de symptômes de cette maladie ; voyant que dans certains malades elle s'envenimoit par les mêmes remèdes qui l'extirpoient dans d'autres ; qu'ici elle résistoit à l'art par sa malignité ; que là elle le trompoit par sa versatilité, l'appela un mal divin, comme s'il avoit voulu dire qu'elle est hors des lois de la nature, au-dessus de l'entendement humain, et que les dieux l'envoient sur la terre, pour la

punir, en ôtant aux hommes la faculté de l'arrêter.

Puisqu'il est si difficile de la guérir, et que l'expérience ne l'a que trop montré, n'est-il pas de la prudence de rassembler tout ce que les médecins les plus habiles et les administrateurs les plus éclairés ont imaginé de plus raisonnable pour s'en garantir? C'est la tâche que je me suis imposée.

On me dira peut-être qu'il faudroit être médecin pour la remplir avec honneur ; mais les deux meilleurs ouvrages que nous ayons sur cette matière, sortent de la plume de deux hommes étrangers à la médecine, qui sont le cardinal Gastaldi, président de la Congrégation de la Santé à Rome, durant la peste de 1656, et le fameux Muratori.

En effet, l'art de se préserver est très-

différent de l'art de guérir ; et même l'un finit quand l'autre commence. Or, je me borne au premier, qui indique aux gouvernemens et aux particuliers les précautions qu'ils doivent prendre contre une maladie qui, s'attachant à l'air, aux personnes et aux choses, s'insinue partout avec une subtilité surprenante. L'habileté consiste donc à la tenir éloignée, ou à l'arrêter dans son cours, lorsqu'étant entrée dans une ville, elle en menace tous les habitans, et menace même tout le pays.

Pour cette espèce de guerre défensive, il ne faut pas être médecin ; il suffit de rassembler ce qu'ont pratiqué les hommes de cette profession, et les bureaux de santé, lorsque des épreuves, souvent répétées, ont prouvé la bonté de leurs préservatifs. Le sujet est donc pu-

rement historique : il suffit, pour le traiter, de lire beaucoup et de bien lire : *Multa et multùm.* Cette partie sera précédée d'une autre dans laquelle je ferai connoître les fureurs de la peste, ses accidens, ses caractères et ses symptômes, tels qu'ils ont été observés dans ses époques les plus mémorables.

Cette histoire n'aura pas, comme tant d'autres, le défaut de n'offrir qu'une vaine pâture à la curiosité : elle fera sentir aux gouvernemens la nécessité de surveiller le plus grand ennemi des empires, puisqu'il les dépeuple ; et en les avertissant qu'il les menace tous, elle les réunira par un intérêt commun pour le combattre.

Comme une coupable insouciance se mêle trop souvent aux fonctions les plus sacrées, peut-être aussi que cet

ouvrage, s'il peut avoir un succès égal à l'importance du sujet, réveillera l'attention des hommes préposés à la garde des ports et des frontières, par où le fléau peut pénétrer.

En effet, quel est celui qui, ayant une place dans l'administration, ne se sentira pas animé d'un nouveau zèle, en lisant les ravages que fait la peste dans une ville où la mort plane sur toutes les têtes, et la frayeur est dans tous les cœurs ? où le fils tombe à côté de son père expirant, s'il veut le secourir ; où l'époux malade repousse son épouse, le frère sa sœur, la mère sa fille, pour ne pas leur donner la mort en échange de leurs tendres soins ? où tout reçoit et communique a contagion ; le toit sous lequel on vit, l'habit dont on se revêt, les lettres qu'on re-

çoit, l'atmosphère dont on est environné ? où enfin on craint jusqu'au souffle et aux regards d'un ami ?

C'est après ces tableaux que je parle des précautions à prendre contre la peste ; je divise le traité en deux parties.

Dans la première je fais connoître ; 1°. tout ce qu'on doit observer sur les frontières, quand cette maladie ravage un pays voisin ; 2°. l'administration qu'on doit établir dans une ville pour l'étouffer, quand elle s'y est introduite ; 3°. enfin, les préservatifs que doivent employer les particuliers pour s'en garantir, quand ils sont forcés de vivre dans une ville pestiférée.

La seconde partie comprend tout ce qu'on doit faire dans les ports pour y établir la meilleure police *sanitaire*.

J'ai dit, dans la préface, que dans

un traité sur les moyens de se préserver de la peste, il étoit impossible de séparer ces deux administrations, parce qu'elles se servent réciproquement de supplément. C'est ainsi, par exemple, que l'article où je traite de l'introduction des personnes et des marchandises dans le lazaret maritime, peut donner des lumières sur la garde des frontières d'un pays pestiféré. Ce que je dis de cet article, je pourrois le dire de beaucoup d'autres, et prouve combien de choses laissent à désirer ceux qui se sont bornés aux loix *sanitaires* de l'intérieur.

On peut aussi leur reprocher de n'avoir pas fait connoître le fléau contre lequel ils veulent nous prémunir. Une histoire de la peste, mise à la tête de leurs ouvrages, auroit été aussi intéressante qu'utile.

Les médecins se sont renfermés dans les bornes de leur art.

Les administrateurs s'en sont tenus à la partie réglementaire, pour combattre la peste dans les villes, sans négliger pourtant quelques moyens curatifs.

François Ranchin, professeur en médecine, chancelier en l'université de Montpellier, consul et viguier de cette ville, lorsque la peste y régnoit en 1629, est le premier qui ait bien écrit sur la manière de se conduire dans ces temps calamiteux. On trouve réunies dans son ouvrage les lumières et l'expérience de l'administrateur et du médecin. Dans la première partie, il parle des moyens que doivent employer les villes qui veulent se conserver en santé, quand elles ont la peste dans leur voisinage; dans la seconde, il expose tout ce qu'il

croit nécessaire au service des lieux pestiférés ; et dans la troisième, il traite de la désinfection ; mais il n'a pas tout dit.

Le cardinal Gastaldi, dont j'ai parlé plus haut, nous a donné un excellent traité intitulé : *De avertendâ et profligandâ peste*, imprimé in-folio, à Bologne, 1684. Etant devenu chef de la Congrégation de la Santé, à Rome, en 1656, lorsque la peste attaqua cette ville, il développa de si grands talens pour ce nouveau genre de gouvernement, qu'il arrêta les progrès de la maladie, par ses soins et sa prévoyance, tandis qu'elle fit des ravages affreux à Naples et à Gênes, où l'on ne prit pas les mêmes précautions. Car elle emporta à Naples plus de deux cents mille âmes, et soixante mille au moins à Gênes, au lieu qu'à Rome la peste ne fut que

de 14,500. Gastaldi ayant été, par sa place, à portée de bien connoître la nature et la subtilité du fléau, indique la meilleure administration à établir, pour la combattre et s'en délivrer, quand une ville en est attaquée : dans les conseils qu'il donne, il montre beaucoup de prudence et de prévoyance. Il parle des préservatifs et des curatifs dont quelques particuliers se servirent utilement, et recherche les causes, les signes, les pronostics et la nature de la peste. Les médecins et les physiciens ne seront pas toujours de son avis sur ce qu'il dit à ce sujet; mais ils admireront son érudition aussi rare que variée. Quoiqu'il ne cite pas Ranchin, j'ai lieu de croire qu'il connoissoit son ouvrage, imprimé à Lyon en 1640. Il finit le sien par un catalogue des pestes, connues depuis

les temps les plus reculés, jusqu'en 1656. Il a été copié par le nouvel éditeur de Rondinelli, qui ne l'a pas même cité.

Avant lui, Tadino, médecin de Milan, et membre du bureau de la Santé, aux années 1627 et 1628, quand la peste ravageoit cette ville et tout le Milanais, avoit donné un semblable catalogue beaucoup plus étendu, car il assure qu'elle a affligé le genre humain trois cent trente-six fois dans l'espace d'environ 3,000 ans; mais il s'appuie souvent sur des autorités qui ne sont rien moins que sûres.

Muratori profitant des lumières que l'expérience avoit données à Ranchin et à Gastaldi, et de celles qu'avoient acquises quelques médecins célèbres, en traitant la maladie, a aussi composé un ouvrage fort utile et fort savant,

sur la manière de se conduire en temps de peste, et sur les moyens de s'en préserver, intitulé : *Dèl Gouverno della peste, e delle maniere di guardar senè.*

Il le divise en trois parties. Dans la première, il parle de la meilleure administration à établir dans une ville menacée ou attaquée de la peste, pour s'en garantir ou pour s'en délivrer; dans la seconde, il traite des préservatifs et des curatifs ; dans la troisième, de la conduite et des devoirs du clergé envers les malades, et des devoirs des malades, les uns envers les autres, et envers Dieu. Quant à la première partie, qui est la plus intéressante, il est possible d'ajouter aux réflexions judicieuses de l'auteur.

Senac, premier médecin du roi, nous a laissé un traité *des causes, des accidens et de la cure de la peste.* Dans la

première partie, il donne une description de plusieurs pestes fameuses; mais il ne les considère qu'en médecin, sans entrer dans l'historique; et quand il parle des causes, des accidens et de la cure, il s'explique presque toujours en homme qui se défie de lui-même, parce qu'il n'a pas vu la maladie, et qu'il ne travaille que sur des mémoires entre lesquels il n'y a pas toujours un parfait accord. Aussi a-t-il quelquefois préféré d'insérer les pièces tout entières, sans porter aucun jugement. Dans la seconde partie, il parle des précautions à prendre pour arrêter les progrès de la peste. C'est un recueil de réglemens, d'arrêts du conseil, sur la manière dont doivent se conduire les commandans et les administrateurs. Ce ne sont que des matériaux, même incomplets, pour faire

un excellent traité d'administration, à l'usage des pays attaqués ou menacés de la peste. Ils contiennent des vues qui avoient échappé aux auteurs que j'ai nommés, et dont j'ai profité pour faire mon ouvrage.

Je le termine par un catalogue des pestes, dont la certitude est bien avérée. Il est plus étendu, et si je ne me trompe, plus exact que celui de Gastaldi (1). On verra, en le parcourant, que les siècles de barbarie ont été favorables à la contagion : ainsi, tout, jusqu'à la peste, prouve que l'ignorance est le plus grand ennemi de l'homme.

---

(1) Je ne parle pas de la mention des pestes, insérée dans le t. 6 de l'Ac. de Dijon, p. 488, parce que l'auteur n'ayant pas eu en vue de faire un ouvrage sur cette matière, se borne à les indiquer sans les avoir constatées.

LES ÉPOQUES MÉMORABLES DE LA PESTE, ET LES MOYENS DE L'ÉVITER.

PESTE D'ATHÈNES,

L'an 331 avant J. C.

Comme l'intérêt qu'on éprouve, en lisant une histoire ou en voyant un tableau, augmente en raison de la possibilité qu'il y a pour le lecteur ou pour le spectateur, de se trouver dans les situations dont il lit le récit, ou dont il voit

la représentation, je suis surpris qu'aucun écrivain n'ait encore fait l'histoire de la peste. De tous les tableaux historiques, il n'y en a aucun qui réunisse à un plus haut degré les deux grands ressorts de la tragédie, la terreur et la pitié. Ce qu'aucun auteur n'a cru devoir entreprendre, je vais le tenter ; et quelque pénible que soit ce travail, par les recherches qu'il exige, j'en supporterai les dégoûts par l'espoir de me rendre utile ; car je ne vois rien de plus intéressant que de faire connoître la nécessité et les moyens de se précautionner contre la maladie la plus cruelle et la plus subtile qui existe, et qui, bien qu'éloignée de nos contrées, tend sans cesse à s'en approcher par les efforts même que fait le commerce pour s'étendre. Peut-être aussi que les Orientaux, si négligeans pour s'en préserver, profiteroient de nos lumières, s'ils savoient tout ce qu'une funeste expérience nous a appris dans l'art de se prémunir

contre les atteintes d'un fléau que leur incurie a rendu permanent parmi eux.

L'histoire fait mention de vingt-deux pestes arrivées dans les différentes parties du monde, avant celle d'Athènes; mais comme celle-ci est la plus fameuse de l'antiquité par ses ravages, celle sur laquelle nous avons le plus de détails, j'ai cru devoir commencer par elle cet ouvrage, parce qu'elle pourra fournir des instructions utiles, et initier, en quelque sorte, les lecteurs dans les secrets de leur plus dangereux ennemi.

Cette peste, sortie de l'Éthiopie, suivant Thucydide (1), parcourut la Lybie, l'Egypte, une partie de la Perse, l'île de Lemnos, et beaucoup d'autres contrées, et pénétra à Athènes l'an 431 avant Jésus-Christ. Elle se manifesta d'abord au Pyrée, qui est un bourg situé sur la mer, à la distance de quarante stades, ou d'environ un myriamètre de

(1) L. 2, cap. 48, et l. 3, c. 80.

la ville (1). Avec les connoissances que nous avons dans l'art de l'écarter ou de la combattre, on l'y auroit étouffée, en empêchant toute communication entre les habitans de ce lieu et ceux d'Athènes; mais dans ces temps anciens, où l'on ne se doutoit pas des dangers de la contagion, elle pénétra dans la ville, presqu'en naissant.

Les médecins, qui ne l'avoient jamais vue, la traitèrent sans défiance, et moururent presque tous. Le peuple, accoutumé à chercher une cause extraordinaire aux événemens dont il ne peut se rendre raison, crut que les habitans du Péloponèse, avec lesquels on étoit en guerre, avoient empoisonné les puits; car il ne manque jamais de rejeter sur la méchanceté de ses ennemis les maux qu'il se fait lui-même, comme s'il trouvoit une satisfaction secrète à croire que, lorsqu'il est malheureux, ce n'est

---

(1) Deux lieues moyennes.

jamais par sa faute. Le fléau exerça ses premières fureurs sur la populace, qui étant plus exposée à ses atteintes que les gens riches, par sa manière de vivre, reçoit toujours le venin pestilentiel avant qu'on ait eu le temps de se précautionner.

Il n'étoit pas précédé de ces avant-coureurs qui annoncent ordinairement les maladies (1). Les premières impressions étoient vives et subites : un mal de tête violent, des yeux enflammés, la langue rouge, le gosier brûlant, l'haleine infecte, la poitrine oppressée, étoient les premiers accidens que le malade éprouvoit. Ils étoient suivis d'éternumens fréquens, d'un enrouement qui éteignoit la voix, d'une toux continuelle, de maux de cœur accablans, de vomissemens bilieux, de cours de ventre et de hoquets violens. La peau rougeâtre, couverte d'ulcères et de taches livides,

(1) Senac, Traité de la Peste, p. 16.

n'étoit pas brûlante, comme dans les fièvres ordinaires ; mais sous cette fraîcheur apparente, elle cachoit le feu dont les parties internes étoient dévorées. Les malades, dans cet état, ne pouvoient souffrir aucune couverture, pas même les plus légères.

Non stratum, non ulla pati velamina possunt.

Ils restoient nuds, et se traînoient dans les rues pour respirer librement, quand ils pouvoient se dérober à leurs gardes.

Souvent ne pouvant éteindre la soif dont ils étoient dévorés, ils se précipitoient dans des puits, et ceux qui habitoient la campagne, se jetoient dans les rivières. Ceux qui n'avoient pas cette fin tragique, ne savoient pas comment étancher la soif et se donner quelque repos. Des insomnies opiniâtres, des inquiétudes mortelles les agitoient nuit et jour. Tous les secours leur paroissant superflus, ils se livroient à ce désespoir qu'on

éprouve quand tout fait souffrir et que rien ne soulage.

Dans cet état douloureux, la mort, loin de les effrayer, leur paroissoit trop lente : elle arrivoit ordinairement le septième ou le neuvième jour ; et jusqu'à ce terme, leurs forces se soutenoient : chose surprenante ! quand on considère les tourmens dans lesquels ils vivoient. Les malades, qui prolongeoient leur vie au delà, n'en éprouvoient quelquefois qu'une mort plus lente et plus douloureuse : de nouveaux accidens les attaquoient dans cette prolongation de la vie. Leurs entrailles étoient déchirées par une dyssenterie qui rongeoit les intestins. Tout le corps se fondoit, pour ainsi dire, épuisé par le cours de ventre : une foiblesse mortelle suivoit cet épuisement, et enlevoit presque toujours les forces et la vie.

Quelques-uns étoient assez heureux pour échapper à travers tant de calamités ; mais ils ne trouvoient leur guérison

que dans de nouveaux malheurs ; car le mal, qui avoit fait tant de ravages dans le bas ventre, finissoit par parcourir les extrémités du corps, et déchargeoit son venin, ou plutôt la gangrène, sur les pieds, les mains, les oreilles, le nez et les yeux. Les malades perdoient ordinairement, avec le sentiment, l'usage d'une ou de plusieurs de ces parties. C'étoit à ce prix qu'ils guérissoient, pour n'offrir aux regards de leurs concitoyens que les restes infortunés d'eux-mêmes. Heureux cependant s'ils avoient conservé les facultés de l'ame ! mais ils ne reconnoissoient plus leurs amis, leurs parens, leurs domestiques. Sans souvenir et sans idée d'eux-mêmes, ils n'étoient frappés que des objets présens (1).

Tels étoient, en général, les accidens

---

(1) Atque etiam quosdam capere oblivia rerum
Cunctarum, neque se possent cognoscere
ut ipsi. Lucr. l. 6.

et les symptômes qui accompagnoient cette effrayante maladie. Aucun tempérament foible ou vigoureux ne mettoit à l'abri de ses fureurs ; aucun soin n'y déroboit l'homme qu'elles atteignoient : on auroit même dit que le plus sûr étoit de s'abandonner aux efforts de la nature, d'autant mieux que le même traitement produisoit des effets tour à tour salutaires et nuisibles, et mettoit en défaut les règles de l'art et les leçons de l'expérience. « Car le même remède, dit Lucrèce, qui rendoit aux uns la faculté de » respirer librement et de contempler le » spectacle des cieux, étoit nuisible aux » autres et leur donnoit la mort » (1).

Hyppocrate eut lieu de s'en convaincre lorsque, cédant au désir de soulager les Athéniens, il alla leur offrir les secours

---

(1) Nec ratio remedî communis certa dabatur :
Nam quod alîs dederat vitaleis aeris auras
Volvere in ore licere, et cœli templa tueri,
Hoc aliis erat exitio, lethumque parabat.
Lucr. l. 6.

de ses lumières et le sacrifice de sa vie. Artaxercès, roi de Perse, avoit voulu l'attirer dans ses états, que la peste ravageoit ; et il avoit fait briller à ses yeux l'éclat de l'or et des dignités. Mais *le grand homme*, dit un moderne (1), *avoit répondu au grand roi, qu'il n'avoit ni besoins, ni désirs, et qu'il se devoit aux Grecs plutôt qu'à ses ennemis.*

Nous ne savons pas tout ce qu'Hyppocrate imagina pour secourir les Athéniens : nous savons simplement qu'il employa toutes les ressources qu'on pouvoit attendre de ses talens et de son patriotisme. Mais la maladie trompa son art et son zèle ; ce qui lui fit dire que la peste est un *mal divin ;* c'est-à-dire, qu'ayant sa source dans la vengeance des dieux, il n'est pas donné à l'homme de la soumettre aux règles de la médecine. Thucydide reconnoît la

---

(1) V. du jeun. Anach. t. 1, p. 316.

même chose, quand il dit, que *cette maladie étoit au-dessus des forces humaines, et s'écartoit des lois ordinaires de la nature.*

Cependant, Hyppocrate reconnut qu'elle avoit son principe dans un venin pestilentiel répandu dans l'air : en conséquence, il fit allumer des feux dans les rues pour le détruire. D'autres font honneur de cette invention à un médecin d'Agrigente, nommé Acron. Quoi qu'il en soit, on ne vit aucun changement sensible dans le cours de la maladie, car elle continua de se répandre avec une rapidité qui rendoit tous les secours inutiles.

Les malades infectoient ceux qui les approchoient. Ceux-ci ne s'appercevant pas d'abord qu'ils étoient atteints du levain contagieux, sortoient de leurs maisons pour vaquer à leurs affaires, et le communiquoient aux personnes qu'ils touchoient même, sans dessein ; ce qui fait dire à Thucydide que les *Athéniens*

s'infectoient mutuellement comme des brebis malades. C'est à cela qu'il attribue l'excès des maux dont ils furent affligés, et qu'ils auroient évités, si le magistrat, plus éclairé sur le danger des communications, avoit séquestré chez eux les malades, et les suspects dans des lieux séparés ; s'il avoit connu, comme les modernes, la nécessité de brûler ou de désinfecter leurs hardes et leurs meubles, et tout ce qui avoit été à leur usage.

Cependant, au milieu de ce désordre, on vit de grands exemples d'amour paternel, de piété filiale, d'amitié généreuse. Ici, un père malade refusoit de recevoir les soins d'un fils qu'il craignoit d'infecter ; là, un fils repoussoit avec le même attendrissement la main secourable de son père ; le mari, celle de sa femme ; l'ami, celle de son ami. Il arrivoit souvent que dans ces combats de la tendresse, de l'amour et de l'amitié, le malade mouroit abandonné, mais avec la consolation de mourir seul.

D'autres, n'écoutant que la voix de leur cœur, bravoient le danger pour secourir ce qu'ils avoient de plus cher, et la même tombe recevoit l'objet de ces tendres soins et l'homme généreux qui les prodiguoit.

Mais combien y en avoit-il qui mouroient en demandant inutilement des secours, que personne ne pouvoit leur donner, soit parce qu'on s'éloignoit d'eux de peur de prendre la maladie, soit parce qu'il ne se trouvoit presque plus personne en état de les servir, ou parce que ceux qui les servoient étant abattus sur la fin par l'excès des fatigues, et étant devenus insensibles à force d'avoir vu souffrir, n'étoient plus touchés des plaintes des mourans : ainsi tout manqua à la fois, les consolations, les remèdes et les médecins.

Non vota, non ars ulla corruptos levant;
Cadunt medentes.

Si l'on avoit quelque soulagement à

attendre, c'étoit de la part de ceux qui, ayant été atteints de la maladie, n'avoient pas succombé. Ces hommes, pleins de l'idée qu'ils n'en seroient pas atteints une seconde fois, se dévouèrent au service des pestiférés, avec ce sentiment dont on est pénétré lorsqu'on a éprouvé les mêmes maux, et qu'on n'est plus dans le cas de les craindre. Il n'y avoit pas, à la vérité, beaucoup de courage à ce pénible ministère, puisqu'on ne le croyoit pas dangereux ; mais il y avoit beaucoup d'humanité, parce qu'il falloit surmonter beaucoup de choses rebutantes.

L'affluence des gens de la campagne qui venoient se réfugier à la ville, espérant y trouver des secours qui leur manquoient chez eux, ajoutoit encore à cet affligeant tableau. On les logea dans des cabanes hors des murs, faute de logement pour les recevoir. Resserrés dans un petit espace, ceux qui étoient sains étoient infectés par les malades.

Ceux-ci aigrissoient réciproquement leur mal par le venin qu'ils humoient les uns des autres, et aggravoient par la transpiration la chaleur excessive du jour : aussi périrent-ils presque tous, et offrirent à la vue le spectacle affligeant de morts et de mourans entassés les uns sur les autres. Les temples même, où l'on avoit dressé des lits, faute de lieux plus commodes pour y mettre les malades, étoient remplis de morts. Un si grand bouleversement dans le cours ordinaire des choses, dit Thucydide, en produisit un dans les idées de ceux qui n'avoient point d'autre principe que la crainte. Voyant tant de gens de bien moissonnés sans distinction avec les scélérats, et confondus dans la même tombe ; tant de fortunes devenues le partage ou la proie des citoyens les plus obscurs, ils s'imaginèrent que les dieux ne prenoient plus d'intérêt à la vertu, et qu'il falloit régler sur la fragilité des choses humaines l'usage qu'on devoit

faire de ces biens passagers. N'ayant plus que des momens à vivre, ils crurent devoir, au moins, les passer dans les plaisirs. De là l'abandon des choses honnêtes, comme exigeant trop de sacrifices, et ne donnant aucun profit. On ne trouva de beau et d'utile que ce qui procuroit des jouissances. La crainte des dieux et des lois fut regardée comme un sentiment pusillanime, et l'on crut qu'il étoit indifférent d'honorer les dieux ou de les négliger, puisque le coupable et l'innocent tomboient sous les mêmes coups. Ils ne sentoient pas que c'étoit pour eux une punition de plus, que de se priver par ces faux raisonnemens des consolations de la vertu et des jouissances d'une conscience pure.

C'est quand il fallut enterrer les morts, qu'on s'apperçut qu'il n'y avoit plus rien de sacré. Toutes les cérémonies funèbres, si respectées chez les païens, furent violées. Chacun portoit les morts

comme il pouvoit, et où il pouvoit. Celui-ci les portoit dans le tombeau d'un autre ; celui-là les déposoit sur un bûcher qui n'avoit pas été dressé pour eux, et y mettoit le feu ; un troisième arrivoit et y jetoit ceux dont il étoit chargé : ainsi, un désordre en amenoit un autre, et l'on ne remplissoit un devoir qu'en en violant un plus sacré. Cependant tous les morts ne reçurent pas les honneurs de la sépulture : il y en eut beaucoup qui en furent privés. Thucydide rapporte que les oiseaux ni les quadrupèdes, qui se nourrissent de cadavres humains, n'approchoient point de ceux-ci, ou s'ils en mangeoient ils mouroient. Il observe que les chiens, accoutumés à vivre dans la société de l'homme, pressentoient encore mieux les dangers de la contagion, et s'éloignoient. « Des corps » infects, dit le poëte, jonchent la » terre et corrompent l'air de leurs ex- » halaisons pestilentielles. Les chiens, » les oiseaux de proie, les loups, n'o-

» sent y toucher. L'odeur même de ces
» cadavres est mortelle, et répand au
» loin la contagion (1) ».

Parmi le grand nombre de gens de mérite qu'on eut à regretter, on doit mettre Périclès, qui mourut dans l'automne de l'an 429 avant Jésus-Christ, après avoir perdu presque toute sa famille. Les Athéniens, aigris par leurs maux, l'avoient dépouillé, quelque temps auparavant, de son autorité; car il n'est personne d'un peu marquant, dans une République, qui ne se ressente, tôt ou tard, de l'inconstance du peuple et de l'ingratitude de ceux qui le mènent. Il touchoit à sa dernière heure, lorsque les principaux Athéniens, assemblés autour de son lit, et gémissant d'une

---

(1) Corpora fœda jacent, vitiantur odoribus auræ.
Mira loquor: non illa canes avidæque volucres,
Non cani tetigere lupi; dilapsa quiescunt,
Afflatuque nocent, et agunt contagia latè.

injustice qu'ils n'avoient pas partagée, racontoient ses victoires et le nombre de ses trophées. « Ces exploits, dit Périclès (1), en ouvrant un œil mourant, » sont l'ouvrage de la fortune, et me » sont communs avec d'autres généraux; » mais une gloire que je ne partage avec » personne, c'est de n'avoir fait prendre » le deuil à aucun citoyen ». Eloge le plus beau que puisse mériter un homme qui a été à la tête du gouvernement!

Au bout de deux ans, la peste se calma, sans disparoître pourtant, parce que le peu d'expérience qu'on avoit, faisoit négliger les précautions nécessaires pour l'étouffer entièrement. On ne connoissoit point, comme les modernes, l'usage utile de soumettre à la quarantaine ceux qui avoient eu la peste, de brûler leurs hardes, de désinfecter les meubles et les appartemens : ainsi, elle laissa des germes que plusieurs causes physiques

---

(1) Plut. v. de Périclès.

développèrent dix-huit mois après, pour reproduire durant une année entière les mêmes scènes de deuil et d'horreur : elle régna donc pendant trois ans dans la ville d'Athènes et à la campagne, à deux différentes fois, et emporta quatre mille quatre cents hommes d'infanterie, et trois cents de cavalerie ; ce qui affoiblit beaucoup l'armée. Quant aux pertes que firent les autres classes, et celle qu'il y eut parmi les vieillards, les femmes et les enfans, il fut impossible de le savoir, parce que dans le désordre et la confusion où l'on vivoit, on n'avoit ni la pensée, ni le loisir de tenir un compte exact de tous les citoyens qui mouroient. Mais si l'on considère la durée de la peste, le peu de précautions qu'on prenoit pour s'en garantir, et l'inexpérience des médecins, on jugera, d'après le tableau que je viens de tracer, que ce n'est pas exagérer le nombre des morts, que de le porter à plus d'un tiers de la population d'Athènes. Les tableaux

suivans donneront à ces calculs un nouveau degré de probabilité.

Le fléau eut à peine cessé, que de fréquens tremblemens de terre mirent le comble à la désolation et à la frayeur, qui fut encore augmentée par l'apparition d'une comète visible durant soixante jours, l'an 431 avant Jésus-Christ.

A l'époque de la peste d'Athènes, il y avoit trois cent vingt-un ans que Rome existoit, et la peste avoit déjà ravagé plus de onze fois cette ville, et une partie de l'Italie. Ce n'est pas de l'Orient qu'elle y étoit apportée, comme on le pense communément, parce qu'à cette époque reculée, Rome, du temps des rois surtout, n'avoit aucunes relations directes, ni indirectes, avec les contrées de l'Afrique et de l'Asie, où l'on croit que la maladie est indigène. Elle étoit engendrée en Italie, comme je l'ai dit dans l'Introduction, par les mêmes causes qui l'engendrent dans les pays qui nous

l'envoient : voilà pourquoi dans ces anciens temps on la trouve plus souvent au delà des Alpes qu'en Egypte, en Grèce et en Asie, parce que l'Italie, moins policée, moins bien cultivée que ces autres parties du monde, étoit couverte de marais, de cloaques, et de ces amas de pourriture qui répandent dans l'air le venin pestilentiel. Les progrès que les arts, l'agriculture et la civilisation firent ensuite dans le sixième siècle de la République, ralentirent la violence du mal, s'ils ne le détruisirent pas, et apportèrent dans l'état du sol et de l'air, et dans la manière de vivre des habitans, des changemens si salutaires, qu'il n'est presque plus fait mention de la peste avant la onzième année du règne de Néron, qu'elle emporta trente mille personnes à Rome (1), dans l'espace de trois mois, l'an 65 de l'ère chrétienne. Cent

---

(1) Suet. c. 39.

ans après, lorsque Marc Aurèle occupoit le trône impérial, les soldats de Lucius-Verus, qui s'en étoient infectés en Syrie, la répandirent dans tous les lieux de leur passage (2), en revenant en Italie; et comme malheureusement on ne connoissoit point encore ces précautions avec lesquelles on sait à présent l'arrêter, la combattre et l'étouffer, elle avoit à peine attaqué une ville, que les habitans la portoient dans tous les lieux où ils avoient des relations : de là, elle passoit dans les autres, et ne cessoit d'étendre ses ravages, que lorsqu'un changement arrivé dans l'air éteignoit ses feux, en détruisant le venin pestilentiel. Elle recommençoit, lorsque de nouvelles exhalaisons, aussi malignes que les précédentes, agissoient sur les corps disposés à recevoir leurs impressions.

---

(1) Orose, l. 3, c. 27, et Dion.

Le fléau fit des ravages étonnans dans toute l'Italie, et surtout à Rome. La terreur y fut à son comble : les habitans, frappés de l'image toujours présente de la mort, adoptoient avec avidité tous les bruits, même les plus absurdes, pourvu qu'il y eût du merveilleux. Ainsi ils crurent, sur la foi de quelques imposteurs, que la fin du monde approchoit, et qu'un feu envoyé du ciel alloit le consumer. On arrêta un de ces faux prophètes, et l'on sut de lui qu'une troupe de scélérats ayant formé le projet de mettre le feu à la ville, afin de la piller dans le moment du désordre, avoit imaginé cette prédiction, pour empêcher qu'on ne découvrît les coupables, dans un événement qu'ils vouloient faire regarder comme surnaturel.

Cependant le fléau emportoit tous les jours un nombre prodigieux de personnes, parmi lesquelles on comptoit beaucoup de noms illustres. Le nombre des morts, parmi les pauvres, étoit infini. On

n'avoit point assez de tombereaux pour les transporter à la sépulture commune. L'empereur payoit des deniers publics les frais de transport, et cependant les maisons, les rues et les places publiques étoient toujours encombrées de morts. Galien étoit alors à Rome, mais bien différent d'Hyppocrate, qui avoit tout sacrifié pour voler au secours des Athéniens, il s'enfuit; les uns disent à Aquilée, les autres à Pergame, sa patrie, loin du danger qu'il craignoit de partager.

Le fléau recommença sous Commode, l'an 187 de J. C., avec une violence qui fit croire qu'on n'avoit jamais rien vu de pareil. Il mouroit jusqu'à deux mille personnes par jour, durant un certain temps. Les médecins conseillèrent de porter sur soi des odeurs, et de faire usage de tous les parfums qui pouvoient purifier l'air. Mais ce préservatif est impuissant quand il est seul, et surtout quand on n'empêche pas la communi-

cation des personnes et le contact des hardes. Ainsi le mal continua de faire des ravages affreux parmi les hommes, et même parmi les animaux.

Commode entendant dire aux médecins (1) que certains arbres, tels que le laurier, répandent une odeur capable de préserver de la peste, s'enfuit à *Laurentum*, lieu renommé par les bosquets de laurier, dont il étoit rempli, et s'y garantit de la peste, quoiqu'il fût le seul peut-être, à cause de ses crimes, qu'elle n'auroit pas dû épargner pour le bonheur du genre humain. Il est à présumer qu'il usa de quelques autres précautions, comme de n'avoir aucune communication avec des gens suspects, et de ne laisser rien introduire de *contaminé* dans son palais; car ce n'est qu'à ces conditions qu'on éprouve tous les effets salutaires d'un air pur; mais l'histoire n'entre pas dans ces détails.

---

(1) Hérodien, l. 1.

Je laisserai à l'écart tout ce qu'elle raconte des autres pestes qui affligèrent l'humanité dans les siècles suivans, pour fixer l'attention du lecteur sur une des plus singulières et des plus terribles dont il soit parlé dans les annales du monde ; je veux dire sur la fameuse peste de Constantinople, en 542, sous l'empire de Justinien.

PESTE DE CONSTANTINOPLE,

L'an de J. C. 542.

Ce n'étoit pas dans une contrée, suivant Procope, ni contre un seul peuple, ni dans une saison de l'année, que cette peste déployoit ses fureurs ; elle les étendoit sur toute la terre, n'épargnant ni âge, ni sexe, ni condition. Les îles, les rochers, les cavernes, les chaumières, n'en mettoient point à l'abri. L'hiver, le printemps, l'été, l'automne, lui étoient également favorables pour pénétrer partout où il y avoit des hommes à dévo-

rer; et si, lorsqu'elle dévastoit une ville, elle épargnoit les lieux voisins, elle y revenoit l'année d'après, et ne les quittoit qu'après avoir immolé un nombre de victimes égal à celui qu'avoient perdu les lieux qu'elle avoit auparavant désolés. Que les météorologistes et les sophistes, ajoute Procope (1), nous expliquent les causes de ce phénomène incompréhensible; pour moi, je n'en vois point d'autre que la volonté de Dieu. Cet historien, qui étoit à Constantinople, quand la peste ravageoit cette capitale de l'Empire, dit qu'elle avoit d'abord commencé à Pelouse (2), en Egypte; que là, s'étant en quelque sorte divisée en deux fléaux, elle gagna, d'un côté, l'Orient, en tournant vers la Palestine, et de l'autre l'Occident, en prenant par Alexandrie, d'où elle se répandit

---

(1) L. 2, c. 22. Voyez aussi Evagre, hist. eccl., l. 4 c. 29.

(2) Aujourd'hui *Pharamé*.

successivement dans tout l'univers, mettant une sorte de régularité dans sa marche, de manière qu'elle s'arrêtoit dans chaque pays à peu près le même nombre de mois; ne passoit légèrement dans aucun, et n'en omettoit aucun, commençant toujours par les plus voisins de la mer, d'où elle s'avançoit progressivement jusqu'aux plus éloignés, et les dépeuploit tous.

Evagre, qui étoit alors à Constantinople, et qui nous a aussi laissé une histoire de cette peste, dit la même chose, et ajoute quelques circonstances qui méritent d'être rapportées. Il observe, par exemple, que souvent dans une ville elle n'attaquoit que certains quartiers ou certaines familles ; mais que les personnes qu'elle épargnoit cette année-là étoient seules attaquées l'année d'après, et mouroient presque toutes ; que, ce qui étoit encore plus étonnant, elle infectoit de son venin, dans une ville saine, les personnes qui étoient nées

dans celle où elle exerçoit actuellement ses fureurs.

Ce fait, tout incroyable qu'il paroît, n'en est pas moins probable, puisqu'on lit dans le traité de la peste par Senac, p. 24, que les Anglais, dans un temps où cette maladie régnoit chez eux, en étoient attaqués jusque dans les pays étrangers. « Ainsi, dit cet auteur, la » parenté étoit une espèce de contagion. » Dès que quelqu'un étoit attaqué de » la maladie, il préparoit, pour ainsi » dire, ce mal à toute sa famille. Nul » ne pouvoit se flatter de l'éviter. La » liaison du sang les soumettoit tous » au même sort, et les enveloppoit dans » le même danger ».

Cardan rapporte aussi qu'étant à Bâle, il y eut dans cette ville une peste qui n'attaquoit que les Suisses, épargnant les étrangers, tels que les Français et les Italiens (1).

---

(1) De Variet. rerum, l. 8, c. 48.

Il faut que ces sortes de faits soient attestés par des auteurs graves, pour être crus. Evagre raconte d'autres circonstances aussi peu vraisemblables, que je ne dois pas omettre, parce qu'elles se vérifieront un jour, comme les faits précédens, ou parce qu'elles serviront à graduer la crédulité de l'esprit humain, chose qui n'est pas indifférente dans l'étude de l'histoire.

Il dit donc que les redoublemens de la peste arrivoient toujours à la fin de chaque indiction (1); que c'est au retour de ces malheureuses périodes, qu'il perdit successivement tout ce qu'il avoit de plus cher, sa femme, ses enfans, son petit-fils, ses proches parens, ses amis, et jusqu'à ses domestiques; *ainsi*, ajoute-t-il, *on eût dit que ces différentes*

---

(1) L'indiction est une révolution de quinze années, qu'on recommence toujours après la quinzième.

périodes s'étoient partagées la somme de mes malheurs. La seconde année de l'indiction étoit encore très-critique suivant lui ; il remarque qu'Antioche fut attaquée quatre fois de la peste, en quatre indictions différentes.

Cet auteur raconte d'autres faits qui lui paroissent surnaturels ; mais qui perdent tout leur merveilleux, quand on les rapproche des loix ordinaires de la nature. La manière dont il s'explique, prouve que de son temps on ne croyoit pas que la peste fût contagieuse ; puisqu'il est étonné qu'un homme qui n'entroit qu'une seule fois dans la maison d'un pestiféré, prît la maladie; qu'il la contractât même dans les places publiques ; que ceux qui s'étoient enfui de Constantinople la communiquassent aux personnes qui ne l'avoient pas, sans la prendre eux-mêmes ; que d'autres, encore plus heureux, en fussent exempts, quoiqu'ils eussent touché des malades ou des morts ; qu'une mère et un frère

tendres, que des enfans affectueux, que des amis sensibles désirant de s'infecter du venin pestilentiel, pour suivre au tombeau les objets de leur amour, n'en vinssent jamais à bout; tandis que des personnes de leur connoissance humoient le poison mortel, lorsqu'elles faisoient tout ce qui étoit en leur pouvoir pour s'en garantir. Son étonnement auroit cessé, s'il avoit su que le venin pestilentiel, dans les maisons des malades, s'attache à l'air, aux murailles, aux étoffes, aux hardes, aux meubles, et qu'il suffit de les toucher pour s'en pénétrer; s'il avoit su encore que les habits d'un homme sain s'en impreignent et le communiquent sans qu'il le prenne lui-même, lorsque son corps n'est pas disposé à le recevoir, etc.

Il faut examiner avec les mêmes règles de critique, le récit de Procope, pour le dépouiller de ce merveilleux, dont l'esprit de son siècle embellissoit les phénomènes de la nature. Cet auteur

dit que des démons revêtus des formes humaines, apparoissoient aux hommes, et les frappoient de maladie, tantôt dans une partie du corps, et tantôt dans une autre.

Ces spectres n'étoient autre chose que les rêves d'une imagination malade, égarée par des terreurs religieuses, et par la crainte d'une mort toujours présente ; mais il en résultoit des effets très-extraordinaires. Ceux qui en étoient frappés s'enfuyoient dans les églises, poussant des cris lamentables, et invoquant le nom de Dieu ; plusieurs mouroient dans des agitations inconcevables : preuve certaine que la maladie les avoit déjà atteints, et qu'on doit attribuer ces fantômes à la fermentation extraordinaire du sang.

Il y avoit des gens qui s'enfermoient dans leur chambre, refusant de répondre à leurs parens et amis, parce qu'ils s'imaginoient que c'étoient des esprits malfaisans qui frappoient à la porte

Plusieurs enfin se croyoient poursuivis par des voix qui leur annonçoient qu'ils étoient inscrits dans le livre de mort. Tels sont les effets de cette maladie, qu'elle tourmente toujours par des songes effrayans, tantôt sur un objet et tantôt sur un autre, suivant qu'on est fortement affecté d'une idée. Ainsi, le navigateur voit des tempêtes affreuses; le militaire, des combats; l'habitant des montagnes, des précipices et des bêtes féroces; le marchand, des voleurs; et comme dans ce temps-là les Grecs s'occupoient beaucoup de l'empire des mauvais esprits, il n'est pas étonnant que dans leur maladie ils les vissent toujours à leurs côtés; il y en eut qui se croyoient environnés d'assassins; et qui, frappés de cette idée, fuyoient de toutes parts en poussant des hurlemens affreux.

Parmi ceux qui étoient attaqués de la peste, il y en avoit que la fièvre saisissoit subitement au sortir du lit, à la promenade, au milieu de leurs occu-

pations ordinaires, sans qu'aucun signe avant-coureur l'eût annoncée. Cependant ils n'éprouvoient aucun changement notable dans le corps, aucune altération sur le visage. La fièvre étoit si peu sensible, que le malade ni le médecin n'y soupçonnoient aucun danger; mais le jour même, le lendemain, ou quelques jours après, il sortoit des parotides, des tumeurs sous les aisselles, des bubons aux aines et aux cuisses. Il se formoit dans les viscères des charbons qui les consumoient : la gangrène éteignoit dans les bubons le reste de chaleur qui étoit nécessaire pour les décharger de leur venin. Alors les cuisses se desséchoient comme si elles avoient été flétries par un souffle brûlant. Si dans quelques malades les bubons s'élevoient en pointe; s'ils s'ouvroient promptement par la suppuration, les malades se sauvoient.

Personne n'étoit plus à plaindre que les gens qui les servoient, non à cause

du danger de prendre la maladie, car ils en furent presque tous exempts ; mais parce qu'ils avoient des peines infinies, tantôt pour remettre dans le lit les malades qui se vautroient par terre ; tantôt pour retenir ceux qui, dans un accès de frénésie, vouloient se jetter par la fenêtre. Il falloit empêcher ceux-ci d'aller se précipiter dans la mer ; faire manger ceux-là, qui vouloient se laisser mourir de faim ; en retirer d'autres de la léthargie dont ils ne sortoient qu'après avoir perdu la mémoire ; enfin il falloit prévenir ou arrêter tous les actes de frénésie dont ils étoient capables.

Les médecins ne comprenant rien à ces accidens extraordinaires, et soupçonnant que la violence du mal résidoit dans les bubons, résolurent de disséquer les cadavres pour s'éclairer. Ayant donc ouvert quelques tumeurs, ils découvrirent des charbons du plus mauvais caractère, qui emportoient les malades subitement ou en peu de jours.

Outre les bubons, il survenoit une espèce de tumeur bien plus formidable. Le corps se couvroit de taches pourprées, sur lesquelles s'élevoient des boutons de la grosseur d'une lentille, qui emportoient subitement les malades, dont plusieurs mouroient épuisés par des vomissemens de sang ; d'autres, en évitant la mort, perdoient la langue, ou ne formoient que des sons inarticulés. Tout ce que je puis assurer, dit Procope, c'est que les plus célèbres médecins se trompèrent souvent, l'événement ayant presque toujours été différent de ce qu'ils avoient annoncé ; de sorte que cette maladie confondoit tous les raisonnemens, rendoit les secours de l'art inutiles, puisque les mêmes remèdes étoient salutaires aux uns et nuisibles aux autres, et qu'on mouroit ou qu'on guérissoit contre toute attente.

Les femmes enceintes périrent toutes avec leur fruit, excepté trois, dont les enfans moururent dans le sein de leur

mère. Une autre, au contraire, mourut du mal, en accouchant, sans que l'enfant en apportât aucun signe en venant au monde.

Evagre diffère un peu de Procope dans les détails; mais on voit à travers cette différence, que cette peste étoit terrible, et qu'il a eu raison de dire, que sous bien des rapports, elle étoit la même que celle d'Athènes. Suivant lui, elle attaquoit d'abord le cerveau : certains malades avoient les yeux rouges, étincelans, le visage bouffi et le gosier enflammé : cette inflammation causoit une mort prompte. D'autres étoient consumés par une fièvre lente, durant laquelle il leur survenoit un cours de ventre et des bubons qui les emportoient au second ou au troisième jour. Le délire, la frénésie, la manie se mêloient souvent à ces accidens : des charbons couvroient tout le corps, et portoient le délire à son comble. Presque tous les malades mouroient ; quelques-uns es-

suyoient deux rechutes : la troisième les emportoit.

Dans les commencemens, le nombre des morts ne fut pas effrayant ; mais il augmenta progressivement, jusqu'à dix mille par jour (1). Dans les premiers mois, chaque famille enterroit les siens. Bientôt après, il fut impossible de remplir ce devoir, quand les maîtres et les domestiques se trouvèrent privés, par la maladie ou par la mort, des secours mutuels qu'ils pouvoient se rendre, de façon que la plupart des cadavres se trouvoient sans sépulture.

L'empereur, touché de cet affligeant spectacle, chargea Théodore, son référendaire, du soin de les faire enterrer. Il lui donna des gardes du palais et de l'argent ; et Théodore y ajouta encore du sien. Alors tout prit une nouvelle activité ; les gens riches payèrent pour faire

---

(1) Procop. L. 2, c. 23.

enlever les corps de leurs parens qui restoient sans sépulture, et Théodore fit enterrer ceux des pauvres qui pourissoient dans les maisons ou dans les rues. Quand on eut rempli les tombeaux des églises, on fit creuser, hors des portes de Constantinople, de grandes fosses où on porta ceux qui restoient. C'est par là qu'ils auroient dû commencer pour délivrer la ville de cet air pestilentiel que tant de cadavres entretenoient ; mais la crainte superstitieuse de profaner les corps des chrétiens en les enterrant hors des temples, a toujours entretenu et envenimé la peste dans les lieux où elle a pénétré.

Cependant les corbeaux (1) tomboient malades ou mouroient de fatigue. Pour épargner à ceux qui les remplaçoient la peine d'un long trajet, on imagina de jeter les morts dans les tours dont les

---

(1) On appelle ainsi les hommes chargés d'enterrer les pestiférés.

murs de la ville étoient flanqués. Cette idée fut presque aussi funeste que celle de les enterrer dans les églises ; car, comme on ne connoissoit point encore la méthode salutaire de les couvrir de chaux pour les consumer, ils exhalèrent bientôt une infection épouvantable, qui répandoit la mort dans la ville, toutes les fois que le vent y portoit ces vapeurs pestilentielles. D'autres *corbeaux* traînant les malades jusque sur les bords de la mer, en remplissoient des bateaux, qu'ils abandonnoient au gré des vents, et qui étant ensuite ramenés au rivage par les flots, augmentoient l'infection et la corruption de l'air.

Ces détails paroîtront sans doute dégoûtans : mais quelle est l'école où l'on s'instruit sans quelque dégoût ? et si l'instruction qui résulte de ce tableau fait éviter des fautes dont les suites seroient très-funestes en temps de peste, on doit pardonner à l'histoire des images qu'elle écarteroit, si les lois sévères qui

lui sont imposées, lui permettoient d'omettre ou d'altérer les faits qu'elle est chargée de transmettre à la postérité.

Procope observe que toutes les haines s'appaisèrent, et que tous les partis se réunirent pour enterrer les morts; que les débauches cessèrent, que les plus dissolus pratiquèrent les devoirs de la religion, « non pas, dit-il, qu'ils eussent » passé tout à coup de la dissolution à la » continence, parce que ce changement » est impossible sans le secours de Dieu, » dans les hommes que la nature ou » l'habitude a rendus vicieux »(1); mais parce qu'ils voyoient la mort suspendue sur leurs têtes : aussi, à mesure que le mal se ralentissoit, ils reprenoient leurs anciennes habitudes et devenoient pires qu'auparavant, de façon qu'on pourroit

---

(1) Επει τοις ανθρωποις οσα εμπεπηγε φυσει ἢ χρονου μακρου διδασκαλια, ραϛα δη ουτω μεταβαλλεσθαι αδυνατα ϵϛιν, οτι μη θειου τινος αγαθου επιπνευσαντος.

dire qu'à cette peste l'humanité perdit beaucoup, même du côté du moral, parce qu'on n'en eut plus la même opinion. On se doute bien que toutes les sortes de commerce, tous les ouvrages furent interrompus, par la raison que chacun étoit occupé à soigner chez soi les malades, ou à pleurer ses pertes, et qu'on ne trouvoit dans les rues que les gens qui alloient enterrer les morts. Cette inaction générale causa la famine, qui emporta encore un grand nombre d'habitans. Justinien lui-même fut attaqué de la contagion : un charbon pestilentiel fit craindre pour sa vie, et acheva de mettre en deuil la ville déjà affligée par tant de maux.

Cette peste, une des plus terribles dont l'histoire fasse mention, dura cinquante-deux ans, et dépeupla l'univers : on ne voit même pas pourquoi elle ne dura pas davantage ; puisqu'on ne désinfectoit ni ne brûloit les hardes et les meubles des pestiférés : ce qui me fait

croire que le venin pestilentiel répandu dans l'air, s'épuise, ou qu'il cesse d'agir, lorsque parmi les hommes il n'y en a plus aucun dont le corps soit disposé à le recevoir. C'est ainsi que la petite vérole cesse de temps en temps, jusqu'à ce que l'altération de l'air et celle des humeurs dans les enfans la reproduisent, soit à la ville, soit à la campagne.

Il ne faut donc pas regarder comme tout autant de maladies différentes, mais simplement comme des éruptions du même feu pestilentiel, les dix pestes dont l'histoire fait mention, depuis l'an 542 jusqu'à la fin du même siècle. Qu'on ne dise pas que c'étoient simplement des maladies épidémiques : on ne peut s'y méprendre, puisque les historiens les caractérisent par les bubons aux aines et aux aisselles.

Je vois même cette terrible maladie se prolonger dans les siècles suivans, et mettre plus ou moins d'intervalle dans ses fureurs, selon qu'elle trouvoit, dans

l'état de l'air et dans les corps, plus ou moins de tendance à favoriser son action. Peut-être aussi que nous aurions la preuve complète qu'elle étoit permanente en Europe, agissant tantôt dans une contrée et tantôt dans une autre, si les historiens et les chroniqueurs avoient eu soin de marquer toutes ses agressions.

Mais, malgré ce défaut d'exactitude, qui croira que toutes les fois qu'elle a paru en Europe, et surtout en France, elle y a été apportée du Levant où nous n'avions aucune relation? que notre marine marchande, qui n'existoit pas, alla s'en infecter dix fois en Egypte ou en Syrie, depuis l'an 542 jusqu'en 599? Il faut donc renoncer à la vieille idée qui plaçoit hors de l'Europe le pays où vient naturellement la peste; car il n'en est pas d'elle, comme de ces plantes qui ne naissent que dans certains climats. Elle vient partout où se trouvent les causes qui l'engendrent; et dans l'Introduction,

j'ai prouvé que ces causes existoient en Europe, dans le moyen âge, en Italie surtout, et dans la partie des Gaules connue sous le nom de France. Ce que nous avons à regretter, c'est que les historiens de ce temps-là n'aient donné que des indications de ce terrible fléau, sans décrire ses dévastations. Grégoire de Tours est le seul qui soit quelquefois entré dans des détails.

Cette stérilité des écrivains est cause que je passerai légèrement sur plusieurs siècles, et que je me bornerai, pour ces temps de barbarie, à la chronologie des pestes que je ferai imprimer. Il semble que la peste terrible, qui commença sous le règne de Léon L. Isaurien, vers l'an 740, et qui se prolongea sous celui de Constantin Copronyme, puisqu'elle dura vingt ans, auroit mérité, par ses ravages, de fixer l'attention de quelque historien. Cependant ceux d'alors se bornent à dire que la frénésie en étoit un accident essentiel, et qu'elle

se terminoit par des bubons. « Mais » quelques stériles que soient les au- » teurs, dit un moderne, nous recueil- » lons dans leurs descriptions assez de » traits pour voir l'unité de ces mala- » dies ; car ce sont toujours les mêmes » maux qui se *réveillent* en certains » temps (1) ».

Ces derniers mots feroient croire que Senac soupçonnoit que la peste étoit permanente en Europe ; mais comme il n'avoit pas approfondi son sujet, il n'avoit pu s'en assurer : voilà pourquoi il s'explique avec l'incertitude d'un homme qui n'ose s'élever contre les anciens préjugés. Il ajoute qu'on trouve dans la peste de 1350 une ressemblance avec les pestes précédentes. Que ceux donc qui voudroient nous faire regarder celles dont je donnerai le catalogue, comme de simples maladies épidémiques, apprennent à se défier de leur

(1) Sen. traité de la peste, p. 21.

jugement; car je remarque, d'après le témoignage des auteurs, qu'en remontant des unes aux autres, jusqu'à celle qui faisoit époque, elles avoient toutes un air de famille qui empêchoit de méconnoître leur nature. Je passerai sur celles qui furent si fréquentes dans les siècles de barbarie, pour m'arrêter à celle de 1346, que d'autres désignent par l'année 1350 (1).

---

(1) J'ai dit plus haut que les exhalaisons qui émanent des cadavres pestiférés, entretiennent la peste. Ça été jusqu'à présent l'opinion des médecins et des administrateurs qui, ayant vécu dans une ville pestiférée, ont suivi avec le plus de soin cette maladie dans son cours; c'est de là que vient l'usage généralement reçu et recommandé de faire consumer dans la chaux les cadavres des pestisférés, et de ne pas les enterrer dans les églises. Cependant, Jean Howard, de la société royale de Londres, qui a donné une histoire des lazarets, insérée parmi les *mémoires sur les établissemens d'humanité*, n°. 6, p. 74, est d'un avis opposé, et il se fonde sur le fait suivant.

Peste de l'an 1347.

Quelques auteurs, par une licence qui semble n'être permise qu'aux poëtes, personifiant en quelque manière la peste,

---

« L'intendant de l'hôpital français à Smyrne, » dit-il, m'a assuré que dans la dernière peste » qui a enlevé beaucoup de monde dans cette » ville, sa maison étoit devenue presqu'inhabi- » table, à cause d'une odeur excessivement fétide » qu'on y respiroit, surtout lorsqu'on ouvroit » les fenêtres qui donnent sur le grand cime- » tière, où on laissoit journellement une mul- » titude infinie de corps sans les enterrer, mais » que cette odeur n'avoit nullement affecté » sa santé ni celle de sa famille. Un riche » négociant de l'endroit, m'a dit aussi que lui » et toute sa maison avoient éprouvé le même » désagrément, sans qu'il en fût résulté pour » eux aucunes suites funestes ».

Ce fait prouve ce que je dis ailleurs, savoir que la peste s'éteint avec la vie des pestiférés; mais, en l'admettant, il n'en résulte pas moins que les exhalaisons fétides qu'ils envoient, donnent une plus grande activité au venin pes-

l'ont représentée comme un monstre, qui, sorti d'un marais infect, s'élance dans les campagnes et dévore tout ce qu'il trouve sur son passage. C'est ainsi qu'on seroit tenté de représenter la fameuse peste qui, vers le milieu du quatorzième siècle, promena ses fureurs dans tout le monde connu, d'où lui vint le surnom de *peste noire*.

Elle partit, suivant eux, du royaume de Cattay, au nord de la Chine, en 1346, se glissa dans l'Inde, parcourut la Turquie d'Asie et d'Europe, pénétra en Egypte et dans une partie de l'Afrique, fut portée en Sicile par des vaisseaux venant du Levant en 1347 : de là elle passa, par le même moyen, à Pise et à Gênes ; infecta, en 1348, toute

---

tilentiel, répandu dans l'air, comme l'ont remarqué les plus habiles médecins, et qu'il seroit très-dangereux de ne pas enterrer les morts et faire consumer par la chaux dans un temps de contagion. Il est très-essentiel de ne pas s'écarter de cette pratique.

l'Italie, excepté Milan ; le pays des Grisons et d'autres contrées voisines des Alpes, où elle fit peu de ravages; franchit ces montagnes, la même année, désola la Savoie, la Bourgogne, le Dauphiné, la Provence, le Languedoc ; pénétra en Catalogne, dans les royaumes de Grenade et de Castille, et parcourut presque toute l'Espagne. Elle ravagea, en 1349, l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande et la Flandre, à l'exception du Brabant, où elle fit peu de mal; porta, en 1350, ses fureurs en Allemagne, dans la Hongrie, le Danemarck, et dans presque tout le nord de l'Europe, d'où elle revint pour ainsi dire sur ses pas, dévasta la partie de la France qu'elle avoit laissée intacte, désola de nouveau, en 1361, celle qu'elle avoit déjà attaquée, retomba sur l'Italie qu'elle dépeupla ; et finit en 1363, après avoir emporté, s'il faut en croire Villani et d'autres historiens, les quatre cinquièmes des habitans de l'Europe.

Les auteurs qui donnent à la peste cette origine, cette unité d'action, ce mouvement progressif, ne l'auroient pas fait partir si légèrement du Cattay, pour l'envoyer dans tout le midi de l'Europe, s'ils avoient su qu'elle y étoit endémique depuis plusieurs siècles, comme elle l'est aujourd'hui à Constantinople; et qu'avant l'année 1346, en remontant jusqu'à l'an 1301, elle avoit signalé ses fureurs au moins six foix en différentes contrées, dans ce court espace de temps seulement; et qu'il faudroit, je le répète, supposer à notre marine marchande de ce temps-là un bien plus grand nombre de vaisseaux qu'elle n'en avoit, ou supposer nos ports bien plus fréquentés par les étrangers qu'ils ne l'étoient, s'il falloit la faire arriver par un navire turc, arabe, grec ou italien, toutes les fois qu'elle a éclaté dans nos climats.

Quelle idée même ne donneroit-on pas de notre commerce dans le Levant,

bien long-temps avant les croisades, si l'on vouloit faire entrer les pestes parmi les effets qui prouveroient nos relations commerciales avec les pays soumis à la domination grecque ou ottomane ? L'absurdité de cette idée et le grand nombre de pestes qu'il y a parmi nous, viennent à l'appui de ce que je dis dans l'Introduction, savoir, que ce fléau étoit autrefois indigène et endémique parmi nous.

Les ravages qu'il fit en 1346 et les années suivantes sont étonnans ; mais comme la France n'avoit point alors de ces écrivains exacts qui se plaisent à transmettre à la postérité le récit fidèle des faits dont ils sont témoins, je serai obligé de prendre mes tableaux dans les pays éloignés. Cependant je ne tirerai pas tous mes matériaux des auteurs étrangers : je trouverai encore, dans des écrits imprimés ou manuscrits d'auteurs français et contemporains, de quoi fixer l'attention du lecteur sur la France.

Mais, je le répète, je suis obligé d'emprunter des auteurs étrangers, et entre autres de Vinarius et des deux Villani, quelques-uns des traits dont ils ont peint la désolation de leur pays. Tel est le propre de la peste, que lorsqu'on croit ne retracer que les formes qu'elle prenoit dans des contrées éloignées, on peint celles qu'elle avoit dans le climat qu'on habite.

Celle-ci étoit toujours précédée de lassitude, de foiblesses, de langueurs; le pouls se dérangeoit aux premières impressions du mal, se concentroit et se déroboit, pour ainsi dire, au toucher. Il étoit fréquent et intermittant, quelquefois plein et onduleux, ensuite il s'abaissoit; ce qui provenoit du dérangement physique du cerveau qui recevant les premières atteintes du mal, les communiquoit aux autres viscères, et causoit le renversement de toute l'économie animale. L'estomac étoit bouleversé par des vomissemens perpé-

tuels; tous les couloirs, destinés à diverses sécretions, étoient forcés par des fluides qui leur étoient étrangers. Le sang sortoit des vaisseaux par le nez, par les poumons, par les intestins et par les reins : ce débordement de fluides, qui rompoit toutes les digues, enlevoit les malades dans un ou deux jours.

Il y avoit dans toutes les villes qu'elle ravageoit la même confusion qu'à Florence, où le nombre excessif des morts empêchoit qu'on ne leur rendît les honneurs de la sépulture. On exposoit les cadavres à la porte des maisons ; quelquefois on les jetoit par les fenêtres, et ils pourrissoient dans les rues, parce qu'on manquoit de monde pour les enterrer, ou parce que ceux qui, dans les commencemens, avoient été chargés de cette périlleuse fonction, avoient les premiers payé le tribut à la mort. Il y eut peu de personnes ensuite qui voulussent les remplacer, même pour un gros salaire.

Cependant il s'en trouva encore : ces hommes, que l'amour du gain rendoit intrépides, touchoient les cadavres sans précaution, les entassoient indistinctement dans des bières ou sur des planches, et les portoient à l'église ou au cimetière le plus voisin ; car on ne songeoit point encore alors à faire ouvrir, hors de la ville, des fosses larges et profondes, pour y jeter les morts et les faire consumer dans la chaux : voilà pourquoi la peste avoit une intensité qui la rendoit si meurtrière.

La police, dans ces temps-là, n'étoit pas même dans son enfance ; on ne se doutoit pas qu'il fallût établir des barrières hors de la ville, enfermer les vagabonds, séquestrer les personnes suspectes de maladie, les soumettre à la quarantaine, et les faire passer par des parfums, avant de les rendre à la société. On touchoit sans défiance les hardes, les étoffes, et tout ce qui circuloit dans le commerce ; on commu-

niquoit sans précaution, et l'on ne savoit peut-être pas que la maladie étoit contagieuse, tant on étoit peu avancé dans l'art de la traiter !

Boccace (1) paroît étonné qu'on la prît en conversant avec les malades, et en touchant ce qu'ils avoient touché. Il rapporte à ce sujet un fait qu'il a peine à croire, quoiqu'il l'ait vu, et qui dément ce que soutiennent les médecins; savoir, que la peste ne passe point des hommes aux animaux, ni de ceux-ci aux hommes par le toucher. Il assure avoir vu plusieurs exemples du contraire, et, entr'autres, deux cochons qui moururent subitement, après avoir rongé les haillons d'un homme mort de la peste.

Ce fait, dit-il, et tant d'autres, qui prouvent l'inévitable danger de la maladie, firent prendre à beaucoup de gens le parti d'éviter ceux qui en étoient

---

(1) Giornata.

attaqués. Les uns formoient des sociétés particulières et ne vivoient qu'entre eux, mangeant des choses saines, buvant du bon vin, mais sans excès, ne voulant entendre parler ni de morts ni de malades, et partageant leur temps entre le sommeil et les amusemens. D'autres, moins raisonnables, se livroient à tous leurs goûts, buvoient, mangeoient, se divertissoient sans ménagement, et rioient de tout, en disant que c'étoit le seul remède contre un si grand mal : le jour dans les tavernes, et la nuit dans des orgies, ils entroient dans les maisons où ils croyoient pouvoir s'amuser, s'y divertissoient tout à leur aise, parce que les propriétaires, détachés des choses de ce monde par l'idée toujours présente de la mort, ne prenoient aucun soin de ce qui leur appartenoit, et en laissoient le libre usage à qui vouloit s'en servir. Ainsi la désolation et le désespoir avoient amené, comme à Athènes, une licence systématique, un abus des plaisirs, et

un oubli des loix divines et humaines, d'autant plus facile, que les ministres de la religion étant morts, ou malades, ou infirmes, ne pouvoient plus ramener les prévaricateurs à leurs devoirs.

Une indifférence semblable pour le fonds gagna les habitans de la campagne. Ces bonnes gens, frappés de l'idée de la mort, ne s'occupèrent plus du lendemain ; ils abandonnèrent la culture des terres, le soin de leurs poules et de leurs bestiaux qu'ils laissoient aller dans les champs au milieu d'une récolte encore pendante, dont ils ne prenoient que ce qui étoit nécessaire pour soulager les besoins du moment : car, le matin, ils ne s'attendoient pas à voir la fin du jour ; et le soir, en se couchant, ils désespéroient de revoir l'aurore.

Il y avoit une troisième classe de gens, qui, moins austères que les premiers, moins dissolus que les seconds, ne se refusoient rien de ce qu'ils croyoient nécessaire à la vie, tant pour le boire

que pour le manger ; alloient partout, avec la seule précaution de tenir à la main des fleurs, des herbes odoriférantes, des clous de gérofle, et d'autres choses semblables, qu'ils sentoient de temps en temps pour se fortifier le cerveau.

D'autres enfin, persuadés que le seul moyen de se préserver de la peste, c'étoit de fuir les pestiférés, abandonnèrent leurs parens et leurs amis, et se retirèrent à la campagne, comme si le ciel avoit donné pour bornes à la contagion l'enceinte de la ville. Cependant elle atteignit la plupart de ces égoïstes ; et, dans leur maladie, ils portèrent la peine de la cruelle indifférence dont ils avoient donné l'exemple, car ils moururent abandonnés de tout le monde.

Au reste, cette apathie étoit devenue si générale, qu'on ne se donnoit plus aucun secours les uns aux autres. Beaucoup de malades mouroient dans leurs maisons sans qu'on s'en doutât ; et les voisins n'étoient avertis de leur mort

que par l'infection des cadavres, qu'ils faisoient enlever par la crainte du danger. Toute société fut dissoute, tout commerce fut interrompu ; les parens et les amis ne se virent plus ; le père, la mère, les enfans, le frère et la sœur, l'oncle et le neveu s'évitoient avec soin ; les médecins même, voyant l'impuissance de leur art, s'éloignèrent du séjour de la mort, et firent penser à ces vers, où Virgile se plaint du danger même des remèdes et de l'absence des médecins.

Quæsitæque nocent artes : cessere magistri,
Phyllirides Chiron, Amythaoniusque Melampus.
Georg. l. 3.

Les dames du premier rang, celles qui étoient distinguées par leurs vertus ou leur beauté, étoient forcées, lorsqu'elles étoient attaquées du mal, de se reposer sur les soins du premier homme qui s'offroit pour les secourir, n'y ayant point de femme qui osât les servir dans ces derniers momens.

Tout, au reste, étoit dégoûtant et repoussant auprès des malades; les matières qui sortoient de leurs corps exhaloient une odeur insupportable; la sueur, les excrémens, les crachats, l'haleine saisissoient d'abord l'odorat par leur fétidité; les urines étoient troubles, épaisses, noires ou rouges : quelquefois elles couloient abondamment, souvent elles étoient presque supprimées; dans plusieurs malades, elles étoient limpides et peu différentes de celles qui s'écoulent des corps en santé; mais, quelque variété qu'elles présentassent, elles déposoient toujours un sédiment.

Il faut avoir envie de se rendre utile, pour entrer dans ces détails rebutans. Mais si, parmi mes lecteurs, il s'en trouvoit quelqu'un qui les désapprouvât, qu'il songe à l'importance dont il est, lorsqu'aucun chirurgien ni médecin actuellement existans n'a vu la peste, de les mettre dans les secrets de cette ma-

ladie, afin qu'elle ne les prît point au dépourvu, si malheureusement elle venoit à pénétrer parmi nous. Cette considération est assez grave pour qu'on me permette encore quelques détails que je prendrai dans l'ouvrage de M. de Senac, qui écrit lui-même d'après *Vinarius*, médecin et témoin occulaire de ce qu'il rapporte (1).

« Les matières fécales, dit-il, étoient » diversement colorées; elles étoient » noires, jaunes et cendrées; les déjec- » tions étoient aussi copieuses que dans » la lienterie. Cependant, malgré le » cours de ventre obstiné, les hypo- » condres, et même tout le ventre » étoient fort tendus. Avec une telle » tension ou un tel gonflement, les « poumons ne pouvoient pas agir avec » liberté. Dans ce bouleversement uni- » versel des autres viscères, ils ne pou-

(1) P. 22.

» voient pas avoir de privilège qui con-
» servât leurs fonctions. Aussi étoient-ils
» agités par une toux qui ne les déga-
» geoit point par des crachats. De toutes
» ces parties si maltraitées, la maladie
» se répandoit sur les dehors du corps :
» au second ou au troisième jour, la
» peau se couvroit d'exanthèmes noirs,
» rouges ou bleuâtres. Aux aisselles,
» aux aines, derriere les oreilles, il
» s'élevoit des tumeurs qui se termi-
» noient diversement ; tantôt elles se
» changeoient en flegmons, et tantôt
» en charbons. Quand les tumeurs s'é-
» toient purgées par la suppuration, il
» étoit dangereux de fermer les issues
» que se faisoit la matière déposée ».

Tels sont les accidens qui caracterisoient cette peste. Les jours funestes étoient le premier ou le second, le troisième ou le cinquième, et enfin le septième. Elle emporta à Florence, dit Boccace, dans l'espace de quatre mois, c'est-à-dire, depuis le mois de mars 1348,

jusqu'au mois de juillet de la même année, plus de cent mille âmes, chose presque invraisemblable, car on n'auroit jamais cru qu'il y eût un si grand nombre d'habitans dans cette ville. Que de beaux palais, ajoute-t-il! Que de superbes demeures, remplies naguère de personnes considérables, restèrent absolument déserts! Que de riches héritages! Que de trésors passèrent en des mains étrangères! Combien n'y eût-il pas d'hommes du premier mérite, de femmes de la plus grande beauté, de jeunes gens charmans qui, ayant dîné en bonne santé avec leurs parens et leurs amis, reposoient avec eux dans la même tombe avant la fin du jour! C'est ainsi que la peste attaque toutes les conditions, et rompt toutes les espérances.

Elle commença à Avignon, au mois de janvier 1348. Le nombre des morts auroit été prodigieux dans certains jours, si l'on pouvoit s'en rapporter au témoignage d'un auteur, contemporain, à la vérité,

mais qui écrivoit en Italie (1) : il prétend qu'en trois mois il mourut cent vingt mille âmes dans cette ville. Je sais bien que la cour papale y attiroit un grand concours de monde ; mais si ce fléau emporta ce grand nombre de personnes en trois mois, il dût encore faire des ravages dans les quatre autres, puisqu'il en dura sept, et l'on ne pourroit porter à guère moins de cent cinquante mille le nombre des morts, dans le cours de la maladie ; chose incroyable ! quand on connoît l'enceinte d'Avignon, même telle qu'elle étoit dans les plus beaux jours de cette ville. Je crois donc que l'auteur a voulu parler des pertes de tout le Comtat. Alors son assertion n'a rien que de vraisemblable.

Une chose très-dangereuse dans ce temps-là, étoit l'idée où l'on étoit qu'il falloit enterrer les morts dans les églises

(1) Hist. Pistol. in fine.

ou dans les cimetières. Il y a toute apparence qu'on ne prenoit pas plus de précautions contre les hardes et les meubles des pestiférés, et contre toutes les choses qui étoient susceptibles de contagion. Voilà pourquoi elle se communiquoit avec cette rapidité, qui dans peu de mois dépeuploit une grande ville. Ce fut donc un grand malheur pour les hommes qui vivoient dans ce siècle grossier, qu'il n'y eût personne en état de lire Hyppocrate et Galien, et les auteurs qui, après ces deux oracles de la médecine, avoient consigné par écrit ce que l'expérience leur avoit appris sur la peste et sur les moyens de la traiter ou de s'en préserver; mais les manuscrits étoient rares et chers, et les gens en état de les lire et de les comprendre étoient plus rares encore que les manuscrits.

Ainsi, la peste, alimentée par toutes les causes faites pour la fomenter, fit des ravages affreux, non-seulement en Provence, mais encore dans le reste de

la France. On trouvoit rarement des médecins, des chirurgiens et des notaires, parce qu'étant plus exposés que les autres, par leur état, ils étoient frappés les premiers; les curés les remplaçoient et avoient le même sort.

Dans la Chartreuse de Montrieux, en Provence, de trente-cinq religieux qu'il y avoit, il ne resta que Gérard, frère de Pétrarque. Il prenoit soin de ses confrères dans leur maladie; et après leur dernier soupir, il lavoit leurs corps et les portoit sur ses épaules au lieu de la sépulture, lorsque la contagion eût enlevé ceux qui étoient préposés à ces fonctions. Cet exemple et plusieurs autres que je pourrois citer, prouve ce qu'attestent plusieurs personnes dignes de foi, savoir que les cadavres des pestiférés ne communiquent point la maladie, qui s'éteint avec la chaleur naturelle du corps. C'est peut-être ce qui a donné lieu au proverbe : *Morte la bête, mort le venin.* Si les étoffes de laine, de soie

ou de coton, et les autres corps mous transmettent la contagion, c'est donc parce qu'ils conservent une chaleur qui entretient et fomente les vapeurs pestilentielles. Voilà comment on peut expliquer la conservation de ces hommes qui, étant chargés d'enterrer les morts en temps de peste, se sont préservés de la contagion, quand ils n'ont touché que des corps nus. Le cardinal Gastaldi en fait la remarque dans son traité sur les moyens de combattre et d'éloigner la peste, p. 266. Howard rapporte dans son histoire des lazarets, deuxième section, que c'est une opinion généralement reçue en Turquie ; cependant, je crois qu'il est plus prudent de ne pas s'y fier.

La peste terrible, qui fait le sujet de cet article, parut à Montpellier à la fin de l'année 1345, et ne finit qu'en 1348 : elle fit périr presque tout le peuple ; et sur douze consuls qu'il y avoit, elle en emporta six. Elle recommença en 1361

avec tant de fureur, qu'il mouroit plus de cinq cents personnes par jour, suivant Ranchin, professeur en médecine et chancelier de l'Université. Elle fit à Paris des ravages affreux en 1348, parce qu'elle n'y trouva pas plus de résistance de la part du gouvernement, que dans le dernier village; mais, ce qui n'est pas moins surprenant, c'est que ses fureurs et celles de la guerre qu'on avoit avec l'Angleterre, et qui fut si funeste à la France, ne rendirent les français ni plus sages ni plus réfléchis. « Toutefois c'est une chose étrange, « dit Mézerai, que ni le fléau de la » guerre, ni celui de la peste, ne cor- » rigèrent point notre nation. Les dan- » ses, les pompes, les jeux et les tournois » continuoient toujours; les français » dansoient, pour ainsi dire, sur le » corps de leurs parens; ils sembloient » témoigner de la réjouissance de l'em- » brasement de leurs maisons et de la » mort de leurs amis ». Ils ont donné

dans des temps plus modernes, des preuves aussi éclatantes de leur folie et de leur insensibilité.

Les Italiens donnèrent à cette peste une cause surnaturelle; ils la cherchèrent dans la colère de Dieu; mais les médecins et les physiciens lui donnèrent une origine moins relevée. Les uns prétendirent que c'étoit un feu sorti de la terre, ou tombé du ciel dans l'orient, et qui, s'étendant vers le couchant, consuma plus de cent lieues, dévorant hommes, animaux, arbres et pierres; « d'où il est résulté, ajoutoient-ils, une » corruption qui infecte la masse de » de l'air, et tombe du ciel comme la » neige, brûlant les hommes, la terre » et les montagnes (1) ».

Les autres disoient que c'étoit une pluie de vers et de serpens. Aucune de

---

(1) Cort. not. hist. l. 9, c. 14. Mat. Villani, t. 1 et 2. J. Villar. l. 12, c. 83.

ces causes n'existoit que dans l'imagination. Cependant on voit, à travers ces opinions extravagantes, que ces physiciens soupçonnoient qu'il y avoit dans l'air des vapeurs nuisibles qui y entretenoient un venin pestilentiel. Le docteur Schagt rendit cette vérité sensible, durant la peste de Leyde, par l'expérience suivante.

Il exposa à l'air, pendant la nuit, un vase rempli d'eau sur laquelle il se formoit une écume ou une espèce de crême. Cette matière mousseuse n'étoit pas une eau agitée, puisque l'eau étoit restée immobile ; c'étoit un poison si terrible, que si on le donnoit à un chien, il en mouroit en peu d'heures. Ainsi on ne peut pas douter que l'air n'eût déposé cette écume sur l'eau, quand la fraîcheur de la nuit avoit condensé les vapeurs ; car le lendemain soir, lorque la chaleur du jour l'avoit dissipée, on pouvoit boire l'eau sans danger. Il n'est dont pas douteux que l'air ne se charge d'exhalaisons

et de vapeurs pernicieuses qu'il reçoit de la terre et des eaux, et que les animaux aspirent avec plus ou moins de danger, suivant la disposition de leurs humeurs : voilà pourquoi rien n'est plus salutaire que de purifier l'air et de le renouveler.

Au lieu de rapporter à des causes purement physiques les ravages que faisoit la peste, il faut les attribuer à l'imprévoyance du gouvernement, qui ne prenoit aucun moyen de l'arrêter, et à l'ignorance des médecins qui ne connoissoient que peu ou point de remèdes ; ainsi l'on avoit à redouter tout à la fois et leur impéritie et la violence du mal ; ce qui devoit nécessairement produire la plus grande mortalité.

Le collége de médecine de Paris ne donna pas une explication plus satisfaisante de ce phénomène ; il en trouva la cause dans un prétendu combat des étoiles et du soleil contre la mer : combat funeste, où l'eau et le feu eurent

tour à tour l'avantage, et occasionnèrent dans l'air une altération qui fit mourir la plus grande partie des être vivans. Des pluies abondantes et contagieuses en furent les suites nécessaires. Il falloit, suivant ces docteurs, trois jours après la pluie, se tenir renfermé dans sa maison, faire brûler dans les appartemens et dans les places publiques des sarmens de vigne, du laurier, des herbes odoriférantes. Les herbages, les poissons, excepté les petits poissons d'eau douce, les mets liquides, les oiseaux, le porc frais, la chair de bœuf, celle de mouton, toute viande grasse, l'huile d'olive; tout cela devoit être banni de la table de quiconque avoit soin de sa santé.

Ils permettoient les assaisonnemens au poivre, au gingembre, au clou de gérofle : dormir pendant le jour; boire plus à dîner qu'à souper; faire ce second repas plus tard que le coucher du soleil; manger du fruit et ne pas boire; se faire saigner; se mettre à une diète trop

forte, c'étoit s'exposer à une mort certaine : mais boire du vin vieux, clair et plein de feu ; en boire souvent et à petits coups ; n'y mettre qu'un cinquième ou un sixième d'eau ; manger des herbes odoriférantes, telles que la sauge et le romarin ; prendre de la thériaque après les repas, quand il avoit plu ; ne rien manger de ce qui étoit cuit à l'eau de pluie ; c'étoit, suivant les mêmes médecins, un moyen sûr de se garantir de la maladie. Les jeunes gens, surtout, devoient observer scrupuleusement ces pratiques pendant l'automne, s'ils ne vouloient pas mourir de la dyssenterie.

On voit, par cette relation que j'ai abrégée, que la médecine étoit encore dans l'enfance, et que quoiqu'on fût continuellement exposé à avoir la peste, puisqu'elle étoit endémique en Europe, on étoit aussi peu avancé dans l'art d'en guérir ou d'en préserver, qu'on l'est à Constantinople et en Egypte, où elle fait de temps en temps des maux

affreux, comme si l'homme étoit condamné à ignorer ou à découvrir lentement tout ce qui pourroit adoucir ses maux ou prolonger ses jours; tandis que, dans les arts de pur agrément, il fait des progrès rapides, et atteint le but en peu de temps. On regardoit comme un bien les intervalles que la peste mettoit dans ses ravages; et, dans ces intervalles, on se livroit aux plaisirs avec toute la vivacité qu'on éprouve après la contrainte: d'ailleurs tous ceux qui échappèrent à la maladie, s'étant enrichis par les successions qu'ils recueillirent, ne s'occupèrent plus à réprimer des passions qu'ils avoient tant de facilité de contenter. Les gens du peuple surtout, se trouvant tout à coup dans l'aisance, n'éprouvèrent de la richesse que l'ivresse qu'elle donne. Les femmes de cet état poussèrent l'aveuglement jusqu'à acheter les riches parures que les femmes de condition portoient avant leur mort, et fournirent à la peste, par ce malheureux

trafic, les moyens d'atteindre ceux qui avoient échappé à ses traits. Elle emporta les trois cinquièmes des habitans, tant à Florence que dans le reste de la Toscane, et dura cinq mois, ayant commencé les premiers jours d'avril 1348, et n'ayant fini qu'aux premiers jours de septembre de la même année. C'étoit une opinion généralement répandue alors, qu'elle duroit tout au plus cinq mois.

Je ne m'étendrai pas davantage sur l'histoire de cette époque qui présente partout les mêmes ravages. Cependant, en les lisant, on doit se rassurer contre la crainte qu'ils inspirent par une réflexion fort simple, qui est qu'on doit bien moins ces malheurs à la violence du fléau, qu'à l'inexpérience des administrations, et à l'ignorance des médecins de ce temps-là. Que pouvoit-on attendre de gens qui ne lisoient point, et pour qui les lumières des autres peuples et des siècles passés étoient

perdues faute de livres ? Chaque génération se trouvoit réduite aux opinions vraies ou fausses de la génération précédente, qu'elle grossissoit de peu de vérités et de beaucoup d'erreurs. On doit mettre parmi ces dernières l'idée où l'on étoit généralement, que la peste n'étoit point contagieuse; idée funeste, qui tendoit à la dépopulation du genre humain.

Cette terrible maladie, qui ne cessoit de circuler tantôt dans un endroit et tantôt dans un autre, se ralluma d'une manière effrayante en 1450 à Paris, surtout, où elle enleva quarante mille hommes en deux mois. « Quercetan, » dit un médecin, est le seul qui nous » en ait donné une idée (1). Elle étoit » accompagnée d'accidens terribles. La » frayeur saisit d'abord les esprits les » plus rassurés ; elle ne leur permet-

(1) Sen. trait. de la peste, p. 23.

» toit de voir d'autre objet qu'une
» mort inévitable. Livrés entièrement
» au désespoir, ils s'enveloppoient eux-
» mêmes dans un suaire. Plusieurs n'a-
» voient pas le temps de s'embarrasser
» de cet appareil ; ils mouroient subi-
» tement. Ceux qui avoient le malheur
» d'essuyer le cours de la maladie,
» étoient couverts de pustules charbon-
» neuses, suite formidable des fièvres
» pestilentielles.

» Jusqu'au quinzième siécle, ajoute-
» t-il, la peste avoit eu la même face ;
» mais alors ses accidens dégénérèrent,
» ou, pour mieux dire, il régna une
» nouvelle maladie qui, sous des dehors
» différens, produisit dans les corps les
» mêmes ravages : ses accidens étoient
» entièrement opposés à ceux qui ca-
» ractérisoient les autres pestes.

» Ce ne fut point par des taches, par
» des charbons, par des bubons que
» cette peste se montra sur les corps ;
» il n'y eut aucune de ces éruptions

» que l'incendie des viscères poussoit
» de tous côtés dans les maladies que
» nous avons détaillées ; la peau n'étoit
» point flétrie par la sécheresse qui ac-
» compagne les taches charbonneuses.
» Au contraire, elle fut inondée par
» des torrens de sueur. Il sembloit que
» tout le corps se fondît en eau. Cet
» écoulement desséchoit les viscères ;
» le feu qui dissipoit leurs fluides ren-
» versoit toutes les loix de l'économie
» animale ; les langueurs, les défail-
» lances, le mal au cœur, les douleurs
» de tête, le pouls fréquent et inégal,
» les palpitations violentes, tous ces
» accidens se réunissoient dans cette
» sueur ; les malades qui négligeoient
» les cordiaux, qui s'exposoient à la
» fraîcheur de l'air, périssoient dans
» les vingt-quatre heures. Mais, malgré
» ces précautions, cette peste fut tou-
» jours mortelle : la première attaque,
» surtout, fit des ravages incroyables.
» Dans chaque ville où elle paroissoit,

» elle saisissoit cinq ou six cents ma-
» lades par jour. De cent, à peine y en
» avoit-il un qui pût résister à la vio-
» lence des accidens. Deux ou trois
» attaques ne garantissoient point des
» récidives ».

Comme rien n'instruit mieux, en fait de maladie, que le rapport d'une personne qui l'a eue et qui raconte ce qu'elle a éprouvé, je vais transcrire ce que M. Foucher d'Obsonville, officier au service du roi, raconte des commencemens, des progrès et des symptômes de la peste, dont il fut attaqué, en revenant des Indes en France par terre, en 1762. Voici comment il s'exprime dans les Observations qui sont à la suite de ses Essais philosophiques sur les mœurs de divers animaux étrangers, p. 195.

« Je ressentis les premières atteintes
» de la peste à deux petites journées
» d'Alep, après être entré dans le dé-
» sert. Sur le soir, prêt à aller me

» reposer, je me plaignis d'un mal aise
» général, et d'une grande pesanteur
» de tête. Le lendemain matin, la fièvre
» fut décidément inflammatoire, et,
» dès lors, je ne connus plus les dou-
» ceurs du sommeil. Le troisième jour,
» le mal de tête et la fièvre me sem-
» blèrent encore plus violens. Deux
» bubons commencèrent à s'élever sur
» l'aine gauche; ma langue gonflée étoit
» devenue d'un brun violet.

» Le quatrième et le cinquième jours,
» des charbons commencèrent à paroître
» sur les lombes, l'épine du dos et le
» *scrotum*. La base de quelques-uns
« devint grande comme la paume de
» la main. Dans ces commencemens,
» ils étoient d'un rouge pourpré. Ce-
» pendant, de même que les autres
» voyageurs de la caravane, j'étois
» obligé d'être sur pied dès deux heures
» du matin, et d'aller à cheval jusqu'à
» onze. Ne pouvant avaler qu'un peu
» d'eau; délaissé par mon domestique

» chrétien qui n'osoit m'aborder ; soi-
» gné par un arabe que je n'entendois
» pas, la violence même du mal, et un
» peu de fermeté m'avoient soutenu
» jusqu'alors. Mais, mes forces dimi-
« nuant d'heure à autre, il ne m'étoit
» plus possible de me tenir à cheval.
» Alors une dame arménienne d'Is-
« pahan, nommée *Tcheramani*, prit le
» parti d'y monter elle-même, ayant
» l'humanité de me prêter son cha-
» meau, sur lequel étoit une espèce de
» litière.

» Le sixième jour, tous les symptômes
» parurent aggravés. Dans un instant,
» mon pouls battit avec une vîtesse
» étonnante ; alors c'étoit du feu qui
» parcouroit mes veines. Puis tout à
» coup, mon sang paroissant intercepté
» dans son cours, une espèce de moiteur
» couvroit mon front, et je me sentois
» défaillir, quoique sans délire et sans
» perdre connoissance. Enfin, la cara-
» vane arriva à *Soccum*, petit village

» ruiné dans le désert. J'étois persuadé,
» ainsi que mes compagnons de voyage,
» qu'il ne me restoit plus d'espoir. Le
» mouvement du chameau étoit devenu
» pour moi un supplice affreux : l'on
» crut donc ne pouvoir mieux faire que
» de me déposer entre les mains d'une
» espèce de religieux arabe ».

Ce religieux étoit un homme à qui l'évêque d'Ispahan l'avoit confié pour en avoir soin dans la route, et à qui il avoit remis en même temps cinquante piastres, et pour à peu près autant d'effets appartenant au malade. Le second jour, celui-ci fut mis en travers sur un âne, et conduit dans un endroit écarté, où heureusement il y avoit un peu d'eau dont il buvoit de temps en temps, pour étancher la soif ardente qui le dévoroit.

« C'est là, continue-t-il, qu'étendu
» sur la terre, sans autre secours qu'un
» peu d'eau, la nature travailla puis-
» samment à expulser le poison qui

» m'oppressoit. Un des bubons s'ouvrit
» de lui-même. Les charbons pestilen-
» tiels, qui d'abord avoient été d'un
» rouge pourpré, étoient devenus jau-
» nâtres, ensuite bruns, et enfin noirs.
» Alors ces parties, tombées en spha-
» cèles, formèrent des escarres dures
» et épaisses, qui, se cernant et se dé-
» tachant du vif, laissèrent à découvert
» de profondes ulcères. Le moment de
» la chute de ces chairs a été la pre-
» mière époque de mon salut. Une sup-
» puration abondante s'établit, et la
» fièvre me quitta presqu'aussitôt ».

Voilà quel étoit son état, lorsque des femmes arabes vinrent par hasard dans l'endroit où il étoit étendu. Elles poussèrent des cris lamentables en le voyant, et lui donnèrent les secours dont elles étoient capables, l'aidant à laver ses plaies avec de l'eau fraîche, et allant chercher des herbes sèches sur lesquelles il se coucha. Pendant un mois qu'il resta dans ce lieu, par l'impossi-

bilité de pouvoir être transporté ailleurs, elles venoient le voir tous les jours, et lui apportoient du pain d'orge, du beurre et du lait caillé pour sa nourriture; elles cherchoient même à charmer ses ennuis par leurs chants, et par ces soins qui soulagent presqu'autant que les remèdes.

M. Foucher étoit pénétré jusqu'aux larmes de tant d'actes d'humanité: mais sa foiblesse ne diminuoit pas, faute d'autres secours; il craignoit même que ses plaies ne s'envenimassent au grand air, étant presque nud, le jour au soleil, et la nuit sous un mauvais abri où on le traînoit avec peine. Cependant il sentoit le besoin d'être transporté dans un lieu où il pût trouver plus de secours. Il demanda donc, par signes et à l'aide de quelques mots arabes, qu'il commençoit à balbutier, d'être transporté à Alep; ce qui lui fut accordé, après avoir passé un mois dans cette terre déserte, où il ne fut sauvé que par une espèce de miracle.

« Les arabes mes conducteurs, dit-il, » me mirent, selon leur usage, à cali- » fourchon sur un chameau. J'avoue » que dans l'état où j'étois, et surtout » avec deux ulcères sur le *scrotum*, ce » fut un nouveau genre de torture dont » je ne pourrois donner d'idée : mais » Alep devoit être le terme de mes » souffrances. Aussitôt le consul et les » négocians français, ne pouvant com- » muniquer avec moi, surent aller au- » devant de mes besoins..... En moins » d'un mois mes plaies furent cicatri- » sées, et je fus en état de repartir » avec une caravane qui se rendoit » dans le Diarbekir et le Curdistan ».

On voit, par ce récit, que la propreté des plaies, la sobriété et une nourriture rafraîchissante peuvent quelquefois guérir un pestiféré. Ce régime est en général très-utile contre un mal qui a sa source dans un feu pestilentiel; mais je ne crois pas qu'il suffise dans tous les cas, à cause des combinaisons

infinies que prend cette maladie, et qui méritent de la part des médecins une étude particulière.

Je finirai cet article par la réflexion suivante de Foucher d'Obsonville, p. 200. « Tout semble indiquer, dit-il, que » le virus pestilentiel n'est qu'un fer- » ment d'alkali deletère, dont l'effet » est de pénétrer, exalter et décomposer » la masse des humeurs : par ce pro- » cédé, il les assimile à sa propre » nature. D'après cet apperçu, peut-être » ne s'agiroit-il, après avoir prompte- » ment dégagé les premières voies, que » d'introduire dans les veines du malade, » en un seul jour, mais avec une grande » circonspection et à deux ou trois re- » prises, une ou deux gouttes d'un es- » prit antiseptique, capable de rétablir » l'équilibre nécessaire à la vie, en » neutralisant l'alkali devenu principe » de mort ».

C'est aux chimistes à examiner jusqu'à quel point ce remède pourroit être

salutaire; je me contente de l'indiquer, sans me permettre d'avoir un avis.

Je ne suivrai pas la peste dans ses différentes périodes : il est si rare que nous en ayons des descriptions bien détaillées, que je suis obligé de passer légèrement sur les ravages qu'elle fit dans le quinzième et seizième siècles, parce que les auteurs ne font guère que les indiquer. Je passe à celle de Milan, en 1629.

PESTE DE MILAN,

En 1629 *et* 1630.

La guerre que la succession au duché de Mantoue attira sur l'Italie, fut cause de la peste qui ravagea la Lombardie, et surtout la ville de Milan, en 1629 et 1630.

La ville de Mantoue appartenoit à la maison de Gonzagues depuis l'an 1328, et avoit été érigée en duché par Charles-

Quint, en faveur de Frédéric II, en 1530. Les descendans de celui-ci se maintinrent à Mantoue jusqu'en 1627, que leur succession passa à Charles Ier. de Gonzagues, duc de Nevers, par son mariage avec Marie de Gonzagues sa cousine, fille unique de François III, héritière à ce titre du duché de Mantoue.

Charles étoit fils de Louis, qui étoit venu à la cour d'Henri II en 1549, à l'âge de dix ans, et qui, ayant été naturalisé français par lettres du mois de septembre 1550, fut l'auteur de la branche de Gonzagues établie en France. Sa femme, Henriette de Clèves, lui avoit apporté en dot le duché de Nevers, le comté de Réthel et quelques autres terres moins considérables.

Charles, devenu héritier du duché de Mantoue par la mort des deux derniers ducs ses cousins, se disposoit à s'en mettre en possession, lorsque le duc de Savoie, et Ferrand de Gonzagues, duc de Guastalla, se disposèrent à le lui

disputer. Cette concurrence alluma la guerre entre la France et l'Autriche.

La France, qui ne renonçoit pas à la conquête de Naples et du Milanais, auroit voulu s'assurer de Mantoue, en y établissant un prince né dans ses états, et attaché à ses intérêts par les liens les plus forts.

L'Autriche, par cette raison, s'opposoit à la mise en possession du duc de Nevers, alléguant pour prétexte les droits des ducs de Guastalla et de Savoie ses alliés, et les droits de suzeraineté qu'elle prétendoit sur Mantoue, dont elle comptoit disposer comme d'un fief impérial. Ces prétentions n'étoient pas de nature à être terminées à l'amiable entre deux maisons rivales, que de longues querelles tenoient toujours divisées, il fallut donc les soutenir par la force des armes.

Il n'est pas de mon sujet d'entrer dans les détails de cette guerre. Je n'en fais mention que parce qu'elle donna naissance

à la peste fameuse qui désola le Milanais, et qui fut apportée dans ce pays-là par les troupes autrichiennes, par celles surtout qui venoient de Flandre où elle déployoit toutes ses fureurs. Ce qui l'envenima en Italie, ce fut la famine que les armées ennemies avoient causée par leurs dévastations. Les habitans de la campagne furent contraints de se réfugier dans les villes voisines, pour y gagner à la sueur de leur front, ou pour y mendier une chétive subsistance. La plupart moururent sur les grands chemins, exténués par la faim; d'autres arrivèrent pâles et défigurés dans les cités, où ils ne trouvèrent pas de quoi reposer leur tête. Ils couchoient dans les rues, sous les hangards, au milieu des places publiques, en un mot, partout où ils trouvoient un pouce de terre propre à leur servir de lit. Il y en eut beaucoup qui allèrent à Milan, où la fainéantise et la misère avoient déjà multiplié à l'excès le nombre des men-

dians. Il s'en trouva, suivant Tadino, neuf mille sept cent quinze (1), quand on reçut la premiere nouvelle de la mortalité, dont étoit affligée la partie du Milanais voisine des Grisons.

On ne manqua pas d'enfermer ces pauvres dans le lazaret ; mais ce fut avec tant d'insouciance, qu'il y en avoit jusqu'à trente dans une petite chambre, couchés sur un peu de paille qui, n'étant pas renouvelée, pourissoit en peu de temps. Les exhalaisons pestilentielles et l'odeur infecte qui sortoient de ces corps sales et mal sains, eurent bientôt corrompu l'air et causé des fièvres malignes approchantes de la peste. Il mouroit jusqu'à quatre-vingt et cent personnes par jour. Il y eut cette année-là, au printemps, des pluies chaudes et continuelles, et en été une sécheresse et des chaleurs excessives.

---

(1) Orig. et gior. della gran. peste, l. 1, c. 4.

L'astrologie alors s'étoit emparée du gouvernement du monde ; et il n'arrivoit jamais d'événement extraordinaire, qu'il n'eût été précédé de ses oracles amphibologiques. Ainsi les astrologues ayant observé une grande comète en 1628, la conjonction de Saturne et de Mars dans le signe des Jumeaux, et celle de Jupiter et de Vénus dans celui de la Vierge, avoient prédit qu'il y auroit en Italie une grande famine et une grande mortalité. La conjonction de Saturne et de Jupiter, je ne sais sous quelle constellation, leur fit dire ensuite que ces fléaux arriveroient en 1630.

Fames in Italia morsque vigebit ubique.

Il y a toute apparence que ces prédictions furent faites après coup, parce que rien ne coûte aux charlatans pour conserver l'empire qu'ils ont usurpé.

J'ai dit plus haut que la peste se déclara d'abord dans la partie septentrionale du

Milanais. Elle ne fut connue qu'après avoir fait beaucoup de ravages, et quand il ne fut plus temps de l'arrêter. Cependant à la première nouvelle qu'on en eut à Milan, le bureau de la santé envoya sur les lieux des commissaires, dont l'un étoit le médecin Tadino, membre du bureau, le même qui nous a laissé l'histoire de cette peste. Ils trouvèrent les habitans des villes effrayés, fuyant à la campagne, tenant à la main une poignée de sauge, de rhus, de romarin, de serpolet, ou bien un petit flacon de vinaigre, qu'ils sentoient de temps en temps pour dissiper l'air contagieux dont ils se croyoient environnés.

Les commissaires reconnurent que c'étoit véritablement la peste qui affligeoit le pays, et constatèrent partout que c'étoient les soldats allemands, qui l'avoient apportée de Flandre en 1628. Ils procurèrent des remèdes et des vivres, mais ne prirent aucune précaution pour arrêter les progrès du mal, en réglant les

communications. Ils les laissèrent libres comme auparavant, ou à peu près, et donnèrent ainsi à la maladie tous les moyens de se répandre avec une rapidité prodigieuse. Elle pénétra à Milan, à la fin d'octobre 1629, dans des hardes que des gens du peuple avoient volées ou achetées à des soldats allemands. Car c'est toujours l'avidité du gain qui, dans ces circonstances, propage le mal; et s'il étoit possible d'étouffer cette passion en temps de peste, on ne perdroit peut-être pas dix hommes dans une ville, où la mort enlève les deux tiers des habitans; mais il y aura toujours de ces âmes avides qui, pour une somme modique, compromettront le salut de leur pays.

La ville de Milan, pressée par le danger imminent où elle se trouvoit, commença d'organiser un gouvernement convenable aux circonstances, et le confia dans tout ce qui ne regardoit pas le militaire, au bureau de la santé, composé de nobles, de bourgeois et de médecins.

Comme tout ce qui peut servir de règle, pour ces temps malheureux, est important à remarquer, je vais rapporter ce qui mérite d'être connu, afin qu'on en fasse usage dans l'occasion, et qu'on voie en même temps que l'on commençoit à s'éclairer sur la manière dont il faut se conduire en temps de peste, quoiqu'on n'eût pas encore toutes les lumières qu'on a acquises depuis ce temps-là.

Le bureau de la santé divisa la ville en plusieurs quartiers, pour mettre plus d'ordre et d'activité dans l'administration. Il prit l'hôpital de Saint-Grégoire, situé hors de la ville, pour en faire un lazaret. C'étoit un grand bâtiment de deux cent quatre-vingt-huit chambres, qu'on divisa en quatre quartiers, dont deux étoient pour les hommes, et les deux autres pour les femmes. Chaque quartier avoit des logemens séparés pour les prêtres, le chirurgien et les autres officiers employés au service des ma-

lades. Il y avoit un corps de logis uniquement destiné à la désinfection des hardes suspectes, et à la quarantaine des marchandises qui venoient des lieux soupçonnés. On mettoit dans un endroit séparé les hardes des pestiférés pour les leur rendre, si elles pouvoient être désinfectées, ou pour les brûler, si on le jugeoit nécessaire.

Ces effets étoient soigneusement étiquetés avec le nom, la rue et la demeure du propriétaire.

Comme ce bâtiment, quelque vaste qu'il fût, ne l'étoit pas assez pour contenir les personnes et les choses qu'on avoit besoin d'y transporter, on fut obligé de prendre d'autres précautions dont je parlerai plus bas.

Chaque administration avoit son bureau particulier. On y voyoit celui des suspects, celui des quarantenaires, celui des marchandises suspectes et des marchandises contaminées, et enfin celui de la distribution des vivres et des

remèdes. Le bureau genéral avoit une autorité entière sur les différens bureaux particuliers auxquels il donnoit un mouvement uniforme et réglé. Les commissaires de chaque quartier étoient astreints à des devoirs qui méritent d'être connus.

Au premier signe de la maladie d'un homme, ils étoient obligés d'en avertir le bureau de la santé, de séquestrer le malade, et de lui demander sur la foi du serment, s'il n'avoit pas caché quelques hardes suspectes. Ils étoient également astreints à tenir un registre de tous les évènemens de leur quartier, qui pouvoient intéresser le salut public, à faire nétoyer tous les jours les rues, les carrefours, les conduits, les loges à cochons; en un mot, à ne laisser dans la ville aucunes immondices. Ils faisoient distribuer les vivres et les remèdes suivant le besoin; mais on ne dit pas si on les portoit dans les maisons, ou si les particuliers alloient les prendre chez les boulangers et les bouchers, sur un

billet du commissaire. Je suis porté à croire ce dernier parti, puisqu'on n'avoit pas mis les habitans en quarantaine dans leurs maisons : ils alloient par conséquent acheter chez les marchands les choses dont ils avoient besoin, ce qui étoit extrêmement dangereux, parce que les personnes guéries, mais non encore saines, et celles nouvellement atteintes du mal, se pressoient dans la foule avec les personnes en santé, et donnoient à la peste autant de moyens de se répandre, qu'il y avoit de points de contact entre ces habitans, que des besoins communs rassembloient dans un même lieu.

Ce qui favorisoit encore ses progrès, c'étoient, d'un côté, l'incrédulité des citoyens, et de l'autre l'ignorance présomptueuse de beaucoup de médecins et de chirurgiens qui, pour éviter la fausse honte de n'avoir pas une opinion à eux, soutenoient que ce n'étoit pas la peste; tandis que d'autres assuroient que ce l'étoit. Ces avis opposés produi-

sirent une espèce de schisme dans la ville. Chaque parti eut des défenseurs; et tandis qu'ils disputoient, le fléau abattoit à leurs côtés des victimes, dont la mort détrompa enfin les incrédules. Alors tous les esprits se réunirent pour combattre l'ennemi commun ; mais il n'en étoit plus temps ; car il étoit maître, pour ainsi dire, de tous les quartiers de la ville. On fut plus occupé du transport des suspects, des malades et des morts, que des précautions nécessaires pour en diminuer le nombre, en employant les préservatifs dont l'expérience a fait reconnoître l'utilité.

Le lazaret de Saint-Grégoire n'étant pas suffisant pour contenir tous les pestiférés et les quarantenaires, on en établit un à chaque porte de la ville, ce qui les porta au nombre de quatre. Mais bientôt ces lazarets se trouvèrent trop petits. D'ailleurs, il n'y avoit ni assez d'hommes ni assez de chariots pour le transport. On résolut donc, et c'étoit

le parti le plus sage, de laisser dans leurs maisons ceux des malades et des suspects, qui étoient assez commodément logés pour se séquestrer des personnes saines, se faire servir, se désinfecter ensuite dans leurs maisons, et faire désinfecter leurs hardes et leurs meubles, sans inconvénient pour les voisins.

Ceux qui n'étoient pas de la ville furent chassés, ainsi que les gens sans aveu; cette mesure eût été sage dans les commencemens, parce qu'elle étoit nécessaire; mais n'y avoit-il pas de l'inhumanité à renvoyer des gens qui ne pouvoient ni ne devoient être reçus en aucun lieu, parce qu'ils sortoient d'une ville où la peste étoit dans toute son effervescence? N'étoit-ce pas les réduire au désespoir et les pousser aux derniers excès par la nécessité de se procurer de quoi vivre? Il eût été bien plus raisonnable et plus humain de les séquestrer dans un hospice, en leur fournissant de quoi subsister.

On s'occupa ensuite de la police des hôtels garnis et des auberges, et du soin de se procurer des nourrices pour les enfans à la mamelle qui avoient perdu leur mère : trois choses qui auroient dû occuper l'administration dans les commencemens de la maladie. La propreté des rues fixa aussi son attention, comme cela devoit être. Il y avoit tous les matins deux charrettes uniquement destinées à ramasser les hardes que les charretiers avoient laissé tomber, et les chiffons qu'on avoit jetés par les fenêtres. Des balayeurs venoient ensuite, qui ramassoient les ordures que les habitans avoient ordre de déposer tous les matins, de bonne heure, devant leurs maisons. On voit par ces détails que les Milanais avoient déjà quelque idée de l'administration qu'il convient d'établir en temps de peste : on ne peut leur reprocher que d'avoir pris ces mesures trop tard.

Les fabriques attirèrent aussi l'attention du gouvernement. Le bureau de

la santé craignant de perdre une des ressources du pays, et de multiplier les pauvres, si elles cessoient de travailler, fit venir les fabricans, pour concerter avec eux les moyens de soutenir cette branche de l'industrie nationale. Ceux-ci opposoient aux raisons qu'on leur donnoit de travailler, la crainte de perdre une partie de leurs marchandises, ou de les voir endommagées, quand on les emporteroit au lazaret, comme suspectes, si un ouvrier étoit attaqué du mal contagieux. Ils alléguoient aussi la cessation du commerce avec les étrangers qui refusoient de trafiquer avec une ville pestiférée. Cette dernière objection étoit sans réplique. On répondit aux autres d'une manière fort peu satisfaisante; et l'histoire ne dit pas si les fabriques continuèrent de travailler, ce qui dépendoit plus de l'intérêt des fabricans que des exhortations du bureau: au surplus, c'est une fort mauvaise spéculation que de vouloir faire travailler

les fabriques dans une ville pestiférée, parce que le rassemblement des ouvriers est un moyen infaillible d'entretenir et de propager la peste, à moins qu'on ne les réunisse tous dans un bâtiment immense d'où ils ne pourront sortir durant la contagion, et où ils trouveront par conséquent tout ce qui est nécessaire à la vie. Mais un pareil établissement ne pourroit se faire qu'aux dépens du public, et l'on auroit toujours à courir les risques de la désinfection, si un ouvrier tomboit malade; sans compter que toute espèce de commerce cessant avec une ville infectee, il est inutile de s'exposer aux dangers d'un rassemblement nombreux, pour ne vendre que long-temps après. Au reste, tout cela dépend de tant de circonstances, qu'on ne peut donner de conseil sur ce qu'il convient de faire. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'en temps de peste les difficultés naissent en foule, et que le plus sûr est de la tenir éloignée.

Il arriva, durant celle de Milan, un fait qui mérite d'être rapporté, parce qu'il peint on ne peut mieux les mœurs du peuple. C'est l'usage dans cette ville que le carnaval dure jusqu'au premier dimanche du carême. Rien ne sert plus à propager la contagion que les bacchanales qui se font durant ces jours de plaisir et de folie. Le chancelier Ferrero proposa de les supprimer. Il semble que cette proposition, faite dans un temps de deuil, où chacun avoit des parens, des amis, des connoissances à regretter, n'auroit dû trouver aucune opposition. Mais non, la municipalité s'y opposa, et le peuple se souleva, en disant qu'il vouloit conserver le rite ambrosien, et se divertir comme à l'ordinaire. On aimoit mieux danser sur les cadavres de ses parens, et sur les bords de la tombe, que de ne point faire le carnaval; car boire, manger, se divertir et ne rien faire, c'est pour le peuple le souverain bonheur, dût-il tomber ensuite dans la plus affreuse misère.

Le bureau de la santé fit plusieurs réglemens fort sages : j'en ai rapporté les principaux ; mais tantôt on s'appercevoit qu'ils manquoient par quelque point essentiel qu'on n'avoit pas prévu ; tantôt ils étoient dérangés par un événement inopiné. Ici, c'étoit un des officiers chargés de l'exécution, qui, par foiblesse ou par négligence, laissoit glisser la maladie dans son quartier ; là, c'étoit un homme incapable, dont les mesures étoient toujours fausses ; plus loin, on manquoit de charrettes et de corbeaux ; ailleurs, la maladie enlevoit les meilleurs commissaires.

Enfin, les accidens imprévus se succédoient si rapidement, qu'on n'étoit pas assuré d'exécuter le soir un plan formé le matin. Ceux qui conservoient leur sang-froid au milieu de ce désordre, croyoient y voir quelque chose de surnaturel ; et dans leurs exhortations verbales, dans leurs discours imprimés, dans les relations qu'ils nous ont laissées,

les auteurs disoient comme Hyppocrate, c'est un *mal divin*; aucune force humaine ne peut le combattre ; ils avoient donc sans cesse recours aux prières publiques et aux processions. Mais ce moyen même prouvoit leur aveuglement ; car, comme on étoit au mois de juillet, où les grandes chaleurs excitent une forte transpiration et des sueurs abondantes, le mal s'aigrissoit dans ce grand concours de monde, et passoit des personnes malades aux personnes saines : aussi le nombre des morts alla-t-il jusqu'à 3,555 par jour durant quelque temps.

On ne manqua pas de chercher une cause extraordinaire à un événement qui l'étoit beaucoup. On crut que des méchans avoient fait brûler des hardes pestiférées, et qu'ils en avoient répandu les cendres dans les rues où la procession devoit passer ; parce que les jeunes gens de l'un et de l'autre sexe marchoient ce jour-là nus pieds par esprit de pénitence. Cette accusation prouve qu'il n'y

a rien qu'on ne puisse faire accroire au peuple, puisqu'il ne savoit même pas que des hardes brûlées avoient perdu tout le levain pestilentiel.

Ce qui donna lieu à ce compte absurde, c'est qu'il y eut des hommes assez pervers pour avoir composé un onguent dans lequel ils avoient fait entrer tout ce que des suppurations pestilentielles et des effets empestés pouvoient contenir de contagieux et de mortel. Ils se servoient de cet onguent pour transmettre le venin aux personnes qu'ils vouloient perdre, et rendoient croyable tout ce que les anciens poëtes racontent de ces femmes qui, par un art magique, répandoient la mort dans une maison ou dans une ville.

Le fait que je rapporte fut juridiquement constaté; les coupables furent pris et punis; la maison où ils forgeoient les traits de la mort, fut rasée, et l'on éleva sur le terrein, le premier août 1630, une colonne avec une inscription qui,

en conservant le souvenir de cet horrible forfait, dévouoit à l'exécration de tous les siècles la mémoire de ceux qui l'avoient commis.

Muratori nie le fait dans son traité du *gouvernement politique*, etc. en temps de peste. Il crut, sans doute, qu'il étoit dangereux de le faire regarder comme possible, pour ne pas en donner l'idée. Mais la méchanceté humaine agit bien toute seule sans le secours des exemples, et il n'est pas inutile de rappeler celui-ci pour avertir la police de veiller sur ce nouveau genre de perversité. Si ce fait que je rapporte sur le témoignage d'un monument public et des auteurs contemporains, tels que le médecin Tadino, membre du tribunal de la santé, et auteur d'une histoire, où il raconte ce qu'il a vu comme médecin et comme commissaire public; si le poids que donne à ces preuves une instruction juridique, ne suffisent pas pour constater le fait, il n'en est aucun qu'on doive croire.

Celui-ci, d'ailleurs, n'est pas le seul de cette nature que rapportent les historiens.

Enfin, la peste touchoit à sa fin, parce qu'elle avoit consumé toutes les matières qui l'entretenoient; on ordonna aux pestiférés et aux suspects qui se promenoient quelquefois dans les rues, de se tenir enfermés chez eux, de purifier leurs maisons avec des herbes odoriférantes, du souffre et de la poudre à canon. Cette opération produisit un effet d'autant meilleur, que le froid étant survenu (c'étoit au mois de décembre), contribua plus que toute autre cause à détruire le fléau qui emporta cent soixante mille personnes dans la seule ville de Milan, et fit des ravages à proportion plus grands dans le Duché, où elle fut livrée à son effervescence naturelle, comme elle l'est dans le Levant. Ce calcul paroîtra peut-être exagéré à la plupart de mes lecteurs. Mais ceux d'entre eux qui savent combien les fureurs de la peste sont rapides et meurtrières, quand une administration

imprévoyante ne leur oppose aucune digue, seront étonnés comme moi, qu'il reste des habitans dans une ville où elle n'est point combattue, ou ne l'y est que foiblement.

PESTE DE LYON,

1628 *et* 1629 (1).

La ville de Lyon avoit trop de rapports avec l'Italie pour ne pas recevoir la contagion que devoient lui transmettre les voyageurs et le commerce. En effet, elle y fut apportée par des soldats venus de cette contrée, à la fin de septembre 1628, lorsque l'automne sembloit avoir ramené les beaux jours du printemps. Le ciel étoit pur, un petit vent frais purifioit l'air, et les rayons du soleil répandoient sur la ville et la campagne une chaleur bienfaisante qui ranimoit la nature. La maladie se fût à peine dé-

(1) Grillot, peste de Lyon, p. 63; et Senac, tr. de la peste, p. 29.

clarée, que la frayeur s'empara des habitans. Chacun ferme ses boutiques et ses magasins, emballe son argenterie et ses effets les plus précieux, commande des charrettes pour le transport des hardes, fait atteler ses chevaux, ou loue des voitures; et hâte, par ses vœux et son activité, le moment heureux où il pourra quitter une ville pestiférée. Ceux qui ont des maisons de campagne s'y retirent, croyant y être à l'abri de la contagion; les autres cherchent un asile dans les villes, les villages et les hameaux voisins; mais dans beaucoup d'endroits on refuse de les recevoir; et ces familles errantes se voyant repoussées partout avec une dureté désespérante, trouvent à peine, à force de prières, de supplications et d'argent, des hommes qui veuillent les recevoir. Quelques-uns, après avoir erré de village en village, tantôt accablés d'injures, et quelquefois chassés à coups de pierres par les habitans, s'en retournent tristement à la

ville, où ils sont mal reçus de leurs parens, et finissent par mourir dans un abandon plus cruel que la mort, puisqu'ils sentent qu'ils l'ont méritée en prenant la fuite les premiers. Il y en eut qui, après avoir eu la barbarie de laisser à la ville leurs femmes et leurs enfans au milieu des pestiférés, périrent dans l'abandon à la campagne, au lieu que leurs femmes et leurs enfans échappèrent à la maladie.

Elle étoit accompagnée de circonstances qui méritent d'être remarquées. Les lieux infects, les maisons pleines d'immondices, étoient, pour ainsi dire, des lieux de sûreté. Les rues étroites, les logemens resserrés, les quartiers étouffés, ces lieux si propres à recevoir les impressions de la peste, en préservoient; au lieu que les collines, les lieux aérés, les jardins agréables y étoient plus exposés. Enfin les maisons vides d'habitans, et où par cette raison l'air devoit être corrompu, s'étoient changées en

demeures saines ; et tel homme s'étoit conservé en santé, dans l'air impur de la ville, qui trouvoit la mort dans la maison de campagne où autrefois il alloit rétablir sa santé.

Quelque part qu'on fût attaqué de la maladie, les accidens qui l'accompagnoient étoient formidables. La raison s'égaroit ; les malades, fatigués par des vomissemens, épuisés par le cours de ventre, périssoient souvent dans cet état de foiblesse. Il y en avoit qui tomboient dans un sommeil profond, d'où rien ne pouvoit les tirer, et la mort les surprenoit dans cet état ; tandis que d'autres, travaillés par des insomnies perpétuelles, ne pouvoient goûter aucun repos, éprouvant des défaillances fréquentes, des douleurs vives, une ardeur brûlante. On remarqua que les maux de tête violens, les douleurs de reins étoient pour l'ordinaire les avant-coureurs de la mort, et que les hémorragies étoient presque toujours mortelles.

La manie saisissoit les tempéramens sanguins et colères ; une frénésie obstinée en tourmentoit plusieurs dès les premières atteintes, et ne cessoit qu'à la mort. D'autres conservèrent un jugement sain jusqu'au dernier moment. Il y en avoit qui passoient six à sept jours sans nourriture, tandis que d'autres éprouvoient une faim dévorante. Aussi les médecins, étonnés de ces accidens opposés, avouoient-ils franchement qu'ils ne comprenoient rien à la maladie, et ils l'abandonnoient au hasard : ce qui fut cause qu'une infinité de personnes se traitèrent à leur manière.

Il y en eut qui, dans les ardeurs de la fièvre, continuèrent de boire du vin comme auparavant, et se guérirent ; d'autres, persuadés qu'il falloit corriger le mauvais air par le bon vin, en firent un usage immodéré, qui les perdit. Deux frères, boulangers, furent attaqués de la peste en même temps ; l'un, aux premières atteintes qu'il sentit, se mit dans

le four, lorsqu'il étoit encore chaud, sua beaucoup, et fut guéri dans trois jours. On ne dit pas ce que devint l'autre, qui n'usa pas du même remède. Tout fait présumer qu'il mourut.

Il s'éleva alors beaucoup d'empyriques, parce que le temps de la terreur est celui de leur règne; il n'y en eût aucun qui ne fît des dupes. Dans cette classe, je dois mettre celui qui ordonnoit, pour tout remède à ses malades, de prendre une soupe d'orge cinq à six fois par jour; ce qui réussit à plusieurs. Ce fait rappelle le régime rafraîchissant que Foucher d'Obsonville suivit dans le désert, et dont j'ai fait mention ci-dessus. Je ne mettrai pas au nombre des empyriques ce religieux qui faisoit des cautères ou appliquoit des vesicatoires, parce que ce préservatif est reconnu pour excellent.

Les femmes, durant la peste de Lyon, ne furent pas aussi malheureuses que les hommes; car elles résistèrent plus

long-temps au mal, quoiqu'elles servissent les pestiférés. On remarqua que celles qui en furent attaquées, guérirent plus facilement et en beaucoup plus grand nombre que les hommes. Les exanthêmes livides, les charbons, les bubons, les abcès à la gorge terminoient ordinairement les souffrances et la vie.

Les magistrats n'oublioient rien pour arrêter le fléau. Dès qu'ils savoient qu'un homme étoit malade, ils le faisoient transporter à l'hôpital. Les pauvres étoient mis dans des cabanes hors de la ville. Malgré ces précautions, la peste en peu de jours se répandit avec la vivacité du feu que le vent agite au milieu de matières combustibles. Elle jonchoit de cadavres les maisons et les rues, et sembloit choisir de préférence les hommes les plus robustes, pour leur faire éprouver ses fureurs. Ils tomboient dans la frénésie, et mouroient dans des douleurs cruelles. « J'ai vu, dit l'auteur » latin de qui j'emprunte ces détails,

» j'ai vu des hommes forts comme des
» taureaux, qu'on fut obligé d'enchaîner
» dans les accès du délire ; j'en ai vu
» d'autres, jouissant de la meilleure
» santé, tomber morts en mettant le
» pied dans la rue ; d'autres enfin,
» atteints du coup mortel en se désha-
» billant pour se mettre au lit, expirer
» avant d'avoir achevé. Mais que dire
» de cette populace imbécille, qui au
» mois de septembre, quand la mort
» moissonnoit tant de monde, s'attrou-
» poit pour voir passer les charrettes
» remplies de morts, ou pour aller
» compter les maisons marquées du
» signe des pestiférés ; et qui, s'infectant
» dans son oisiveté, payoit de la vie sa
» folle imprudence, et servoit de leçon
» aux inconsidérés ! C'est ainsi, ajoute
» l'auteur, que les Indiens, rassemblés
» sur le rivage, contemploient avec sé-
» curité le feu de l'artillerie européenne
» dont ils n'avoient aucune idée ; mais
» qu'ils détestèrent, comme la plus

» funeste des inventions, quand ils » virent les ravages qu'elle faisoit parmi » eux ».

La mort de ces gens du peuple fit une telle impression sur leurs égaux, qu'ils recoururent aux prières pour fléchir la colère céleste. On voyoit des femmes devenues tout à coup taciturnes, l'air abattu et un chapelet à la main, faire retentir l'air de hurlemens affreux. Il y en eut qui, au bruit de la sonnette attachée au tomberau pour avertir les passans de s'éloigner, tombèrent sans vie; on en vit aussi d'une fortune et d'une condition au-dessus du commun, qui, ayant entendu sonner la prière pour demander à Dieu la cessation du fléau, furent saisies d'une telle frayeur, qu'elles tombèrent malades en rentrant chez elles, et moururent.

Rien n'étoit égal au spectacle d'horreur et de pitié qu'offroit la ville de Lyon, à la fin de septembre et dans les mois d'octobre et de novembre. On ne voyoit

presque personne dans les rues ; ceux qu'on rencontroit avoient sur eux des flacons d'odeur et le mouchoir sur la bouche : amis ou alliés, ils n'osoient s'aborder. On regardoit les passans à travers les fentes des portes, ou bien on parloit par la fenêtre à ceux à qui l'on avoit affaire. L'auteur de la relation dit avoir souvent parcouru la rue Mercière en plein jour, sans avoir rencontré personne ; ce qui n'étoit pas étonnant, parce que les rues étoient jonchées de cadavres, et qu'on trouvoit à chaque pas des chars funèbres remplis de morts ou de malades. Il y avoit trois ou quatre cents personnes par heure qui recevoient le trait contagieux ou celui de la mort. On voyoit six ou sept malades dans la même chambre, et trois ou quatre dans le même lit. L'un mouroit ; l'autre, tourmenté par des douleurs cruelles, poussoit des cris affreux ; tandis qu'un peu plus loin, un troisième, devenu fou par l'effet de la maladie, se livroit à

mille extravagances. Les moins malades employoient leurs forces défaillantes à secourir ceux qui l'étoient davantage.

Tel étoit l'état de la ville, lorsque tout à coup le bruit se répand que l'ennemi est aux portes. La générale bat; tout ce qui reste de gens en état de servir, court aux armes; on établit des corps de garde; on met des sentinelles partout; on n'entend que le bruit des fifres et des tambours. Que résulta-t-il de ces rassemblemens tumultueux? que ceux qui jusqu'à ce moment s'étoient préservés de la peste, la prirent: car, sur soixante personnes qui montèrent la garde, il y en eut le lendemain quarante qui en furent attaqués.

Quand des affaires pressantes attiroient à la ville quelques-uns des habitans qui s'étoient retirés à la campagne, ils y venoient sur de bons coursiers, le nez couvert de leur manteau, et courant comme si l'ennemi les poursuivoit: ils s'en retournoient avec la même vîtesse.

Mais souvent ils avoient fait à peine deux milles, qu'ils se sentoient malades; on les ramenoit à la ville; il y en avoit même qui mouroient en chemin. Combien y en eut-il de ces citadins fugitifs, qui prirent la peste dans leurs maisons de plaisance, au sein de l'abondance et dans un air bien pur? Une femme de condition, et fort riche, qui s'étoit enfermée avec ses enfans dans une maison de campagne spacieuse, bien aérée et fort commode, où elle avoit fait des provisions pour plusieurs mois, afin de n'avoir point de communication au dehors, mourut en peu de jours avec toute sa famille. C'est qu'il est impossible qu'on ne reçoive rien du dehors, ne fût-ce que des lettres ou des provisions, quelques petites qu'on les suppose; et, comme la peste est si subtile qu'elle s'attache à tout, il suffit de ne les pas faire passer par le vinaigre ou le parfum, pour qu'on reçoive le trait de la mort en les touchant.

Cependant ces morts imprévues jetèrent les esprits dans une très-grande perplexité. On avoit beau chercher des raisons à ce phénomène; on n'en trouvoit aucune de satisfaisante, et l'on fut tenté de croire, comme les Turcs, à une destinée inévitable. Aussi la plupart des malades, ne comptant plus sur les secours humains, finirent par s'abandonner à la Providence. Cela n'empêcha pas les magistrats d'ordonner aux habitans de brûler devant leurs maisons du bois de genièvre et d'autres bois odoriférans, pour purifier l'air corrompu par la transpiration de tant de malades, et par les exhalaisons émanées des cadavres et des ordures de toute espèce. Je ne doute pas que cette mesure ne produisît un bon effet, quoique l'auteur, qui me sert de guide, n'en dise rien.

Je ne mettrai pas sous les yeux du lecteur le spectacle désolant de l'hôpital des pestiférés, où la famine et la malpropreté concouroient, avec la maladie, à

abréger les jours des malades; ces sortes de tableaux sont pour l'ordinaire moins instructifs que rebutans. Je me contenterai de dire, pour ajouter un trait de plus à l'histoire de l'esprit humain, que lorsque les malades se débattoient encore contre les horreurs de la mort, il y avoit des gens qui se jetoient avidement sur leurs hardes et sur leurs autres effets, sans se mettre en peine du danger qu'ils couroient; ensuite venoient les corbeaux qui s'emparoient de ce qui restoit sur le corps mort, le traînoient par les pieds, ou le chargeoient sur leurs épaules pour l'aller jeter sur le tombereau. Je remarque ces circonstances pour prouver combien il y avoit peu d'ordre dans les hôpitaux : c'étoit au point que les personnes employées au service des malades, voloient, pour les revendre, les provisions que les magistrats envoyoient.

On ne me croiroit pas, si je rapportois tous les crimes que la cupidité fit commettre, et qu'on ne peut pas révoquer

en doute, puisqu'ils sont dans la relation que nous a laissée de cette peste un témoin occulaire, bien sûr de n'y avoir mis que des choses vraies, puisqu'il la fit imprimer du vivant de ceux qui avoient vu les maux qu'il raconte. Il dit avoir vu des gens qui, ayant été jetés dans les fosses comme morts, en avoient été retirés le lendemain, et avoient, à force de soins et de remèdes, recouvré la santé. Ces événemens ne sont pas rares en temps de peste. Celui-ci m'en rappelle un autre, rapporté par Rondinelli dans son Histoire de la peste de Florence. Il dit qu'une femme étant revenue de sa léthargie, après avoir été enterrée avec d'autres pestiférés, sortit du tombeau et reprit le chemin de sa maison, où elle trouva son mari qui ne s'attendoit pas à cette surprise. Il la prit pour un fantôme, et la chassa, prétendant que sa femme étoit bien morte : cette malheureuse, étonnée à son tour de la réception, s'en alla chez Antoine

Rondinelli, père ou grand'père de l'auteur, qui la connoissoit beaucoup, et qui persuada au mari de la reprendre; son incrédulité n'étoit sans doute qu'affectée pour se débarrasser de sa femme : on n'est pas si incrédule, quand on aime bien.

On assure qu'il y avoit à Lyon, comme à Milan, des scélérats qui répandoient la peste à dessein : tout est croyable en fait de méchanceté. Mais comme il est bien difficile que celui qui compose un onguent pestiféré ne s'infecte pas lui-même, il faut croire que cette crainte a toujours servi de frein à la scélératesse.

Ce qui est plus croyable, c'est la facilité avec laquelle l'homme oublie ses maux et se console. Il y en eut beaucoup qui se livrèrent aux mêmes plaisirs qu'auparavant : plusieurs se marièrent jusqu'à trois fois. Une femme épousa successivement six maris en peu de temps, et les enterra tous, sans avoir

elle-même pris la peste : ce qui prouve qu'elle avoit un singulier tempérament et un grand courage. Les cabarets retentissoient tous les jours de chansons bachiques; et l'on vit des hommes suivre les tombereaux en chantant, comme on a vu à Paris, durant la révolution, suivre avec un air de satisfaction la fatale charrette qui conduisoit tous les jours d'innocentes victimes à l'échafaud. Car, on a beau dire le contraire, l'homme, par sa nature, n'est pas plus enclin à l'humanité qu'à la cruauté ; il est doux ou barbare, suivant qu'il a plus ou moins profité des institutions établies pour le former ; et son plus dangereux ennemi est celui qui lui ôte sa religion, c'est-à-dire, le seul frein qui puisse réprimer ses passions. Otez ce frein, il y aura des gens qui vous feroient douter à quelle classe d'animaux ils appartiennent, s'ils n'avoient pas la figure humaine.

Je pourrois, par forme de contraste et pour venger l'humanité, mettre en

opposition à ces êtres étrangers au reste des hommes, les cœurs sensibles et généreux qui se dévouèrent avec un courage vraiment héroïque au soulagement des malades. Je parlerois de cette femme qui, entendant crier un enfant à la mamelle, resté seul dans une maison où tout le monde étoit mort, alla l'enlever du milieu des cadavres, et l'emporta chez elle pour le nourrir avec du lait de chèvre; mais comme il étoit infecté du venin contagieux, il mourut quelques jours après, avec sa bienfaitrice qui huma le poison. Une autre femme alla donner à téter à un enfant du même âge, couché à côté de sa mère morte, et eut le même sort que la précédente avec son nourrisson. Si je voulois citer des traits d'un autre genre, je parlerois de ces personnes qui par pudeur s'ensevelissoient dans un drap, lorsqu'elles voyoient approcher leur dernière heure, pour ne pas être enterrées toutes nues. Je citerois cet homme de quatre-vingt-

quatorze ans qui, étant à la campagne, et ayant perdu tous les siens, creusa lui-même sa fosse, mit sur le bord un peu de paille, et se coucha de manière qu'en expirant il pût tomber dedans, sans exposer personne à prendre son mal pour l'enlever de sa maison, s'il y étoit mort. Mais je n'entrerai pas dans de plus longs détails à ce sujet (1).

La maladie comença à diminuer au mois de mars 1629 et dans les mois suivans ; elle fut presque nulle dans les mois de juin et de juillet, quoiqu'elle devienne pour l'ordinaire plus effervescente dans ces mois-là, à cause des chaleurs. Elle reprit un peu plus de malignité sur la fin du mois d'août ; et enfin elle s'éteignit au mois de septembre, qui fut le temps où l'on rendit publiquement à Dieu des actions de grâces. Ces sortes de cérémonies religieuses, très-louables dans leur objet et dans

(1) V. Théoph. Reyn. de Mart. per pestem. p 45.

l'intention, ont pour l'ordinaire l'inconvénient de rallumer la peste, à cause de l'affluence des personnes saines avec celles qui sont à peine guéries, et avec d'autres qui cachent leur mal : voilà pourquoi il ne faut faire ces actes de piété qu'après la cessation bien certaine de la maladie, et après la désinfection. Au reste, celui-ci n'eut aucunes suites fâcheuses.

La peste laissa, dans presque tous ceux qu'elle avoit attaqués et qui avoient été guéris, des marques funestes de son venin. Car ils resterent tous avec une santé plus ou moins languissante ; il y en eut même qui restèrent aveugles, d'autres, sourds ; quelques-uns perdirent l'usage de la parole, et plusieurs celui des jambes. On n'est pas tout à fait d'accord sur le nombre des morts : les plus exagérés le portent à soixante-dix mille, et les plus modérés à trente-cinq. Cette différence vient de ce qu'il y eut un grand nombre de morts dont la police n'eut pas connoissance : ce qui n'est pas

surprenant dans un désordre si épouvantable. Mais il n'en résulta pas moins de grands inconvéniens, à cause des procès que cette négligence causa dans les familles pour les successions.

Ce n'est pas la seule faute qu'aient commise les magistrats municipaux de Lyon ; on doit encore leur reprocher d'avoir laissé ouverts les cabarets, les églises et tous les lieux publics ; d'avoir souffert que des religieux prêchassent au peuple dans les places et dans les carrefours ; de n'avoir pas fait enfermer les pauvres, ni surveiller les corbeaux ; en un mot, de n'avoir presque pris aucune des précautions nécessaires pour arrêter les progrès du fléau : ce qui me feroit croire qu'on n'a pas beaucoup exagéré, quand on a porté le nombre des morts à soixante-dix mille.

PESTE DE MONTPELLIER, 1629.

On est effrayé quand on pense aux maux dont l'humanité est affligée à

certaines époques ; comme s'il étoit dans l'ordre de la Providence, que le physique et le moral concourusseut de temps en temps à punir l'homme de ses égaremens. Du côté du physique, les inondations, les tremblemens de terre, les grands froids, les chaleurs excessives, une sécheresse brûlante, des maladies épidémiques l'affligent souvent, sans qu'il puisse s'y soustraire ; du côté du moral, les fausses lumières et l'ignorance causent quelquefois de plus grands maux encore, parce qu'elles dérangent pour long-temps l'ordre établi, et que des générations entières sont tourmentées et presque détruites au milieu de cette confusion, avant qu'il y ait un nouvel ordre de choses. C'est ainsi que la doctrine de Luther et de Calvin mit une grande partie de l'Europe en feu, et menaça de bouleverser l'autre, parce qu'elle attaqua les principes antiques et religieux sur lesquels étoient fondés l'ordre social et les mœurs.

Les provinces méridionales de la France se signalèrent surtout par la fureur des deux partis; et c'est au désordre qu'occasionnèrent les guerres civiles, qu'on doit attribuer la propagation d'une maladie qui profite de la plus petite négligence pour ravager tout un pays : aussi éclatoit-elle tantôt dans une ville et tantôt dans une autre, voyageant avec les troupes, se glissant avec les fuyards, et ne donnant à aucune municipalité le temps de la prévenir ou de l'arrêter.

Elle fut portée de Toulouse à Montpellier, au mois de juillet 1629, par un capucin qui avoit quatre charbons aux jambes et deux bubons, l'un à l'aine et l'autre sous l'aisselle. Les médecins et les chirurgiens disputèrent, suivant l'usage, sur la nature de la maladie. La mort prompte du malade donna du poids à l'avis de ceux qui soutenoient que c'étoit la peste, sans pourtant terminer la question; car deux jours

après, un autre particulier étant mort avec les mêmes symptômes, la dispute recommença. La peste suivit son cours et attaqua une vingtaine de personnes, dont on cacha avec grand soin la maladie : ce qui n'empêcha pas les officiers municipaux, à la tête desquels se trouvoit le médecin Ranchin, dont j'ai parlé dans l'Introduction, de prendre quelques précautions pour en arrêter les progrès.

En effet, durant quelques jours, on n'entendit parler d'aucun accident. Le cardinal de Richelieu arriva à Montpellier dans ces entrefaites ; le roi vint ensuite avec une cour nombreuse et une division de l'armée qui faisoit la guerre aux calvinistes. Il est à peine arrivé, que le mal qui couvoit secrètement éclate dans plusieurs quartiers, et répand la terreur dans toute la ville. Le roi s'enfuit, l'armée défile ; les habitans éperdus font leur bagage ; les uns le chargent sur des charrettes ; les

autres le portent sur leurs épaules ; et les chemins se couvrent de fuyards qui ne sont pas assurés de trouver un asyle, excepté ceux qui ont des maisons de de campagne ou des parens dans les villages voisins.

Les consuls, revenus de leur première frayeur, s'occupent sérieusement du salut de la ville ; mais au premier examen qu'ils font de leurs ressources, ils s'apperçoivent qu'ils n'en ont aucune. Ils se procurent, par des emprunts ou par des taxes extraordinaires, une somme d'environ vingt mille francs, et font un achat de deux mille septiers de bled ; ensuite ils établissent une police aussi bonne que les circonstances peuvent le permettre, et créent un conseil de santé dont tous les membres s'enfuirent successivement de peur de prendre le mal, de manière qu'il ne resta que les cinq consuls. Il fallut donc remplacer les autres ; mais ils ne furent jamais nombreux.

Ce qu'on fit de mieux, ce fut de transporter les malades hors de la ville; car rien n'est plus nécessaire dans cette maladie, que l'air libre et pur de la campagne. Cependant quelque utile que soit cette pratique, elle ne peut avoir lieu que dans une petite ville, et sous un climat tempéré; il seroit impossible de servir quinze ou vingt mille malades dispersés dans des cabanes, sans compter qu'ils mourroient de froid dans l'automne ou en hiver, quand les pluies et la neige changeroient la température de l'air. D'ailleurs il est à craindre, même en été, que le serein et la fraîcheur de la nuit n'augmentent la maladie en arrêtant la transpiration, qui est un des grands moyens dont la nature se sert pour chasser le venin pestilentiel. Ainsi l'on doit en général renoncer, parmi nous, à loger les pestiférés en plein air, à cause de l'inconstance et de l'inclémence du climat: il vaut mieux construire, hors de la ville, des lazarets

qui procureront les mêmes avantages, sans exposer aux mêmes inconvéniens.

Cette peste n'avoit pas tout à fait les mêmes caractères que les autres. Les premiers coups portoient à la tête, et les douleurs étoient vives; l'insomnie les accompagnoit; le délire et la léthargie les suivoient.

Tous les membres se ressentoient de cet état de la tête: une lassitude étonnante arrêtoit les mouvemens du corps. Cependant le pouls, dans les commencemens, n'avoit rien d'irrégulier: mais il dégénéroit ensuite, devenoit petit, foible, fréquent, inégal; et ce dérangement augmentoit suivant les progrès du mal.

Le venin se répandoit dans les autres parties du corps et s'y multiplioit, ou bien il y prenoit divers caractères, suivant leur tissu. On avoit une soif ardente, des maux de cœur continuels, des vomissemens et le dégoût; les intestins ne vuidoient que des matières bilieuses et souvent vermineuses.

Tandis que ces accidens agitoient les parties internes, les dehors du corps offroient partout des signes funestes. La chaleur étoit presque insensible ; les sueurs étoient fréquentes et petites ; les yeux, par leur rougeur, annonçoient les désordres du cerveau ; les taches pourprées, les exanthêmes, les aphtes, les charbons, les bubons étoient presque toujours les avant-coureurs de la mort. On a vu ailleurs, que les vols étoient fréquens en temps de peste : à Montpellier, il y eut un autre genre de friponnerie qui mérite d'être cité. Les gens qui servoient les malades s'entendoient entre eux pour faire faire réciproquement des testamens en leur faveur. Ainsi on a beau voir la mort à ses côtés, on ne s'occuppe pas moins de l'avenir.

Le fort de la maladie fut dans les mois d'octobre, novembre et décembre. Elle dura, en s'affoiblissant par degrés, jusqu'au mois d'avril, et emporta quatre à cinq mille âmes ; c'est-à-dire presque

la moitié des habitans restés à la ville. On compte parmi les morts la plupart des prêtres, des religieux et des chirurgiens employés au service des malades. La désinfection se fit dans le mois d'avril ; et les habitans qui avoient pris la fuite retournèrent dans la ville.

On apperçoit, dans la conduite de la municipalité, un certain plan d'administration ; mais il s'en faut bien qu'il fût porté au point où il devoit être. Il est étonnant, par exemple, que le régiment de Picardie, qui étoit alors à Montpellier, y fût logé chez les particuliers ; qu'il y restât jusqu'au mois de novembre ; et qu'il en partît pour aller en Provence, sans avoir fait quarantaine hors de la ville. Il ne faut donc pas être surpris qu'avec tant de négligence de la part du gouvernement et des administrations, la peste emportât la moitié de la population dans un pays qu'elle ravageoit. Elle désoloit alors presque tout le Languedoc et et la Provence.

PESTE DE DIGNE, 1629 (1).

La ville de Digne en fut singulièrement maltraitée en 1629, et la maladie s'y montra avec des accidens qu'on n'avoit point encore vus. Les personnes qui en étoient attaquées éprouvoient une soif ardente, l'insomnie et des pesanteurs de tête. Il s'y joignoit la lassitude avec extinction de voix, des nausées, des vomissemens, des ardeurs d'urine, des crachats teints de sang, une sueur abondante, des frissons et des convulsions accompagnées de délire.

Le mal se manifestoit ensuite par des bubons de la grosseur tantôt d'une amande et tantôt d'un œuf de poule. Quelquefois on n'en avoit qu'un, et plus souvent deux avec des douleurs violentes, quoique sans inflammation. Il n'étoit

---

(1) Gassendi notit. eccles. diniensis.

pas rare de les voir rentrer ; mais pour l'ordinaire ils crevoient, et alors les douleurs devenoient insupportables.

Outre ces bubons, on avoit assez souvent des charbons, quelquefois jusqu'à douze, tantôt livides et tantôt couleur de pourpre, accompagnés d'ardeurs très-vives, ou de pustules qui rongeoient les chairs. La plupart des malades devenoient enflés ; cependant il y eut beaucoup de personnes qui moururent subitement, sans avoir donné aucun signe de maladie. Les cadavres étoient horribles à voir ; ils avoient le visage contourné, les membres roides et ordinairement contractés.

Cette terrible maladie, que j'ai décrite dans le quatrième tome de l'Histoire de Provence, p. 439, produisit à Digne des effets très-surprenans, au rapport de Gassendi qui en a fait une relation. On vit un malade sortir subitement de son lit, grimper le long des murs de sa maison, monter sur le toit, et faire

voler les tuiles dans la rue. Un autre étant monté sur un toit par le moyen d'une échelle, y dansa quelque temps, descendit ensuite, courut partout, jusqu'à ce que s'étant présenté au corps de garde, il y fût tué d'un coup de fusil. Un troisième s'échappa de l'hôpital, vola chez sa femme qui eut la foiblesse de se prêter à ses desirs, et ils moururent l'un et l'autre dans leurs embrassemens.

Combien n'est pas touchant encore le sort de cette femme enceinte qui, à peine délivrée de son fruit, courut en chemise dans des endroits escarpés, et tomba dans un précipice où elle perdit la vie ; de cet homme qui, s'imaginant dans son délire qu'il pourroit voler, prit son essor d'un endroit élévé, et mourut de la chûte ! Un autre, croyant être dans un vaisseau battu de la tempête, jeta ses meubles dans la rue, comme si c'étoient des marchandises dont il fallût se délivrer pour éviter un naufrage. Mais le plus à plaindre de tous, fut ce

malheureux père qui jeta par la fenêtre son fils encore au berceau.

Des personnes qu'on avoit portées à la fosse où l'on enterroit les morts, donnèrent, après quelques jours, des signes de vie : il y en eut qui reprirent leurs sens dans la bière, ou dans le char sur lequel on les portoit. La commotion tira de la léthargie une fille de vingt ans, quand on la jeta sur un monceau de morts. Une autre, âgée de vingt-cinq ans, étant tombée dans une fosse, y resta trois jours sans mouvement ; le quatrième, elle fut réveillée par la douleur que lui occasionna l'éruption d'un bubon dont elle guérit. Une veuve, privée de tout secours, resta six jours dans sa chambre sans boire ni manger, et cette diète austère la sauva. Le fait suivant seroit incroyable, s'il n'étoit attesté par un auteur aussi grave que Gassendi. Il assure qu'un homme, attaqué de la peste, étant resté sans mouvement, sa femme lui creusa une

fosse ; mais que n'étant pas assez forte pour l'y porter ou l'y traîner, elle le laissa quatre jours dans son lit, au bout desquels il se réveilla, courut les champs, fit le prophète, et annonça le jugement dernier, en exhortant à faire pénitence : il maudissoit ceux qui refusoient de fléchir le genou devant lui, et fit beaucoup d'autres extravagances pendant tout le temps que dura son délire, qui finit avec la maladie dont il revint. Il n'y a personne qui, à ces accidens, ne reconnoisse la peste de Constantinople. La frénésie et le délire sont les mêmes, avec cette différence que là, l'imagination retraçoit fortement, durant la maladie, les objets dont on s'étoit le plus occupé, quand on se portoit bien ; mais la cause est la même.

Le fléau commença à Digne les premiers jours de juin 1629 : pendant quatre mois qu'il dura, le ciel fut couvert de nuages épais ; l'air étoit brûlant, et il y eut souvent des éclairs accompagnés

de tonnerre. Aucun oiseau ne fit entendre ses accens à la ville ni à la campagne, et il ne régna d'autre maladie que la peste.

Dans la première semaine, il mourut trois ou quatre personnes ; mais vers le milieu du mois, il en mouroit jusqu'à quinze par jour ; environ quarante au commencement de juillet ; cent vers le milieu ; cent soixante à la fin du même mois et au commencement d'août. Mais le 15, la maladie commença à diminuer : elle n'emporta, dans le courant de septembre, que cinq à six personnes par jour, et cessa tout à fait au commencement d'octobre. On compte qu'il y eut tout au plus cinq cents personnes auxquelles on pût administrer des remèdes, et il y en eut plusieurs qui moururent. Des familles entières furent emportées. On trouva neuf cadavres dans une seule chambre.

Il faut attribuer en partie la cause de ces ravages affreux à l'inexpérience des

médecins, au défaut de police, et surtout à l'interprétation trop littérale d'un arrêt du parlement qui défendoit, sous peine de mort, aux habitans de Digne, de sortir de la ville et du terroir. Le commissaire, nommé pour faire exécuter l'arrêt, plaça un cordon de troupes sur les confins; et quand il avoit quelque ordre à signifier aux habitans, il s'avançoit sur le pont de la Bléone, faisoit sonner de la trompette; et ces malheureux accourant en foule, se communiquoient la contagion dans cette assemblée confuse.

Pour comble de malheur, les paysans des environs, qui gardoient les passages, confisquoient le peu de provisions que des personnes sensibles envoyoient à Digne à leurs parens ou à leur amis. Monopoleurs barbares, ils vendoient à un prix exhorbitant les denrées qu'on ne pouvoit recevoir que de leurs mains! Ils délibérèrent même de mettre le feu à la ville, et de la faire consumer par

les flammes, avec les habitans, pour préserver le pays de la peste qui ne paroissoit pas devoir s'éteindre de long-temps, à cause des progrès qu'elle y avoit faits, et parce qu'on ne voyoit aucun moyen d'enterrer quinze cents morts qui restoient encore dans les rues ou dans les maisons. Cet acte de rigueur eût été sage, pourvu qu'on eût eu la précaution de faire sortir de la ville les personnes en vie.

Au moment où on alloit l'exécuter, on apprit que la peste s'étoit manifestée dans quatre autres villes. Voyant donc que l'embrasement de Digne feroit un très-grand mal, sans produire aucun bien, on y renonça; on se contenta de mettre le feu, par méchanceté sans doute, à une maison de campagne, où périt toute la famille du propriétaire qui s'y étoit retirée pour éviter la contagion.

Si les malheureux habitans avoient eu la liberté de construire des cabanes au-delà de la Bléone, et d'y vivre sous

l'inspection du magistrat, il en auroit échappé un grand nombre; mais la crainte de mourir faute de secours dans des lieux écartés les retint à la ville, où plusieurs causes se réunirent pour augmenter l'activité du fléau.

La principale fut la maladie ou la mort des personnes chargées de transporter les cadavres au lieu de la sépulture. Les magistrats perdirent ce calme sans lequel on s'égare dans ce qu'on fait; et la confusion augmenta. On se fuyoit les uns les autres avec un soin extrême. Les domestiques abandonnoient leurs maîtres; les voisins devenoient sourds aux plaintes de leurs voisins; les artisans refusoient de travailler; les pauvres de servir; les riches de se voir; l'office divin fut interrompu; l'horloge discontinua de sonner; les fontaines, faute d'entretien, tarirent; les moulins cessèrent de moudre; le four et la boucherie furent fermés, et l'on manqua généralement des choses les plus nécessaires à la vie.

L'image de la mort étoit partout si présente, que chacun étant occupé de son propre danger, ne pensoit point à celui des autres. On ne se donnoit plus mutuellement aucun secours. Ceux d'entre les malades qui avoient le plus de pudeur, s'enveloppoient eux-mêmes dans un drap, quand ils sentoient approcher leur dernière heure, pour ne pas être enterrés tout nus.

Dans cette désolation générale, des hommes avides s'exposèrent à des dangers évidens pour piller les maisons dont la mort avoit enlevé les propriétaires. La plupart furent victimes de cette étrange cupidité; les autres n'osèrent pas jouir ouvertement de leur fortune.

Le spectacle de la campagne n'excitoit pas moins de pitié. Les habitans frappés de la peste couchoient par terre, et rendoient bientôt les derniers soupirs, faute de secours. On trouva un enfant qui suçoit le sein de sa mère, morte; d'autres étoient nourris par des chèvres;

la plupart de ces malheureuses victimes du trépas pourirent dans les maisons où elles avoient fini leurs jours, sans qu'on le sût. Ordinairement, dans chaque famille, les vivans rendoient aux morts les devoirs de la sépulture : un père enterroit son fils ; un fils creusoit la fosse de son père ; un mari celle de sa femme, et la femme rendoit souvent ce devoir funèbre à son mari ; mais ces fosses étoient si peu profondes, que le moindre vent découvroit les membres livides des cadavres.

Ce terrible fléau cessa au mois de novembre de la même année, et l'on fit des fumigations dans les maisons et dans les rues pour purifier l'air de la ville. Cependant, le corps de garde qu'on avoit mis à l'entrée du pont, usoit toujours de la plus grande rigueur. Les habitans indignés, résolurent de chasser cette soldatesque barbare. Ayant donc pris les armes, ils tuèrent quelques hommes, et ôtèrent aux autres l'envie de revenir.

Il ne resta, tant à la ville qu'à la campagne, que quinze cents âmes, quoique la population fût de dix mille avant la peste. Ainsi, il mourut huit mille cinq cents personnes dans l'espace de cinq mois, parmi lesquels il y eut plus d'hommes que de femmes, plus de jeunes gens que de vieillards. Parmi les quinze cents restans, il y avoit tout au plus cinq à six individus qui n'avoient point été attaqués de la maladie. Beaucoup d'étrangers vinrent habiter Digne, à cause du bas prix des biens-fonds et des maisons. La peste recommença six mois après; les habitans qui n'étoient pas encore revenus de leur frayeur, prirent presque tous la fuite; il n'en mourut qu'une centaine, tous étrangers; car on remarqua qu'aucun de ceux qui avoient eu la maladie, n'en fût atteint, quoiqu'il y ait beaucoup d'exemples qui prouvent qu'on l'a deux fois; ce qui vient sans doute de ce que les humeurs qui disposent à recevoir la contagion,

n'ont pas été totalement consumées la première fois.

Le dix-septième siècle vit éclater plusieurs autres pestes célèbres par les ravages qu'elles firent à Aix en 1629 ; à Marseille et à Florence en 1630 ; à Naples, à Rome et à Gènes en 1656. Quoiqu'elles soient mémorables par la variété des accidens qu'elles produisirent, elles le sont encore bien davantage par les ressources que déployèrent les hommes que la confiance publique porta à la tête de l'administration. Mais je suis forcé de les passer sous silence, pour ne pas surcharger cette première partie de mon ouvrage, que je terminerai par le tableau effrayant de la peste de Marseille, en 1720.

PESTE DE MARSEILLE.

En 1720.

C'est une chose assez généralement reconnue, que dans tous les pays sujets

à la peste, les gens du peuple en sont les premiers atteints à cause de leur vie errante et inconsidérée.

Dans le Levant, la maladie adoucie par la transpiration, leur laisse communément la force de travailler, et la plupart gagnent leur vie à arranger les marchandises, à les remuer, à les emballer, tandis qu'ils sont tout en sueur. Quelquefois même, comme ils n'ont ni lit ni maison, ils couchent dans les magasins, sur les marchandises même, ayant encore leurs plaies fluantes, et les pénètrent du venin contagieux. C'est de cette manière qu'avoient été infectées les marchandises que le capitaine Chataud apporta de Leyde et de Tripoli de Syrie à Marseille, le 25 mai 1720.

En partant de Tripoli, il avoit été forcé de prendre quelques Turcs pour les passer en Chypre, et on lui avoit donné patente nette ; c'est-à-dire, qu'on y déclaroit que dans ces deux villes il n'y avoit aucun soupçon de

mal contagieux, quoique la peste y fît des ravages.

Un des Turcs que le capitaine avoit sur son bord, tomba malade, et mourut peu de jours après. Deux matelots furent chargés de le jeter à la mer. Ils eurent à peine touché le cadavre, que le maître du navire, communément appelé le *Nocher*, leur ordonna de se retirer, et laissa aux Turcs le soin de rendre ce dernier devoir à leur compatriote : les cordes qui servirent à le traîner, furent aussi jetées à la mer ainsi que ses hardes.

Les deux matelots qui l'avoient touché ne tardèrent pas d'être frappés de mort. Deux autres les suivirent de près, et le chirurgien qui les avoit traités eut le même sort.

Le capitaine, saisi de frayeur, se sépara du reste de l'équipage, et se retira à la poupe, d'où il donnoit ses ordres pour le gouvernement du vaisseau. Il voguoit ainsi vers les côtes de Provence, lorsque trois autres matelots

tombèrent malades : ce qui l'obligea de relâcher à Livourne, où ils moururent de la même manière que ceux dont je viens de parler.

Le médecin et les chirurgiens qui les avoient traités, déclarèrent qu'ils étoient morts d'une fièvre maligne *pestilentielle*. Chataud remit à la voile ; et en arrivant à Marseille, le 25 mai, il donna le certificat aux intendans de la santé, auxquels il avoua qu'il étoit mort quelques hommes de son équipage, sans leur dire qu'il les soupçonnoit d'avoir été attaqués de la peste.

Dans ce temps-là on envoyoit dans une île déserte, appelée *Jarre*, située aux environs de la ville, les navires soupçonnés de contagion, et qui, dans la traversée, avoient perdu, par la maladie, quelques hommes de l'équipage. Ici plusieurs raisons exigeoient qu'on ne s'écartât pas de ce réglement. Mais, soit indifférence, soit raison d'intérêt, les intendans de la santé se contentèrent

de faire déposer les marchandises aux infirmeries, au lieu de les mettre en sereine sur le vaisseau, jusqu'à ce qu'on fût assuré qu'elles n'avoient pas la peste.

Deux jours après, c'est-à-dire le 27 mai, tandis qu'on travailloit au débarquement, il mourut encore un matelot. Cet accident, qui auroit dû réveiller l'attention des administrateurs, après tout ce qui s'étoit passé, ne fit sur eux qu'une légère impression. Ils se bornèrent à prolonger la quarantaine, en décidant qu'elle commenceroit du jour où l'on débarqueroit la dernière balle de marchandise. Le mort fut porté aux infirmeries, et visité par le chirurgien ordinaire, qui déclara n'avoir trouvé aucune trace de contagion.

Le dernier du mois, il entra dans le port trois autres navires venant des mêmes lieux. Il en arriva un quatrième le 12 Juin; ils avoient tous patente brute, ce qui vouloit dire que dans le lieu de

leur départ, il y avoit des soupçons de peste : ils n'en furent pas moins traités avec la même indulgence que le premier ; car on se contenta de faire débarquer leurs marchandises aux infirmeries, sans les mettre en sereine sur le vaisseau. La maladie et la mortalité régnoient toujours sur le bord du capitaine Chataud. Le garde qu'on mit, suivant l'usage, sur le navire durant la quarantaine, mourut le 12 de juin. Le 23, un des mousses tomba malade, ainsi que deux portefaix employés à la *purge* des marchandises : ces trois hommes furent enlevés dans l'espace de trois jours ; et soit qu'on n'eût pas assez d'expérience pour distinguer les caractères de la maladie, soit que le chirurgien, d'accord avec les propriétaires du navire, ne voulût pas dire ce qu'il pensoit, il déclara qu'il ne voyoit dans ces accidens que les effets d'une maladie ordinaire ; mais il porta bientôt la peine de son ignorance ou de son infidélité,

car il mourut avec toute sa famille, victime du mal contagieux.

Ces morts précipitées firent enfin impression sur les intendans qui renvoyèrent à l'île de *Jarre* les quatre navires venus du Levant, pour y recommencer la quarantaine. Ils firent aussi renfermer dans l'enclos des marchandises, les portefaix destinés à les purifier. Deux d'entre eux furent attaqués le 5 juillet d'une maladie qui se manifesta par des tumeurs sous les aisselles. Ces symptômes, auxquels il étoit difficile de se méprendre, ne dissipèrent point l'erreur du chirurgien ; il s'obstina à dire qu'il n'y voyoit aucune apparence de contagion : un troisième portefaix tombe malade le lendemain, et il lui sort un bubon. Alors les intendans alarmés commencent à se défier du chirurgien, et en font venir deux autres de la ville qui, après avoir visité les malades, déclarent qu'ils sont atteints de la peste. Leur mort, arrivée le 9 de juillet, donna au rapport

des chirurgiens le dernier dégré de certitude.

Une autre faute qu'on fit, et que les circonstances rendoient inexcusable, est que les passagers, arrivés sur les vaisseaux attaqués de la contagion, ceux même que le capitaine Chataud avoit sur son bord, furent renvoyés le 14 juin, après dix-neuf jours de quarantaine, sans qu'on prît d'autres précautions que de les faire passer eux et leurs hardes, par une fumigation un peu plus forte qu'à l'ordinaire. Tout cela se passoit aux infirmeries dans le plus grand secret, et l'on ignoroit dans la ville que la peste y fermentât avec tant de force, et que déjà elle se fût glissée parmi les habitans, à la faveur de ces passagers qui, sans le savoir, portoient dans leur sein les traits dont la mort devoit bientôt frapper un si grand nombre de victimes.

Je remarquerai en passant, que l'année 1719 avoit été fort stérile; que le blé, l'huile et le vin avoient manqué; que

les chaleurs de l'été avoient été excessives ; que des pluies continuelles avoient succédé aux chaleurs, et que les vents d'ouest avoient soufflé avec violence. Les subsistances furent donc insuffisantes en 1720, et la mauvaise nourriture avoit disposé les corps à recevoir avec facilité le levain pestilentiel, lorsque le capitaine Chataud l'apporta du Levant.

En effet, la maladie, après le peu de soin qu'on avoit eu de l'arrêter, se montra dans trois différens endroits de la ville ; mais ce fut d'une manière si déguisée, que les gens de l'art la méconnurent encore.

Il n'y eut que MM. Peyssonel, père et fils, médecins, qui la soupçonnèrent, et en avertirent les échevins. Ces magistrats sentirent que, puisque des accidens semblables arrivoient simultanément dans des rues éloignées les unes des autres, il falloit que l'ennemi caché occupât toute la ville sans qu'on

eût les moyens de l'attaquer et de le cerner dans les réduits obscurs, où il agissoit sourdement. Cette idée les effraya, mais ils n'osèrent pas la manisfester, de peur de jeter l'alarme dans la ville. Ils se bornèrent donc à quelques mesures de prudence, qui jointes aux bruits rassurans qu'on faisoit courir, et à la circonstance heureuse de ne point entendre parler de mort durant plusieurs jours, tranquillisèrent le public toujours ingénieux à se flatter, et facile à se prévenir.

Mais le fléau, qui se jouoit des précautions des uns et de l'incrédulité des autres, pulluloit secrètement dans la rue où il avoit d'abord commencé : bientôt même il se glissa dans d'autres rues où plusieurs personnes tombèrent malades. Le médecin Sicard les ayant visitées, leur trouva la fièvre et des symptômes de malignité qui le frappèrent, tels que des charbons et des bubons. Ils moururent dans la nuit ; d'autres malades leur succédèrent avec les mêmes

symptômes, dans la même rue, et dans les rues voisines : ce qui le convainquit que c'étoit la peste ; et il en avertit les échevins le 18 juillet.

Il semble que ces magistrats, sur un avis de cette importance, donné par un homme de l'art, qui suivoit la maladie avec attention, auroient dû prendre les précautions nécessaires pour en arrêter les progrès. Au lieu d'une détermination si sage, que les circonstances commandoient, ils firent visiter les malades par un chirurgien qui, soit ignorance, soit jalousie, déclara qu'ils n'avoient qu'une fièvre vermineuse; ainsi, les communications furent rétablies avec les pestiférés, auxquels on porta les sacremens; et on les enterra avec les cérémonies ordinaires, comme si leur maladie et leur mort n'étoient que les effets du dérangement de la saison ou d'une mauvaise nourriture.

Cette conduite des échevins, qui préférèrent l'avis d'un chirurgien à celui

d'un médecin, piquèrent celui-ci et ses collègues, qui pour ne pas s'exposer à la même mortification, gardèrent pour eux leurs observations, et laissèrent à la peste la liberté de se propager. C'est ainsi qu'elle se répandit à Venise en 1576; à Malte en 1675, et à Florence en 1630, lorsque les médecins disputoient pour savoir si la maladie, qui emportoit en peu de jours tous ceux qu'elle attaquoit, étoit la peste ou une fièvre maligne : les timides magistrats se déclaroient toujours pour la négative, de peur d'effrayer le peuple.

En condamnant la foiblesse des médecins de Marseille, qui n'eurent pas le courage de faire triompher la vérité, je sens pourtant que la peste étant un fléau tout nouveau pour la génération présente, l'ignorance des gens de l'art étoit jusqu'à un certain point excusable; et que les Marseillais devoient avoir plus de penchant à se rassurer qu'à s'effrayer. Les échevins connoissant cette disposi-

tion des esprits, adoptèrent légèrement toutes les raisons plausibles de la flatter, sans prévoir les maux incalculables qui naîtroient de leur foiblesse, dans un temps où il auroit fallu opposer la plus grande fermeté et la plus grande vigilance à l'activité d'une maladie, qui avoit la rapidité du feu. Mais comment le parlement, le commandant et l'intendant de la province abandonnèrent-ils à la négligence et à l'impéritie des magistrats de Marseille, le soin d'arrêter les progrès du mal? Si à la première nouvelle qu'ils eurent, que la contagion étoit dans cette grande ville, ils y avoient envoyé des médecins pour se consulter avec ceux qui y étoient; si par des ordres sévères ils avoient défendu toute communication avec les rues et les maisons suspectes, ils auroient conservé à l'état une infinité de citoyens utiles. Mais en réfléchissant sur ce qu'on auroit dû faire et sur ce qu'on ne fit pas, on se dit, avec quelques anciens poëtes, que quand

les Dieux veulent envoyer un fléau sur la terre pour la châtier, ils ôtent aux chefs le courage et la prévoyance.

Cette négligence fut cause que le fléau prît de nouvelles forces. Il emporta dans la seule rue de l'Escale, quatorze personnes le 23 juillet, et en frappa plusieurs autres qui périrent le surlendemain. Cette mortalité répandit la consternation dans la ville. Les magistrats commirent encore leur chirurgien de confiance pour visiter les malades. Ils lui donnèrent pour adjoint le médecin Peyssonel, pere; celui-ci ne leur dissimula pas que c'étoit la peste qui faisoit tous ces ravages.

L'autre, aveuglé par son ignorance, ou plutôt obstiné dans sa mauvaise foi, persista à dire que la maladie n'étoit point contagieuse, et cependant il ne touchoit point les malades, et ne leur parloit que de loin. Mais pour cette fois son avis ne produisit pas son effet; on mit des gardes aux avenues de la

rue infectée, et on en enleva les malades qu'on transporta aux infirmeries avec les personnes qui avoient habité les mêmes appartemens.

Cette opération se fit secrètement, pendant la nuit, pour ne pas alarmer le peuple déjà effrayé par tant de morts inopinées; mais l'heureuse indiscrétion de Peyssonel fils prévint les maux, que la timide circonspection des échevins pouvoit causer dans toute la Provence.

Ce jeune médecin fut chargé de visiter les malades avec un chirurgien de la ville, lorsque son père, accablé d'infirmités, fût obligé de renoncer à cette périlleuse fonction. Sa sensibilité ne lui permit pas d'user d'une discrétion dont son âge d'ailleurs le rendoit incapable : à peine il s'apperçut que la peste fomentoit dans le sein de sa patrie, qu'il le dit tout haut, et l'écrivit même dans les villes voisines, qui prirent aussitôt l'alarme, et s'interdirent tout commerce avec les Marseillais.

Le parlement sortant enfin de sa trop longue sécurité, avoit donné, le 2 juillet, un arrêt fulminant qui défendoit toute communication entre les habitans de la province et ceux de Marseille, sous peine de mort. Mais il y avoit déjà près d'un mois que la peste avoit infecté, d'un poison lent et secret, plusieurs particuliers qui étoient sortis de la ville, et beaucoup de hardes qu'on avoit portées à la campagne ou dans quelques villages voisins. Il est même étonnant que le commerce de Marseille, ayant conservé toute sa liberté durant ce temps-là, n'ait pas répandu la contagion dans le reste du royaume ; tant il étoit dangereux de n'avoir pas établi des barrières autour de la ville, sur les premiers soupçons qu'on eut du fléau, afin de l'étouffer dans son berceau !

Après cet arrêt, la disette commença de se faire sentir dans la ville, d'autant mieux que les autres villes et les villages voisins refusoient de communiquer avec

les Marseillais. Le peuple fut donc prêt à se soulever. Pour prévenir ce danger, M. le Bret, intendant de Provence, et le marquis de Vauvenargues, premier procureur du pays, eurent avec le premier échevin de Marseille et le secrétaire de la municipalité, une conférence dans laquelle ils traitèrent, en se tenant à une certaine distance les uns des autres, des moyens d'approvisionner la ville. Ils vouloient empêcher que les horreurs de la faim, jointes à celles de la peste, n'en fissent un vaste désert, après avoir fait éprouver aux malheureux habitans tous les effets de la rage et du désespoir. Il fut résolu qu'on établiroit, à deux lieues de Marseille, un marché sur le chemin d'Aix, et un autre du côté d'*Aubagne*. Les Marseillais, séparés des vendeurs par une double barrière, pouvoient acheter les denrées dont ils avoient besoin, sous l'inspection des officiers et des gardes préposés pour maintenir la tranquillité et empêcher la commu-

nication. On en établit un autre, avec les mêmes précautions, à l'*Estaque*, pour les denrées qui venoient par mer. Cet établissement diminua bien la disette, mais ne ramena pas l'abondance.

L'éloignement des marchés fit hausser le prix des denrées; la main d'œuvre renchérit à proportion : le vin même, si abondant pour l'ordinaire, subit le même sort, parce que la crainte avoit dispersé quelques-uns des propriétaires, et forcé la plupart des autres à ne plus attirer dans leurs maisons les gens pauvres, plus exposés, par leur vie errante, aux atteintes du mal contagieux. Ce n'étoit pas assez de pourvoir à la subsistance du peuple, il falloit encore fournir à celle des troupes en garnison dans les deux citadelles. Les officiers menacèrent de les lâcher dans la ville, pour prendre les choses dont on avoit besoin, si l'on refusoit de les fournir. Mais que seroit-il arrivé de là ? C'est qu'elles y auroient pris la peste un peu plutôt.

Les progrès que faisoit cette maladie excitèrent enfin les clameurs du public, qui vouloit savoir à quoi s'en tenir, pour prendre une résolution fixe, et forcèrent les magistrats de sortir de leur trop longue insouciance. On nomma donc quatre médecins du collége de Marseille, qui se partagèrent le soin de veiller sur les malades ; chacun d'eux étoit chargé d'un quartier de la ville, et avoit pour adjoints un chirurgien et un garçon chirurgien avec un apothicaire. Ils furent bientôt convaincus que la peste y régnoit, et même que c'étoit la peste la plus terrible qui eût paru depuis long-temps. Ils le dirent aux échevins qui n'en tinrent pas compte, et qui même firent afficher partout que la maladie dont la ville étoit affligée n'étoit qu'une fièvre maligne ordinaire, causée par la misère et les mauvais alimens ; ce qui avoit quelque air d'apparence, parce qu'elle n'avoit encore attaqué que les familles pauvres.

Le peuple saisit cet avis des magistrats avec d'autant plus d'avidité, qu'il y trouvoit des raisons de se rassurer suivant ses désirs; et il en prit tant de prévention contre les médecins, qu'il les insultoit publiquement dans les rues, les accusant de grossir le danger pour se rendre nécessaires et s'enrichir : on disoit même qu'ils vouloient faire un Mississipi de cette affaire; et l'on alla jusqu'à écrire contre eux des lettres en plusieurs endroits, pour prévenir le tort que feroit à la ville la cessation de toute communication avec elle.

Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que le médecin des infirmeries écrivit aux échevins que les malades, qu'on lui envoyoit, n'avoient d'autre mal que l'ennui d'être renfermés, ou que cette maladie honteuse qu'on guérit avec le mercure. Une autre circonstance venoit à l'appui de ceux qui soutenoient, que c'étoit une fièvre vermineuse ; c'est que les malades reje-

toient une quantité de vers par le haut et par le bas.

Le lecteur voudra bien se rappeler que le corps des galères étoit alors à Marseille. Les officiers se conduisirent avec une sagesse qui contrastoit merveilleusement avec l'imprudence des officiers municipaux. Sur les premiers bruits que la peste étoit dans la ville, ils firent tirer les galères au large : ces bruits continuant, ils prièrent les échevins d'agréer que leurs médecins et chirurgiens se joignissent à ceux de la ville pour visiter les malades. Leur intention étoit de sortir de cette cruelle incertitude où les tenoient les rapports opposés des personnes de l'art. Cette visite se fit le premier août. Les commissaires, après avoir attentivement examiné les malades, déclarèrent, dans un rapport très-détaillé, que la maladie étoit contagieuse, et qu'il falloit user des plus grandes précautions, si l'on vouloit en prévenir les funestes suites.

Voici le rapport qui servira à guider les médecins, s'ils avoient le malheur de se trouver dans de semblables circonstances.

« Nous soussignés, médecin et chi-
» rurgien de l'hôpital royal des forçats,
» certifions qu'ayant été commis par
» ordre de MM. les officiers généraux
» et intendant des galères, assemblés en
» conseil, aujourd'hui premier août,
» pour aller visiter les malades de la
» ville, avons trouvé, en visitant diffé-
» rens quartiers, etc., le cadavre d'une
» fille agée d'environ vingt ans, morte
» la nuit passée, s'étant alitée depuis
» avant-hier, selon le rapport de sa
» mère, avec un grand mal de tête, des
» envies de vomir et un accablement
» général, morte en trente heures, toute
» couverte de pourpre, livide, ayant le
» ventre extrêmement tendu et violet,
» et ayant rendu par le nez une grande
» quantité de sang très-dissous et très-
» séreux; nous aurions de plus trouvé,

» dans le même quartier (des Grands-
» Carmes), plusieurs autres personnes
» de tout sexe et de tout âge, au
» nombre de dix, attaquées de fièvre
» avec des douleurs de tête et des envies
» de vomir, lesquels accidens la plupart
» des parens nous ont dit provenir
» des mauvais fruits que ces malades
» avoient mangés en quantité, sans qu'il
» nous ait paru en eux aucun signe de
» contagion.

» De plus, en descendant dans la
» rue de l'Escale, dans une maison où
» depuis quatre ou cinq jours une
» femme est morte subitement, soup-
» çonnée de peste, nous aurions trouvé
» son enfant, âgé d'environ douze ans,
» mort aujourd'hui, couvert de taches
» pourprées presque partout le corps,
» avec une tension considérable au bas
» ventre et une grosseur à l'aine gauche,
» lequel s'étoit alité avant-hier, selon le
» rapport des parens, avec des nausées
» et des maux de tête insupportables,

» nous aurions trouvé de plus à son côté,
» sur un méchant lit, son père âgé d'en-
» viron quarante ans, couché tout habillé,
» avec une face livide, les yeux enfoncés
» et mourans, ayant eu depuis avant-hier
» qu'il s'est couché, de grands maux
» de tête et des vomissemens, tout par-
» semé de taches pourprées et livides,
» ayant une tumeur à l'aine droite avec
» une tension très-douloureuse dans le
» bas ventre.

» Nous aurions trouvé, dans une autre
» maison auprès de celle-là, la mère
» et la fille, la première âgée d'environ
» trente-cinq ans, et la fille d'environ
» quatorze, toutes deux la face livide,
» les yeux mourans, et dans un abatte-
» ment général, pouvant à peine ou-
« vrir les yeux, surtout la fille qui
« étoit dans un assoupissement con-
» sidérable, étant malade depuis deux
» jours, ayant un mal de tête hor-
» rible, et des envies de vomir, sans
» pourtant aucune élévation aux aines

» ni aux aisselles, et sans aucune
» tache pourprée.

» De plus, en montant vers la fontaine
» de la Samaritaine, nous avons trouvé,
» dans une même maison, un *enfant*
» d'environ vingt ans, mort aujourd'hui,
» couvert d'un pourpre livide, n'ayant
» été malade que trois jours avec mal
» de tête, vomissement et maux de
» cœur continuels; et dans un autre
» petit lit à côté, son frère, âgé d'en-
» viron treize ans, malade depuis hier,
» s'étant alité, selon le rapport de la
» mère, avec un horrible mal de tête
» qui continuoit encore, des maux de
» cœur et des envies de vomir fréquentes,
» ayant même vomi quelquefois, ayant
» les yeux enflammés et étincelans, la
» langue aride et blanchâtre, et une
» tension au bas ventre, avec une
» grosseur considérable et douloureuse
» à l'aine droite, et un abattement
» général.

» De plus enfin, nous aurions trouvé,

» dans une maison sur le Cours, une
» femme âgée d'environ quarante ans,
» tombée dans le délire, avec des mou-
» vemens de membres involontaires, les
» yeux ardens et larmoyans, tachée de
» pourpre en plusieurs endroits de son
» corps, ayant depuis deux jours une hé-
» morragie d'un sang séreux, et s'étant
» alitée, selon le rapport de son frère,
» depuis quatre jours, avec de grands
» maux de tête et de fréquens maux
» de cœur.

» On nous a rapporté qu'il étoit mort,
» dans la même maison, un enfant qui
» ne fut malade que deux jours, ayant
» de même de grands maux de tête et des
» envies de vomir fréquentes; ce qu'ayant
» très-mûrement examiné, nous ne pou-
» vons douter que ce ne soient des mala-
» dies pestilentielles très-contagieuses,
» et qui demandent de très-grandes pré-
» cautions pour en prévenir les funestes
» suites. Signé, *Perrin* et *Croizet* ».

Éclairés par ce rapport, les comman-

dans des galères ne songèrent plus qu'aux moyens de les mettre en sûreté. Ils les firent ranger tout le long du quai de Rive-Neuve, et entourer d'une espèce de barrière qui les séparoit du reste du port. Les bas officiers et les équipages, enfermés dans l'arsenal par des barricades, étoient dans cette enceinte comme dans une ville assiégée.

Des tartanes partoient tous les jours pour aller chercher à Toulon et dans le port de Bouc, du bois, du charbon, de la farine, de la viande, et toutes les choses nécessaires, que des pourvoyeurs, nommés par les commandans, avoient soin d'y faire apporter. Ainsi l'on trouvoit sur les galères et dans l'arsenal, à un prix modique, toutes les provisions dont on avoit besoin; tandis qu'avec une dépense immense, on manquoit souvent du nécessaire dans la ville.

Combien de maux et de désordres n'auroit-on pas prévenu, si les officiers municipaux de Marseille avoient eu

cette étendue de lumières et cette fermeté que les circonstances rendoient nécessaires? s'ils avoient mis des barrières à tous les quartiers, avec défense d'en sortir? et qu'on y eût porté, dans des marchés particuliers, les vivres que la communauté se seroit procurés par la voie de terre et de mer? Chaque famille, sans sortir pour ainsi dire de sa rue, auroit été assurée de sa subsistance, au lieu de l'envoyer prendre chez un petit nombre de pourvoyeurs éloignés, d'où l'on n'apportoit, pour l'ordinaire, que des provisions insuffisantes et le poison contagieux : car il étoit impossible de l'éviter dans la foule des acheteurs, que le besoin rassembloit de tous les quartiers de la ville.

Ce malheur des Marseillais, malheur qui en occasiona beaucoup d'autres, fut donc de n'avoir pas à la tête de l'administration des personnes capables d'établir une police sévère et de la faire observer. Mais, dans le trouble où l'on

étoit, on ne savoit jamais quel parti prendre : le dernier avis l'emportoit souvent sur les partis les plus sages. On reçut avec avidité celui d'un médecin, qui, ayant lu qu'Hyppocrate, lorsque la peste désoloit l'Attique, avoit fait allumer des feux dans les rues d'Athènes pour purifier l'air, conseilla d'en allumer à cinq heures du soir, pendant trois jours de suite, devant chaque maison et dans les places publiques, et de brûler du soufre dans les appartemens pour purifier les hardes et les habits. On suivit son avis ; et l'air, pendant trois jours, se couvrit d'une fumée noire et brûlante qui, ayant augmenté la chaleur naturelle de la saison et du climat, sembla donner plus d'activité à la contagion.

En effet, le venin pestilentiel se développa avec une vivacité qui effraya tout le monde. Les habitans les plus timides avoient déjà profité de la liberté des passages, pour se sauver en d'autres

villes et en d'autres provinces. Ceux qu'une aveugle prévention avoit rendu jusqu'alors incrédules, trouvant toutes les issues fermées, et les chemins exactement gardés, furent contraints de se retirer à la campagne, ou de s'enfermer dans leurs maisons. Chacun se hâtoit de faire des amas de provisions, de charrier des meubles et des hardes. Il n'y avoit pas assez de voitures pour seconder l'empressement de ce nombre prodigieux de personnes que la crainte chassoit de la ville. Les gens du peuple, qui n'avoient point de maisons de campagne, allèrent camper sous des tentes; les uns dans la plaine de Saint-Michel, les autres sur les bords du Veaune, et le long des ruisseaux qui arrosent le terroir ; un grand nombre se fixa près des remparts : il y en eut même qui grimpèrent sur les collines et les rochers les plus escarpés, ou ils allèrent chercher un asile dans le fond des cavernes. Tous ces fugitifs ignoroient que la peste étoit

déjà cachée dans leurs hardes et dans leurs habits ; que même plusieurs d'entre eux avoient déjà le venin pestilentiel dans leurs veines, et qu'ils alloient le porter aux habitans isolés et paisibles de la campagne. Malheureusement, il y avoit sur tous les yeux un bandeau qui empêchoit de voir les mesures qu'il falloit prendre, et les écueils qu'il falloit éviter.

Les gens de mer s'embarquèrent avec leurs familles sur des vaisseaux, sur des barques, et dans de petits bateaux, se tenant au large dans le port ou dans la rade, et présentant ainsi, au milieu des eaux, une ville flottante, où la crainte rassembloit les habitans fugitifs d'une cité désolée.

Les religieuses sortirent de leurs couvens pour suivre leurs parens dans la fuite ; car il n'y avoit pas de lien capable de retenir les particuliers, qui pouvoient se promettre hors de la ville un abri contre la peste. Les officiers de justice, les directeurs des hôpitaux, les intendans

de la santé, ceux du bureau de l'abondance, les conseillers de ville, et les autres officiers municipaux disparurent, excepté les échevins. Il ne resta, parmi les ecclésiastiques, que les curés et les vicaires. Ces hommes respectables, animés par l'exemple de M. l'évêque, déployèrent avec lui un courage héroïque et une charité vraiment dignes d'éloges. Il est difficile de porter ces deux vertus plus loin que ne les porta M. de Belzunce. La maladie se fût à peine déclarée dans cette rue de l'Escale, dont j'ai déjà parlé, qu'il assembla les curés et les supérieurs des communautés. Animé de ce zèle ardent, que les circonstances rendoient si nécessaire et si difficile, il n'eut pas de peine à le faire passer dans le cœur de ses coopérateurs. Il leur prescrivit la manière dont ils devoient se conduire dans ces temps de calamité; ensuite, nouveau Borromée, on le vit partout où le salut du peuple demandoit sa présence.

Les échevins firent une grande faute, qui est de n'avoir pas formé un bureau central d'administration, composé des médecins et des chirurgiens les plus habiles, et des habitans les plus éclairés et les plus versés dans la police de la ville. Les membres de ce bureau se seroient divisés en plusieurs comités, dont chacun auroit eu la partie de l'administration à laquelle il auroit été le plus propre : de cette manière, ce bureau central auroit donné le mouvement à tout en même temps, et avec cet accord qui en auroit assuré le succès.

Du reste les échevins firent plusieurs ordonnances très-sages, comme d'avoir fait sortir de la ville tous les gueux et mendians étrangers ; mais l'histoire ne dit point où on les envoya : car, quel asile pouvoient trouver des gens de cette espèce, qui étant dangereux par leur profession, le devenoient encore davantage étant chassés d'une ville pestiférée, où ils avoient été plus exposés que les

autres à s'infecter, à cause de leur vie vagabonde ?

On défendit de resserrer le bled, de rien laisser dans les rues de ce qui pouvoit y causer de l'infection, et de transporter d'une maison à l'autre les meubles et les hardes des morts et des malades.

Ces précautions étoient fort sages. Les médecins, qui ont le mieux suivi le traitement de la peste, recommandent la propreté, comme le premier préservatif. « Il faut, dit Sylvestre Facio, » que le prince fasse nétoyer la ville de » toutes les immondices ; que tous les » canaux par où elle se nétoie aient le » passage libre ; que non-seulement les » corps morts, mais encore tous les » excrémens, fumiers, herbages, qui » se pourrissent, soient cachés dans la » terre (1) ».

---

(1) Paradoxes de la peste, par *Facio*, traduction de Barralis, sixième journée.

Il manquoit à Marseille des fontaines pour la propreté des rues : aussi les gens du peuple y étoient-ils en général fort sales ; ce qui les rendit extrêmement susceptibles de prendre la peste, et de se la communiquer rapidement les uns aux autres.

L'usage de l'eau froide, en boisson ou en bain, est un des grands préservatifs connus contre cette terrible maladie ; parce qu'elle ramollit les fibres nerveuses, délaie les humeurs trop épaisses, atténue celles qui sont trop grossières, adoucit leur âcreté et arrête leur corruption : de sorte que, par ces heureux effets, elle modère et arrête le venin pestilentiel. Qui sait si le peu de violence qu'il a pour l'ordinaire chez les Turcs, ne vient pas de leurs ablutions fréquentes, ainsi que du grand usage qu'ils font des parfums ?

Les échevins levèrent quatre compagnies de milice, dont ils formèrent plusieurs détachemens qu'ils mirent

dans les quartiers, où le besoin étoit le plus urgent, sous les ordres d'un commissaire : celui-ci étoit chargé de distribuer du pain aux pauvres de son district, de prendre un état des malades de chaque maison, et de veiller à ce qu'ils fussent soignés avec le moins de danger possible pour les personnes en santé.

Ces sages dispositions ne furent point suivies, parce qu'elles demandoient dans les chefs une vigilance et un calme dont on n'est pas capable, quand on voit la faux de la mort continuellement suspendue sur sa tête : elles n'empêchèrent donc que foiblement les progrès du mal. En peu de jours, toutes les rues furent infectées. Les nuits n'étoient pas assez longues pour donner le temps de transporter les morts : il fallut mettre sous les yeux du public les pertes qu'il faisoit, et qu'on avoit eu grand soin de lui cacher. Les cadavres ne pouvant plus être emportés les uns après les autres,

on fut obligé de les entasser dans des tombereaux. Heureusement que tous les gueux et vagabonds n'avoient point obéi à l'ordre qui les chassoit de la ville : ceux qui restoient furent condamnés à aller, sous le nom ignoble de *corbeaux*, enlever les cadavres entassés dans les maisons ; ordinairement ils les traînoient par les pieds le long de l'escalier ; quelquefois ils les jetoient par les fenêtres d'un premier étage.

Le bruit des tombereaux, mêlé au frémissement qu'occasionnoit le balottement des cadavres, portoit l'épouvante dans le cœur des malades et des personnes en santé ; les boutiques étoient fermées, le commerce interdit, les travaux interrompus, les églises, le collége, la bourse, en un mot, tous les lieux publics fermés, les offices divins suspendus, et le cours de la justice arrêté. Un deuil funèbre couvroit la ville ; un morne silence régnoit partout. Il n'y eut plus parmi les citoyens aucun

lien qui les unît. Les parens évitoient de se voir ; les amis se fuyoient, le voisin craignoit de recevoir de son voisin le trait contagieux ; et lui inspiroit les mêmes craintes : ainsi l'on s'enferma, parce que tout devint suspect et dangereux. Les alimens les plus nécessaires à la vie ne furent pris qu'avec des précautions gênantes ; et le métal, le moins susceptible d'impression, ne fut reçu qu'avec la circonspection la plus scrupuleuse. En un mot, chaque particulier sembla former une société à part, et auroit voulu, s'il eût été possible, se réserver pour lui seul l'air qu'il respiroit. Les habitans de la campagne, si empressés pour l'ordinaire de vendre leurs denrées, n'osoient plus en apporter à la ville ; et il fallut se passer d'une infinité de choses nécessaires à la vie, et surtout de fruits ou de légumes, dont l'usage auroit été si salutaire dans une ville où, par le défaut de jardins, on est obligé de tirer tout de la campagne.

Tel étoit l'état des choses au commencement du mois d'août, quand la maladie entra dans son second période.

Ceux qui jusqu'alors avoient douté de la nature du mal, furent effrayés de la grandeur du péril. L'hôpital encombré de morts et de mourans, les rues jonchées de malades, les boulevards couverts de tentes pour les recevoir, jetèrent l'épouvante dans les âmes les plus intrépides. Cette sollicitude, qu'on avoit pour se garantir d'un mal qui ne respecte ni âge, ni sexe, ni condition, devenoit encore plus amère par la crainte qu'on avoit de perdre des amis et des parens.

Tous les jours on apprenoit leur maladie, sans oser leur donner aucun secours; s'il se trouvoit quelques âmes généreuses, qui eussent le courage d'affronter la contagion, il y en avoit beaucoup en qui la vue d'une mort inévitable réprimoit les mouvemens de la nature ou ceux de l'amitié. Il arrivoit même qu'un père ou une mère tendres,

étant frappés de la maladie, se refusoient la douce consolation de voir leurs enfans ; un frère en santé n'avoit pas la liberté de voir une sœur mourante : on auroit dit que la mort, veillant à la porte des malades, rompoit tous les liens qui les attachoient à la société. L'opulence, qui dans toute autre occasion fournit tant de ressources, ne suffisoit pas en celle-ci pour procurer les secours les plus communs et les plus ordinaires. Le riche, au milieu de son or, étoit devenu l'égal du pauvre : comme lui il manqua de tout ; et ils languissoient l'un et l'autre dans l'abandon et la misère.

Ce fut le 25 du mois d'août que ce tableau, qui semble peint d'imagination, se réalisa dans la ville de Marseille. La peste enlevoit souvent toute une famille, et frappoit des rues entières, où d'un bout à l'autre il ne restoit pas une maison saine. Imaginez-vous un torrent rapide qui rompt ses digues ; un embra-

sement général qui consume tout, et vous n'aurez exprimé que foiblement la promptitude avec laquelle le feu de la contagion se répandit.

Les domestiques, les valets, les servantes, tous les pourvoyeurs sont morts ou malades, et l'on ne trouve plus à les remplacer ; les pauvres, qui vivent du travail de leurs mains, ont le même sort : avec eux on perd tous les services que la maladie ou l'abandon rend nécessaires. S'il reste encore quelque serviteur fidèle, on se défie de son état, on craint de s'en servir dans les familles où le mal n'a pas encore pénétré, mais que la famine obsède : le plus courageux de la maison sort pour aller chercher de quoi substanter les autres ; et il trouve, à la porte du petit nombre de bouchers et de boulangers que la mort a épargnés, une foule de gens que les mêmes besoins rassemblent, et qui se communiquent les uns aux autres des impressions pestilentielles : ainsi il

rentre dans le sein de sa famille avec des provisions insuffisantes, et le germe de la contagion. Tout est donc frappé à la fois; l'Hôtel-Dieu même, par l'imprudence qu'on a eue d'y recevoir une pauvre femme que l'on croyoit simplement atteinte d'une fièvre ordinaire, est devenu un tombeau : tout y a été englouti, directeurs, confesseurs, médecins, chirurgiens, apothicaires et autres officiers, valets, servantes, enfans trouvés ; à l'exception d'une trentaine de personnes qu'une heureuse guérison a sauvées de la fureur du mal.

Dans cette désolation générale, si l'on recevoit quelques secours utiles, c'étoit de la main de l'évêque et de ses coopérateurs. On nous vante le courage de ces héros qui, à la tête des armées, vont affronter les périls : mais les dangers qu'ils courent sont-ils comparables à ceux que présente une ville infectée de la peste? Ici, ni le bruit des instrumens, ni le spectacle guerrier de

cinquante mille hommes, ni cette ardeur martiale qu'on se communique les uns aux autres, quand l'imagination est exaltée par des idées de gloire, ne peuvent rien sur le cœur pour l'affermir contre le danger. La mort, dépouillée de cet éclat qui la fait affronter aux guerriers, frappant à coup sûr et sans relâche les citoyens de tout rang, de tout âge et de tout sexe, ne respectant aucun asile, pénétrant dans les réduits les plus obscurs, menace continuellement ceux qui ont échappé à ses traits.

S'il est des hommes qu'on doive louer, ce sont ceux qui, dans ces temps malheureux, ont le courage d'exposer généreusement leur vie pour le salut des autres; et mon plus grand plaisir seroit de consigner leurs noms dans cet Ouvrage, si les bornes de mon plan me le permettoient (1).

---

(1) J'ai rempli ce devoir honorable dans le quatrième vol. de l'Hist. de Prov. t. 4, p. 650.

Les curés et les vicaires des différentes paroisses se dévouèrent aux fonctions pénibles de leur ministère avec un zèle digne des plus beaux siècles. Il n'y avoit point de maison, point de réduit, quelque pestiféré qu'il fût, où ils ne portassent les sacremens, des paroles de consolation et des secours de toute espèce: ils moururent presque tous dans cet exercice de la charité. Les chanoines, au contraire, frappés de terreur, se réfugièrent pour la plupart à la campagne, préférant aux devoirs de leur état, et à la gloire d'être utiles, la honte de conserver des jours destinés peut-être à l'oisiveté.

Ce fut dans ces jours de désolation qu'arrivèrent à Marseille deux médecins de Montpellier, Chicoineau et Verny, envoyés par la cour pour juger de l'état de la maladie, en faire passer leur rapport à Paris, et donner aux malades les secours nécessaires. Qui croiroit que des hommes, qui par leur réputation avoient

mérité cette marque de confiance, se méprirent aussi sur la nature du mal? Leur ignorance fut d'autant plus funeste, qu'on avoit plus de confiance en leurs lumières. Le gouverneur et les échevins firent afficher, sur leur avis, que la maladie n'étoit pas pestilentielle; que c'étoit seulement une fièvre maligne contagieuse, dont on espéroit pouvoir bientôt arrêter les progrès, en séparant les personnes qui en étoient soupçonées, d'avec celles qui étoient saines, et surtout par le bon ordre et l'arrangement qu'on alloit prendre.

On ne peut pas s'imaginer l'imbécille crédulité du peuple qui, toujours livré à ceux qui flattent ses désirs ou ses espérances, se précipite sans réflexion dans l'abîme, pourvu qu'on jette quelques fleurs sur le chemin. Il se livra à la joie, reprit ses communications accoutumées, et demanda à faire la procession le jour de Saint-Roch, comptant bien n'avoir plus rien à craindre sous

la vigilance des médecins nouveaux venus. La maladie n'en devint qu'un peu plus active. Les médecins comprirent alors qu'ils s'étoient trompés ; et dans un rapport qu'ils envoyèrent à la cour le 18 août, après avoir entendu celui des médecins de Marseille, ils laissèrent appercevoir que ce pourroit bien être la peste.

« Elle enlève, dirent-ils, dans deux » ou trois jours, quelquefois même dans » deux ou trois heures, la plus grande » partie de ceux qu'elle attaque.

» Quand une personne en est attaquée » dans une maison, tout le reste en est » bientôt infecté, ensorte qu'il y a plu- » sieurs exemples de familles entière- » ment détruites par cette contagion ; » et si quelqu'un de la famille va se » réfugier dans une autre maison, le » mal s'y transporte et y fait le même » ravage.

» Cette maladie est uniforme dans » tous les sujets, de quelque condition

» qu'ils soient, et caractérisée par les
» mêmes accidens, surtout par les bu-
» bons, les charbons, les pustules li-
» vides et les taches pourprées; commen-
» çant d'ailleurs par les mêmes acci-
» dens qui dénotent ordinairement les
» fièvres malignes, tels que sont les
» frissons, les maux de cœur, le grand
» abattement des forces, la douleur de
» tête gravative, les vomissemens, les
» nausées, ensuite la chaleur ardente, les
» assoupissemens, les délires, la langue
» sèche et noire, les yeux étincelans,
» égarés ou mourans, le pouls inégal
» et concentré, quelquefois fort élevé,
» la face cadavéreuse, les mouvemens
» convulsifs, et les hémorragies ».

Ces deux médecins ne voulant pas s'en rapporter entièrement à l'avis de ceux de Marseille, firent la visite de l'hôpital et des différens quartiers de la ville, où ils trouvèrent que partout le fléau déployoit ses fureurs, d'où ils conclurent que c'étoit une véritable fièvre

pestilentielle ; mais ils ajoutèrent qu'elle n'étoit pas encore parvenue à son dernier dégré de malignité; parce que quelques personnes en réchappoient, surtout celles qui usoient d'une nourriture saine. Ils finissoient en disant qu'elle devoit toute son activité au manque de vigilance de la part de l'administration, et au défaut de viande de boucherie.

Ce rapport où la vérité n'étoit pas encore tout entière, induisit la cour en erreur sur les causes et la nature de la maladie, et fut cause que M. de Chirac, premier médecin du régent, envoya de Paris en Provence des règles sur la manière de se conduire dans cette circonstance critique, comme si à Paris on pouvoit mieux savoir que sur les lieux ce qu'il convenoit de faire. Ayant lu dans les ouvrages de quelques médecins, que dans un temps de peste il faut avoir, autant qu'on peut, le cœur content et l'esprit gai, il vouloit qu'on *payât des violons et des tambours pour*

donner occasion aux jeunes gens de s'égayer, et pour éloigner la tristesse et la mélancolie. S'il avoit été à Marseille, il auroit bien vu qu'au milieu de tant de sujets de crainte et d'objets de frayeur, il étoit impossible de se livrer à la joie; que le chant des oiseaux et les plus charmans concerts n'auroient pas été capables de ramener le sommeil, et encore moins le calme de l'âme.

Districtus ensis cui super impia
Cervice pendet.....
Non avium citharæque cantus
Somnum reducent. Hor. l. 3, Od. 1.

Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'un homme du mérite de M. Chirac ait pourtant cru que la maladie n'étoit qu'une *fièvre maligne* ordinaire, et qu'il n'y avoit point de contagion. « Ce n'est pas, » dit-il, une peste venue du Levant, » et portée dans le vaisseau qui en » est arrivé ; ce n'est qu'une fièvre

» maligne, causée par les mauvaises » nourritures du petit peuple ».

Cependant cette maladie, qui à chaque heure, à chaque minute, précipitoit dans le tombeau tant de victimes, tandis que des hommes présomptueux disputoient sur sa nature, faisoit les ravages les plus affreux dans l'intérieur des maisons; et Messieurs Chicoineau et Verni, qui avoient l'air de n'y pas croire, se retirèrent à Aix. On trouvoit des mères restées seules avec leurs enfans à la mamelle, réduites à les laisser mourir de faim, ou à leur donner la mort avec le lait. Les pestiférés, séquestrés dans un grenier ou dans l'appartement le plus reculé de la maison, sans meubles, couverts de vieux haillons, n'avoient à côté d'eux qu'une cruche d'eau qu'on avoit mise en fuyant, et dont il falloit qu'ils s'abreuvassent eux-mêmes malgré leur foiblesse; souvent on leur versoit dans une écuelle placée à la porte de leur chambre un bouillon qu'ils alloient

prendre avec une peine extrême, et en se traînant. Ils avoient beau gémir et se plaindre ; on les exhortoit de loin à ne pas se décourager, et cependant on les traitoit comme n'y ayant plus d'espoir de prolonger leur vie.

Dans l'état affreux où se trouvoient les malades, tout décéloit le trouble de leur âme ; des yeux étincelans, un regard égaré, le visage livide. En vain le médecin employoit son art pour les guérir, et son éloquence pour les rassurer ; les précautions qu'il prenoit en les approchant démentoient ses discours. Ces malheureux mouroient dans l'abandon, laissant à des parens ingrats une succession quelquefois immense, qui, dans ces derniers momens, ne leur avoit été d'aucun secours.

Un spectacle plus touchant encore étoit celui que présentoit toute une famille frappée du mal en même temps. L'un, brûlé par les ardeurs de la fièvre, demandoit des rafraîchissemens que

personne ne pouvoit lui donner ; l'autre, agité par des inquiétudes mortelles, poussoit de longs soupirs ; un troisième, plus calme dans son mal, demandoit inutilement les secours de l'église, et voyoit expirer à ses côtés ses sœurs ou son frère. Le comble de l'horreur, c'étoit de voir quelquefois plusieurs cadavres dans un appartement où il y avoit encore des malades.

Qui croiroit qu'au milieu de tant d'horreurs, si propres à éteindre les passions, il y en eut deux qu'on porta au plus haut dégré ? Le libertinage et l'avidité. La première, réveillée par les occasions fréquentes de se satisfaire, exaltée même par l'effervescence du venin, s'alimentoit par des excès que j'aurois honte de décrire ; l'autre enfanta tous les crimes dont je parlerai plus bas.

Les dangers auxquels on étoit exposé en restant seul dans sa maison, lorsqu'on sentoit les premières atteintes du

mal, furent cause que plusieurs allèrent chercher hors de chez eux des secours et un asile plus sûr, ou bien ils allèrent à l'hôpital. Un curé, que son zèle et sa charité avoient fait remarquer dans l'exercice de son ministère, se voyant frappé de la peste à la fin du mois d'août, seul dans sa maison, sans domestique, sans voisins; en un mot, sans espoir d'être secouru, se traîna hors de son appartement; et d'un pas chancelant alla frapper à la porte de plusieurs paroissiens. Il leur demanda d'une voix mourante une retraite et des secours de charité; mais l'expérience ne prouve que trop que dans les temps où le danger, quel qu'il soit, menace tout le monde, l'égoïsme étouffe les cris de l'humanité; il fut donc repoussé partout où il se présenta, et il rentra dans sa maison pour attendre tranquillement sur son lit la récompense qu'il avoit méritée par ses travaux, et que Dieu réserve aux âmes bienfaisantes.

Un chanoine de la cathédrale, d'ailleurs riche, étant dans le même abandon, se réfugia au clocher de son église, où il savoit que quelques personnes en santé s'étoient retirées. Comme il étoit malade, on soupçonna qu'il avoit la peste, chacun s'enfuit; et il mourut faute de soins. Un médecin se fit transporter chez les Récollets pour ne pas avoir le même sort. Un autre ayant survécu à tous les siens, fut nourri par des amis et par des communautés religieuses qui lui envoyoient de la viande et du bouillon. Presque toutes les femmes enceintes périrent, ou par la maladie, avant d'être délivrées de leur fruit, ou après un accouchement, que le trouble et la frayeur avoient accéléré. Plusieurs moururent dans les douleurs de l'enfantement, faute de secours, personne ne voulant recevoir un enfant qui sortoit d'un corps pestiféré.

L'auteur de la *Relation historique de la peste de Marseille*, de qui j'emprunte

ces détails, dont il fut témoin (1) « dit » qu'ils ne trouveront peut-être pas » créance dans l'esprit du lecteur. Je » ne sais, ajoute-t-il, si l'on ne regar- » dera pas ce que j'en ai dit comme des » exagérations d'une personne affligée, » qui veut attendrir les autres sur ses » propres malheurs. Cependant, quel- » que vive que soit la description que » j'en ai faite, j'ose assurer qu'elle est » infiniment au-dessous de la vérité; et » ce qu'il y a de plus pitoyable, c'est » que ces désolations particulières se » présentoient vingt fois par jour dans » les différentes maisons où l'on entroit, » et que la vue de tant de misères de- » venoit encore plus touchante, par les » cris, les pleurs, les plaintes et les » hurlemens dont ces maisons retentis- » soient jour et nuit ».

Que n'aurois-je pas à dire, si je

---

(1) Bertrand, d'Aix, médecin.

voulois entrer dans les détails vraiment dégoûtans de tout ce qu'on étoit obligé de faire pour se délivrer des cadavres, quand le nombre des corbeaux fût diminué. Celui des morts devint si grand, qu'il fût impossible de les enlever tous dans un jour. Alors le même homme qu'on avoit craint d'approcher durant sa maladie, il falloit le transporter hors de sa chambre, de peur qu'en y pourissant il n'infectât toute la maison. Le père étoit quelquefois obligé de rendre à son fils ce triste et dernier devoir; la mère à sa fille, le frère à son frère, et les enfans à ceux dont ils avoient reçu le jour. Quelquefois on portoit le cadavre dans la rue; mais, pour l'ordinaire, on le traînoit; et quand on ne pouvoit faire ni l'un ni l'autre, on le jetoit par la fenêtre, tantôt tout nu, tantôt enveloppé dans un drap, dans de vieux haillons, ou tout habillé, ou enfin enseveli dans le matelas sur lequel il venoit d'expirer.

Quelque affreux que fût le spectacle qu'offroit l'intérieur des maisons, celui des rues et des places publiques inspiroit encore plus d'horreur : elles étoient couvertes de morts et de mourans. Ce n'étoient pas seulement des gens du peuple qu'on voyoit parmi ces misérables victimes de la contagion : la plupart appartenoient à des familles honnêtes : c'étoient des célibataires sans domestiques ; des enfans, des hommes faits, des vieillards qui, ayant survécu à leurs parens et aux personnes qui les servoient, se traînoient hors de leur maison pour aller à l'hôpital, et n'avoient pas la force d'y arriver. D'autres se couchoient sur le seuil d'une porte pour recevoir quelques secours des passans, parmi lesquels ils se flattoient de rencontrer un parent ou un ami sensibles. Quelquefois c'étoit un enfant, un domestique, qu'une famille barbare avoit chassés pour se garantir de la contagion.

Tous ces malheureux, devenus le rebut de la société, étoient la plupart couverts d'un drap ou enveloppés dans une couverture, ayant auprès d'eux une écuelle, dans laquelle les personnes qui se dévouoient généreusement au service des pestiférés, mettoient du bouillon. Ils avoient aussi une cruche que les mêmes personnes emplissoient d'eau, pour calmer les ardeurs insupportables de la fièvre; un des effets de la peste, étant de consumer par un feu intérieur. Aussi voyoit-on quelquefois de ces pestiférés se traîner pour aller tremper leur langue dans le ruisseau. Dans cet état de désolation, ceux-là s'estimoient heureux, qui pouvoient se coucher sur les degrés d'une porte, sur un banc de pierre, dans l'enfoncement d'une boutique ou sous un hangar : encore les chassoit-on de ces asiles, les propriétaires des maisons ne voulant pas les avoir si près d'eux. Pour les en éloigner, ils jetoient de temps en temps de l'eau sur

le seuil de la porte, ou y répandoient de la lie de vin.

C'étoit donc dans les places publiques que la plupart des pestiférés se réfugioient; c'étoit là que le spectacle de deux ou trois cents malades saisissoit tout à la fois et le cœur et les sens. On voyoit sur leur visage la mort peinte de cent manières différentes; des yeux éteints ou étincelans; des regards languissans ou égarés; des figures pâles et cadavéreuses; quelquefois rouges et enflâmées, le plus souvent livides et bleuâtres; et dans tous un air de trouble et de frayeur qui les rendoit méconnoissables. Comme la peste a les symptômes de toutes les autres maladies, on les trouvoit quelquefois réunis, mais plus souvent séparés dans les malades. C'étoient des maux de tête et des douleurs dans toutes les parties du corps; des vomissemens violens, des tranchées, des charbons brûlans, etc. L'un étoit languissant et ne proféroit pas une

parole ; l'autre, dans le délire, ne cessoit de parler. C'étoit un assemblage de toutes sortes de maux qui devenoient plus violens et plus cruels par le froid qu'ils éprouvoient durant la nuit ; car on a reconnu que la transpiration donne aux malades plus de repos et de soulagement que tous les remèdes ; mais comment l'entretenir dans des personnes qui n'étant presque pas couvertes, étoient exposées au serein qui est fort en Provence, et au froid, quand le nord-ouest, si connu sous le nom de *mistral*, commençoit de souffler.

Le Cours n'offroit pas un tableau moins touchant pour une âme sensible. Le Cours est une allée d'arbres qui peut avoir environ cent soixante toises de long : elle sert de promenade dans les belles soirées de l'été ; et, pendant le jour, dans les autres saisons, lorsque le vent du nord ne souffle pas. Cette promenade, la seule qui servoit au délassement des Marseillais, étoit jonchée

des malades, qui, croyant trouver un abri à l'ombre des arbres, y étoient exposés aux ardeurs d'un soleil brûlant.

Les échevins y avoient fait tendre quelques voiles de vaisseau ; mais elles n'amortissoient que foiblement la chaleur du jour, et ne garantissoient pas de la fraîcheur de la nuit : aussi la peste y fit-elle des ravages affreux. Dans la foule des malades, il y avoit beaucoup d'enfans ; les uns âgés de dix ans, les autres encore au berceau : parmi ces derniers, on en vit plusieurs attachés à la mamelle de leur mère qui venoit d'expirer. Les malades étoient couchés à côté des morts : ceux-ci, devenus en moins de six heures hideux et difformes, présentoient un aspect effrayant aux malheureux qui lutoient encore contre le trépas ; et qui, ayant à supporter tout à la fois et la vue de ces objets d'horreur et l'infection qu'ils exhaloient, regardoient la vie comme un fardeau.

Tel est le spectacle dont furent frappés,

en arrivant à Marseille, les médecins envoyés par la cour. « Je ne saurois vous » peindre, écrivoit Deydier, le désordre » affreux où j'ai trouvé cette ville dé- » solée. En entrant par la porte d'Aix, » avec MM. Verny et Chicoineau, le » coup-d'œil, jusqu'à la porte de Rome, » nous présenta la chose du monde la » plus hideuse. Les portes et les fenêtres » des maisons étoient généralement » fermées; le pavé étoit couvert, des » deux côtés, de malades et de mourans » étendus sur des matelas, sans aucun » secours. On ne voyoit au milieu des » rues, et sur tout le Cours, que des » cadavres à demi pourris, de vieilles » hardes mêlées avec la boue, et des » chariots conduits par des forçats pour » enlever les morts ».

C'étoit dans la rue Dauphine, surtout, que ce spectacle étoit effrayant. Cette rue a cent quatre-vingt toises de long sur cinq de large; les malades et les morts y étoient si pressés, qu'on ne

pouvoit faire un pas sans marcher dessus. Cette affluence venoit de ce que la rue aboutit à l'hôpital des convalescens. Les pestiférés qui étoient seuls dans leur maison, les pauvres qui n'avoient aucun secours faisoient leurs derniers efforts pour se traîner jusqu'à cet asile : mais souvent les forces leur manquoient avant d'y arriver ; ou bien, n'y trouvant point de place, ils tomboient en défaillance en voulant revenir sur leurs pas. Il y en avoit qui, pressés par la soif, se couchoient près du ruisseau qui coule au milieu de la rue, pour y tremper leur langue, et rendoient là leur dernier soupir. Enfin on vit, dans cette rue, des femmes expirer avec leurs enfans attachés à leur sein.

Au commencement de septembre, il mouroit jusqu'à mille personnes par jour. Il n'y avoit plus ni assez de *corbeaux* pour les enterrer, ni assez de fossoyeurs pour creuser des fosses : on les laissoit donc étendus sur le carreau. Parmi ces

cadavres, les plus affreux à voir étoient ceux des pestiférés qui, dans un accès de frénésie, s'étant jetés par la fenêtre, avoient la tête fracassée, le ventre ouvert, et le corps meurtri ; ce qui ne seroit point arrivé, si de six en six rues, par exemple, il y avoit eu un bureau de la police qui fît faire, deux fois par jour, des visites dans les maisons pour en retirer les malades, et les faire transporter dans une autre, qui auroit été uniquement destinée à recevoir ceux de ce quartier.

Presque partout les cadavres étoient entassés les uns sur les autres, servant de pâture aux chiens qui, n'ayant plus de maîtres, manquoient de toute autre nourriture. On s'imagina qu'ils pouvoient prendre la peste et la communiquer. C'en fut assez pour leur déclarer une guerre impitoyable : les rues furent bientôt couvertes de chiens morts ; on en jeta dans le port une quantité prodigieuse que la mer vomit sur ses bords,

et qui, étant mis en fermentation par l'ardeur du soleil, exhalèrent une infection insupportable.

Elle étoit presque aussi forte partout ailleurs, non-seulement à cause des cadavres, mais aussi à cause des immondices dont les rues étoient remplies, parce qu'on y avoit laissé pourir des hardes infectes, des lits sales, des meubles à demi-brûlés.

Les vapeurs, qui s'élevèrent de cette pourriture, infectèrent l'air et répandirent partout le venin pestilentiel; car il pénétra dès-lors dans les endroits qui jusqu'à ce moment en avoient été préservés; et l'on vit le moment où il n'alloit presque plus rester personne en santé.

Toutes ces horreurs se trouvent rappelées dans le mandement que l'évêque de Marseille donna le 22 octobre.

« Malheur à vous et à nous, mes » très-chers frères, dit-il, si tout ce » que nous voyons, tout ce que nous » éprouvons depuis long-temps, n'est

» pas encore capable, dans ces jours de
» mortalité, de nous faire rentrer en
» nous-mêmes !... Une quantité prodi-
» gieuse de familles entières sont tota-
» lement éteintes par la contagion ; le
» deuil et les larmes sont introduites
» dans toutes les maisons ; un nombre
» infini de victimes est déjà immolé dans
» cette ville à la justice d'un Dieu irrité.
» Et nous, qui ne sommes peut-être
» pas moins coupables que ceux de nos
» frères sur lesquels le Seigneur vient
» d'exercer ses plus redoutables ven-
» geances, nous pourrions être tran-
» quilles, ne rien craindre pour nous-
» mêmes, et ne pas faire tous nos efforts
» pour tâcher, par notre prompte péni-
» tence, d'échapper au glaive de l'ange
» exterminateur ! Sans entrer dans le
» secret de tant de maisons désolées par
» la peste et par la faim, où l'on ne
» voyoit que des morts et des mourans ;
» où l'on n'entendoit que des gémisse-
» mens et des cris ; où des cadavres que

» l'on n'avoit pu faire enlever, pourris-
» sant depuis plusieurs jours auprès de
» ceux qui n'étoient pas encore morts,
» et souvent dans le même lit, étoient
» pour ces malheureux un supplice plus
» dur que la mort elle-même; sans parler
» de toutes ces horreurs qui n'ont pas été
» publiques, de quel spectacle affreux
» vous et nous n'avons-nous pas été et
» ne sommes-nous pas encore les tristes
» témoins? Nous avons vu tout à la fois
» les rues de cette vaste cité bordées des
» deux côtés de morts à demi-pourris;
» si remplies de hardes, de meubles
» pestiférés jetés par les fenêtres, que
» nous ne savions où mettre les pieds;
» nous avons vu toutes les places pu-
» bliques, toutes les rues les églises,
» traversées de cadavres entassés, et, en
» plus d'un endroit, rongés par les chiens,
» sans qu'il fût possible, pendant un
» nombre très-considérable de jours, de
» leur procurer la sépulture.

» Nous avons vu, dans le même

» temps, une infinité de malades deve-
» nus un objet d'horreur et d'effroi pour
» les personnes même, à qui la nature
» devoit inspirer pour eux les sentimens
» les plus tendres et les plus respec-
» tueux ; abandonnés de tout ce qu'ils
» avoient de plus proche ; jetés inhu-
» mainement hors de leurs propres mai-
» sons ; placés, sans aucun secours, dans
» les rues, parmi les morts, dont la vue
» et la puanteur étoient insupportables.
» Combien de fois, dans notre très-
» amère douleur, avons-nous vu ces mo-
» ribonds tendre vers nous leurs mains
» tremblantes, pour nous témoigner
» leur joie de nous revoir encore une
» fois avant de mourir, et nous deman-
» der ensuite avec larmes et dans tous les
» sentimens que la foi, la pénitence et la
» résignation la plus parfaite peuvent
» inspirer, notre bénédiction et l'abso-
» lution de leurs péchés ? Combien
» de fois aussi n'avons-nous pas eu
» le sensible regret d'en voir expirer

» presque sous nos yeux, faute de
» secours?

» Nous avons vu les maris traîner eux-
» mêmes hors de leurs maisons et dans
» les rues les corps de leurs femmes; les
» femmes, ceux de leurs maris; les
» pères, ceux de leurs enfans, et les en-
» fans, ceux de leurs pères, témoignant
» bien plus d'horreur pour eux, que de
» regret de les avoir perdus. Nous avons
» vu les corps de quelques riches du
» siècle, enveloppés d'un simple drap,
» mêlés et confondus avec ceux des plus
» pauvres et des plus méprisables en ap-
» parence; jetés comme eux dans de vils
» et infâmes tombereaux, et traînés avec
» eux, sans distinction, dans une sé-
» pulture profane, hors de l'enceinte de
» nos murs.

» Marseille, cette ville si florissante,
» si superbe, si peuplée, il y a peu de
» mois; cette ville si chérie, dont vous
» aimiez à faire remarquer et admirer
» aux étrangers les différentes beautés;

» dont vous vantiez si souvent et avec
» tant de complaisance la magnificence ;
» cette ville, dont le commerce s'éten-
» doit d'un bout de l'univers à l'autre ;
» où toutes les nations, même les plus
» barbares et les plus reculées, venoient
» aborder ; chaque jour, Marseille est
» tout à coup abattue, denuée de tout
» secours, abandonnée de la plupart de
» ses habitans.

» Cette ville enfin, dans les rues de
» laquelle on avoit, il y a peu de temps,
» de la peine à passer par l'affluence
» extraordinaire du peuple qu'elle con-
» tenoit, est aujourd'hui livrée à la soli-
» tude, au silence, à l'indigence, à la
» désolation, à la mort. Toute la France,
» toute l'Europe est en garde et est ar-
» mée contre ses infortunés habitans,
» devenus odieux au reste des mortels.
» Quel étrange changement ! et le Sei-
» gneur fit-il jamais éclater sa vengeance
» d'une manière plus terrible et plus
» marquée ? »

Parmi les ministres de la religion qui se dévouèrent au soulagement des malades, on doit compter tous les religieux ; et bien que leurs successeurs aient été jugés inutiles, et qu'on les ait supprimés comme tels, les loix de l'histoire ne m'imposent pas moins la stricte obligation de leur rendre le tribut d'éloges qu'ils méritent. Puisssions-nous n'être jamais dans le cas de regretter leurs services !

Parmi les plus zélés, on doit compter le prélat respectable qui gouvernoit l'église de Marseille : la crainte n'en fit pas un lâche déserteur ; on ne le vit pas s'enfermer dans son palais ; et là, devenu inaccessible, faire porter dans les paroisses, par des ministres subalternes, ses aumônes et ses volontés. Sa qualité de premier pasteur ne fut à ses yeux qu'un titre de plus pour se dévouer au salut de son peuple. Aussi n'y eut-il point de danger qu'il ne bravât, point de bonnes œuvres qu'il ne fît. On le voyoit dans les

rues et dans les places publiques, marchant *entre les vivans et les morts,* laissant partout des marques sensibles d'une charité compatissante, remplissant la France et l'Angleterre même du bruit de ses vertus ; et méritant les éloges de Pope, qui, dans son Essai sur l'Homme, le peint se dévouant pour le salut de ses diocésains.

Lorsqu'au sein de Marseille un air contagieux
Portoit l'affreuse mort sur ses rapides ailes ;
Pourquoi toujours en butte à ses flèches mortelles,
Ce prélat s'exposant pour sauver son troupeau,
Marche-t-il sur les morts sans descendre au tombeau ? Ep. 4.

Son palais étoit environné de cadavres. Il ne pouvoit presque plus sortir sans les fouler. « J'ai eu bien de la peine, écri-
» voit-il à M. de Mailly, archevêque
» d'Arles, de faire tirer 150 cadavres à
» demi-pourris et rongés par les chiens,
» qui étoient à l'entour de ma maison,
» et qui mettoient déjà l'infection chez

» moi ». Les ecclésiastiques qui l'accompagnoient furent frappés de mort, ainsi que ses domestiques.

Pour comble de malheurs, le secours des médecins manqua presque entièrement dès les premiers jours de septembre. M. Bertrand, dont j'ai déjà parlé, qui réunissoit les qualités d'un habile médecin à celles d'un bon citoyen, fut deux fois attaqué de la peste, et deux fois il guérit. A peine ses forces commençoient à se rétablir, qu'il courut encore donner ses soins aux malades. Le chagrin où le plongea la perte de sa famille, rendit une troisième attaque si dangereuse, que pendant long-temps il fût hors d'état de servir. On donna aussi de justes regrets à MM. Montagnier et Peyssonnel, que la mort enleva, et à M. Raymond, que l'affoiblissement de ses forces et la perte des siens forcèrent de se retirer à la campagne; de façon qu'il ne resta que MM. Audon et Robert.

La mortalité fut très-grande parmi les

chirurgiens ; il en mourut plus de vingt-cinq. Il en restoit quatre au commencement de septembre ; mais deux étant tombés malades, les deux autres, effrayés de la mort de tous leurs confrères, se retirèrent à la campagne. Presque tous les garçons apothicaires périrent ; les maîtres, enfermés dans leurs boutiques pour la composition des remèdes, moururent au nombre de cinq. Quelques-uns d'entre eux, profitant des circonstances, vendirent leurs drogues à un prix exorbitant, et trouvèrent une source de richesses dans les malheurs publics.

Dans cette affreuse désolation, les échevins prièrent les officiers des galères de les assister de leurs soins et de leurs conseils. Le bon ordre que ces messieurs avoient établi dans l'arsenal, inspiroit une confiance qui fut bientôt justifiée, quand les chevaliers de Langeron, de la Roche et de Lévi eurent pris, le 21 août, avec les échevins, le soin de veiller au traitement des malades et à la police de

la ville. Il eût été bien plus sage, comme je l'ai déjà remarqué, d'établir ce conseil au commencement de la contagion, d'y admettre les médecins les plus habiles, les citoyens les plus notables, et de laisser aux militaires l'exécution de la police. Mais dans les grands dangers on conserve difficilement la présence d'esprit nécessaire pour s'arrêter au parti le plus convenable.

On commença d'abord par visiter les fosses, dont les exhalaisons entretenoient une infection dangereuse, et qui avoient été ouvertes à la fin du mois de juillet. On y jeta encore de la chaux, afin d'absorber la putridité des cadavres qui n'étoient pas entièrement consumés, et on les couvrit de terre. Après cette opération importante, on nomma des commissaires pour les quartiers qui n'en avoient pas; et faute de laïcs, on prit des religieux. Toutes les églises, où la célébration de l'office divin entretenoit une communication contagieuse

entre les habitans, furent fermées ; les rues nétoyées, les cadavres enlevés. On obligea les parens à porter les morts dans les rues, afin que les *corbeaux* ne fussent pas obligés d'entrer dans les maisons, où ils enlevoient tout ce qu'ils trouvoient de précieux.

On fit plusieurs autres réglemens utiles ; mais il falloit les faire observer. Il falloit surtout contenir la populace, et intimider les malfaiteurs, que l'impunité presque inséparable de cette étrange confusion encourageoit au crime. On remplit ces deux objets en faisant dresser des potences dans les places publiques.

J'ai dit ailleurs que, dans les commencemens, on avoit pris les mendians de la ville pour ensevelir les morts. Ces malheureux ne résistèrent que peu de temps. Quoiqu'on donnât jusqu'à quinze francs par jour, on ne trouva personne qui voulût se charger de cette fonction dangereuse, et l'on fut obligé d'em-

ployer des forçats, auxquels on promit la liberté. Il en mourut environ quatre-vingt dans l'espace de huit jours. Ces hommes, n'étant point accoutumés à ce genre de travail, enlevoient les cadavres sans aucune précaution ; ils brisoient les harnois et les roues, ne sachant ni mener les chevaux, ni conduire les tombereaux. Pour comble de malheur, on ne trouvoit plus ni sellier ni charron qui voulût raccommoder ces lugubres voitures. Il arriva de là que les cadavres restèrent encore entassés dans les rues, et augmentèrent la violence du fléau.

On tâcha de remédier à cet inconvénient, en chargeant des gardes à cheval de veiller sur les tombereaux et sur les forçats pour presser l'ouvrage. Comme les tombereaux ne pouvoient aller dans toutes les rues, parce qu'il y en a de fort étroites, et que d'autres ont une très-grande pente vers le port, les forçats alloient prendre les morts sur des brancards, et les transportoient aux

endroits où les voitures les attendoient. On augmenta le nombre des tombereaux jusqu'à vingt, et tous les habitans sans distinction furent invités à contribuer à l'enlèvement des cadavres par tous les moyens qu'ils jugeroient convenables. Le besoin étoit urgent ; car en un jour il mouroit plus de monde qu'on n'en pouvoit enlever dans quatre : on avoit à peine vidé une rue, une place publique, que le lendemain elles étoient encore couvertes de cadavres. On n'eut pas de peine à sentir que la peste entretenue par cette horrible infection, en deviendroit plus dangereuse. Le trouble et le désordre étoient tels, qu'on jeta sur les tombereaux des hommes encore vivans.

L'éloignement des fosses étoit un nouvel obstacle au prompt enlèvement des cadavres. Il y en avoit douze à la vérité ; mais elles étoient toutes, comme de raison, hors de la ville. Les unes avoient cent cinquante pas de long, les

autres quarante, et les plus petites vingt. Leur largeur étoit de dix pieds, et la profondeur de huit ; elles furent bientôt remplies, puisqu'il mouroit à la fin d'août et au commencement de septembre mille personnes par jour.

Dans cet embarras chacun ouvroit un avis : les uns proposoient de brûler les cadavres dans les places publiques ; les autres d'ouvrir des fosses dans toutes les rues, afin d'éviter la longueur des transports : mais les conduits rendoient ce moyen impraticable. Quelqu'un fut d'avis de jeter de la chaux sur les morts, et de les consumer dans les rues mêmes : mais comment se procurer la quantité énorme de chaux dont on auroit eu besoin? La consommation des corps par ce procédé étant d'ailleurs fort lente, ne se seroit-il pas formé dans les rues des montagnes de corps morts, dont l'infection auroit été plus dangereuse?

Un autre expédient qu'on imagina, et qui mérite d'être rappelé par sa sin-

gularité, fut de prendre le plus gros vaisseau du port, de le démâter, et le vider entièrement pour le remplir de morts, le fermer ensuite, et l'aller couler à fond loin de la ville ; mais sans parler de la puanteur horrible qu'il auroit exhalée, avant qu'on eût eu le temps de le remplir, n'étoit-il pas à craindre que tous ces corps gonflés par l'eau ne l'eussent ou soulevé ou fait crever, et qu'ils ne fussent venus flotter sur le rivage ou dans le port? Ce moyen fut donc rejeté, et l'on s'arrêta au suivant qui présentoit moins d'inconvéniens.

On fit ouvrir les églises dans les quartiers les plus éloignés des fosses, et l'on remplit les caveaux des cadavres exposés dans les rues. Les médecins ayant été consultés, firent observer que, malgré les précautions qu'on prendroit pour fermer les caveaux, et malgré la chaux qu'on y jeteroit, il en sortiroit encore des exhalaisons pestilentielles ; que,

quand même on n'auroit pas cet inconvénient à craindre, il faudroit au moins condamner les caveaux pour long-temps, ce qu'on ne pouvoit pas faire, attendu qu'on en avoit besoin pour ceux qui mouroient de maladies ordinaires.

Ces réflexions frappèrent M. l'évêque, qui refusa son consentement; mais les avantages qu'on retiroit de cet expédient, devenu nécessaire dans les circonstances, l'emportèrent, et l'on ouvrit par force les églises. On y fit des amas de chaux; on y porta les morts en foule, et on en remplit tous les caveaux; de sorte que les rues furent peu à peu délivrées de ces objets d'horreur. Mais malheureusement un vent de bise qui souffla, le 2 septembre, ralluma le feu de la contagion, parce qu'il répercuta le venin qui s'exhaloit par les pores; car on a remarqué que la transpiration soulage les malades et les dispose à la guérison, par l'évacuation qu'elle procure. Cet accident les fit tous périr, et remplit encore la ville de morts.

On vit donc le moment où tout sembloit devoir succomber. Les échevins perdoient d'un jour à l'autre le peu de monde qu'ils avoient auprès d'eux. Ils étoient sans gardes, sans valets, sans soldats ; la maladie enlevoit tout : ils furent obligés d'ordonner et d'exécuter eux-mêmes. Les forçats manquoient, et les officiers des galères, en accordant les derniers, le 28 août, avoient protesté qu'ils n'en donneroient pas d'autres.

Cependant, touchés des vives représentations qu'on leur fit, ils en accordèrent encore cent. M. Moustier, échevin, homme qui honora sa place par son zèle et son humanité, se mit à leur tête, et devint, pour ainsi dire, l'âme de ce corps si difficile à mouvoir. On le voyoit dans tous les quartiers, et surtout dans ceux où la contagion étoit la plus envenimée ; il faisoit enlever jusqu'à mille cadavres par jour : avec cette activité, il n'y a pas de doute qu'il n'eût bientôt délivré la ville de tant d'objets d'horreur ;

mais le nombre des *corbeaux* diminuoit sensiblement ; les uns succomboient sous la violence du mal ; les autres, par excès de travail ; les chevaux mouroient de lassitude ; ainsi, tout manqua à la fois ; il n'y eut que le zèle et le courage des magistrats qui se soutinrent toujours dans le même dégré d'activité. En moins de six jours les cent forçats se trouvèrent réduits à dix ou douze ; et le 6 septembre il y eut encore plus de deux mille morts exposés dans les rues. Ainsi, l'on vit se renouveler l'affreux spectacle de cadavres entassés les uns sur les autres dans les places publiques.

Il étoit de la plus grande importance de les inhumer, si l'on ne vouloit pas mettre le reste des habitans dans le dernier péril. Les échevins, accompagnés de MM. Roze et Rolland, les seuls intendans de la santé qui n'eussent pas pris la fuite, et de plusieurs citoyens notables, allèrent le jour même, qui étoit le 6 septembre, en corps de ville,

se jeter, pour ainsi dire, aux pieds de M. le Boutillier de Rancé, commandant des galères, pour lui représenter l'état pitoyable de la patrie, et l'impossibilité où l'on étoit de la sauver, s'il ne leur accordoit pas de nouveaux forçats, aux conditions qu'il jugeroit à propos. M. de Rancé étoit un vieillard de quatre-vingt-quinze ans, qui avoit encore pour les malheureux cette tendre sensibilité, que l'âge et une longue fréquentation des hommes détruisent presque toujours. Ayant assemblé M. de Vaucresson, intendant des galères, et MM. les officiers généraux, il leur fit part de la demande des échevins ; et il fut conclu de leur accorder ce qu'ils demandoient.

Je dois dire, au sujet des orphelins, que rien n'étoit plus à plaindre que ces malheureux qu'on trouvoit dans les maisons ou dans les rues, faisant retentir l'air de leurs cris. Personne n'avoit le courage de leur donner un asile, tant

par la crainte d'admettre chez soi des pestiférés, que pour ne pas partager avec des étrangers une subsistance qui ne suffisoit même pas pour la famille. On les transporta à l'hôpital de Saint-Jacques de Galice et dans le couvent des frères de Lorette, devenu vacant par la mort ou par la fuite des religieux. Il y avoit déjà, le 19 du mois d'août, quatorze cents orphelins, et le nombre en devint ensuite beaucoup plus considérable. Mais comme on les transportoit dans ces asiles immédiatement après les avoir tirés d'une maison, où leurs parens et ceux qui les soignoient étoient morts, ils y arrivoient, pour l'ordinaire, avec les atteintes du mal qu'ils communiquoient aux autres : aussi remarque-t-on que dans les commencemens, il en mouroit plus de cinquante par jour. Parmi ces enfans, il y en avoit beaucoup qui étoient destinés à jouir d'une fortune considérable ; mais la plupart perdirent la marque qu'on leur avoit mise au bras et

au cou pour les reconnoître ; et les personnes, qui les surveilloient et les connoissoient, étant mortes sur ces entrefaites, ils furent confondus, sous leur nom de baptême, le seul qu'ils eussent conservé entre eux, dans la foule des enfans abandonnés, pour servir peut-être un jour de laquais chez des parens collatéraux qui, sans le savoir, avoient recueilli leur patrimoine. Une négligence à peu près semblable changea, à Gênes, en 1656, le sort de trois cents orphelins, nés de parens riches.

Les échevins recommencèrent le 7 septembre à faire enlever les morts étendus dans les rues et dans les places publiques. On divisa les forçats en quatre brigades, sous les ordres du chevalier Rose et de trois échevins : le quatrième restoit à l'Hôtel de Ville pour l'expédition des affaires courantes, et ils passoient tous successivement du commandement à l'administration. Ils vinrent à bout de délivrer une seconde fois la ville

de l'infection des cadavres, quoique ces victimes de la mort fussent aussi rapidement remplacées qu'enlevées.

Il ne restoit plus à nétoyer que la Tourrette : c'est une grande esplanade, où il y avoit, depuis quinze jours, près de deux mille morts, la plupart rongés des vers, ayant déjà leurs membres séparés par la pourriture. On ne savoit trop en quels lieux les transporter, lorsque le chevalier Rose, toujours fécond en expédiens, visitant les remparts qui soutiennent cette esplanade, aux pieds desquels les flots de la mer viennent se briser, y trouva deux bastions couverts de trois pieds de terre, mais dont le dedans étoit creux. Il fit enlever la terre et la voûte, et vit un abîme profond capable de contenir tous ces morts. Il fit apporter une grande quantité de chaux vive; et le lendemain, ayant pris les forçats qu'on avoit accordés depuis quelques jours, il leur fit mettre autour de la tête un mouchoir imbibé de vinaigre

impérial, qui leur tomboit sous le nez ; ensuite il les disposa de manière qu'ils missent tous la main à l'œuvre dans le même instant, sans se nuire les uns aux autres. Quand ces dispositions furent faites, il leur donna le signal ; et les encourageant par son exemple autant que par ses discours, il fit si bien, que dans moins d'un jour tous ces cadavres furent jetés dans un des deux bastions, et couverts de chaux.

Rien n'étoit plus difficile, dans ces circonstances, que d'établir une bonne administration. Les échevins n'ayant ni gardes ni soldats, étoient presque sans autorité ; et quand il falloit établir le bon ordre, procurer l'abondance, rappeler les officiers absens, punir les malfaiteurs, contenir une populace toujours prête à profiter des troubles, réprimer l'avarice de ceux qui se prévaloient des calamités publiques pour s'enrichir, ils sentoient que le pouvoir leur manquoit : ainsi les malades se trouvoient sans secours, les

pauvres sans assistance, et presque toute la ville dans le besoin.

Le roi, instruit de la déplorable situation de Marseille, donna, le 12 septembre, le commandement de la ville et du terroir au bailli de Langeron, chef d'escadre des galères, homme de mérite, et tel qu'il le falloit dans les circonstances. Il étoit ferme, éclairé, n'accordoit rien aux sollicitations, et ne faisoit rien par complaisance. Tous les intérêts étoient subordonnés au bien public. Avec ce caractère et ces principes, il eût bientôt changé la face de l'administration; il procura quatre cents forçats pour la propreté des rues et des places publiques. Vers la fin de septembre, les fosses n'étant plus suffisantes pour contenir les morts, il en fit ouvrir quatre autres en différens quartiers : la plus grande avoit vingt-deux toises de long sur huit de large, et quatorze pieds de profondeur.

Il fit mettre l'Hôtel-Dieu en état, et

achever l'hôpital commencé près du jeu du mail. Les malades dans l'espace de trois jours eurent un asile et des secours. Pour procurer ces secours, il fit revenir les droguistes, qui, ayant fermé leurs magasins, s'étoient retirés à la campagne; les apothicaires avoient épuisé leurs drogues. Il rappela aussi les notaires et les sages-femmes; les uns, parce que les malades mouroient sans tester; les autres, parce que les femmes grosses, privées de leur assistance, succomboient dans les douleurs de l'enfantement. Il faut remarquer que celles-ci furent plus généralement attaquées de la peste que les autres.

L'ordre de rentrer dans la ville s'étendit sur les intendans de la santé et sur les officiers municipaux, qui, lâches déserteurs de la cause publique, avoient cherché leur salut dans la fuite. Forcés enfin de sortir de leur retraite, ils contribuèrent, autant qu'il fût en eux, à rétablir ce bon ordre, duquel dépendoit

la sûreté des particuliers, et la cessation de la disette et du fléau.

M. le Régent fit compter tous les mois une somme considérable pour la viande, et enjoignit aux intendans des autres provinces de fournir des secours proportionnés à leurs moyens. La frayeur étoit telle, que chaque intendant, chaque parlement s'étoient crus obligés d'interrompre toute communication avec Marseille et la Provence. Chaque ville, chaque province formoit une peuplade à part. Tous les habitans étoient sous les armes pour se garder, et la France entière présentoit l'appareil effrayant d'une guerre civile. Le Régent, voulant faire cesser cet état désolant, qui tendoit à la ruine du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, rétablit les communications, en les assujettissant à des lois sages qui pourroient servir de modèle en pareil cas. Le mouvement de la société reprit donc son cours ordinaire, et de toutes

parts on reçut des marques de bienfaisance.

Les receveurs généraux firent au conseil du roi une soumission pour un prêt, en forme d'avance, sans aucun intérêt, de trois millions de livres payables en dix mois, sur le pied de trois cent mille livres par mois, pour l'achat et la fourniture des grains. M. de Senozan offrit avec le même désintéressement un prêt de cent mille livres, et le chevalier Bernard, de deux cent mille. Jamais argent ne fût employé avec plus d'ordre, d'exactitude et d'économie ; les achats furent faits à un prix raisonnable, parce qu'on payoit comptant, et les envois arrivoient au temps marqué. Les instructions données à ce sujet pourroient servir de modèle en pareil cas. Il y a une phrase qui mérite d'être rapportée, parce qu'elle fait connoître une particularité relative à la Provence. « Les grains, y est-il dit, » doivent être fournis en pur froment, » les Provençaux étant dans l'habitude

» de ne consommer que de bons blés » et de ne manger que de très - beau » pain ; et comme les grains de la ré- » colte dernière sont presque tous de » mauvaise qualité, il est de la dernière » conséquence d'en faire le choix avec » grande attention, sans s'arrêter au » prix, étant infiniment convenable, et » même plus prudent, de les payer au » prix des plus beaux blés, en les choi- » sissant réellement tels, que de s'ex- » poser, par une économie mal placée, » à les prendre de mauvaise qualité, » et au plus bas prix ; parce que si l'on » n'avoit pas sévèrement cette atten- » tion, il en résulteroit que bien loin » que l'objet fût considéré comme un » secours, on lui attribueroit peut-être » la cause de la continuation de la ma- « ladie ». M. Law donna cent mille francs ; la plupart des villes s'empres- sèrent de seconder les vues bienfaisantes du gouvernement, et presque tous les prélats firent passer des secours en

argent, indépendamment de ce qu'ils avoient mis dans la quête ordonnée par l'assemblée générale du clergé. Enfin, il arriva de Paris et de Montpellier des médecins et des chirurgiens que la cour envoyoit ; et MM. Chicoineau et Verny, qui s'étoient retirés à Aix, retournèrent à Marseille.

Les malheurs des Marseillais se firent entendre jusqu'à Rome. Le pape leur fit passer trois mille charges de blé, et accompagna ce bienfait de deux brefs, dont l'un contenoit les éloges justement dus à l'évêque, et l'autre des indulgences, pour les personnes qui *donneroient à boire et à manger aux pestiférés, et à ceux qui étoient soupçonnés de l'être, ou qui leur rendroient quelque autre service.*

Lorsque ces secours arrivèrent à Marseille, il y avoit près d'un mois que la peste faisoit des ravages à Rive-Neuve. C'est un quartier situé au pied de Notre-Dame-de-la-Garde, et plus ex-

posé que les autres au vent frais qui vient des Alpes. Il étoit séparé de la ville, au nord par le port, et au levant par une partie de l'arsenal qui n'existe plus. Le chevalier Rose, nommé commissaire général du quartier, y établit une si bonne police que la maladie cessa peu après.

L'abbaye de Saint-Victor en fut entièrement préservée. Les religieux, séquestrés du reste des hommes, conservoient avec une sollicitude inquiète des jours qu'ils auroient dû marquer par des actes de bienfaisance et de courage. L'abbé, M. de Matignon, répandit, sans pourtant sortir de l'abbaye, des aumônes abondantes sur les pauvres et les malades qui n'avoient pas de quoi subsiter. Il eût mérité bien plus d'éloges, si, comme M. de Belzunce, il avoit donné aux malades la consolation de voir leur bienfaiteur.

Il n'y eut pas d'endroit où la maladie fût combattue avec plus de succès que

sur les galères. C'est là qu'on eût occasion de se convaincre que la vigilance et le bon ordre sont les remèdes les plus puissans contre la peste. J'ai dit ailleurs qu'à peine l'alarme commença de se répandre dans la ville, que l'on isola les galères, pour leur ôter toute communication avec les personnes du dehors ; ensuite on s'occupa des moyens d'arrêter les progrès du mal, s'il venoit à y pénétrer. On établit trois hôpitaux, l'un pour les pestiférés, l'autre pour les malades ordinaires, et un troisième pour servir d'entrepôt. Du moment qu'un homme tomboit malade, on le transportoit à celui-ci, en attendant que la maladie fût déclarée. Les médecins y faisoient huit visites par jour ; ainsi, à quelque heure que le mal se déclarât, ils le surprenoient, et faisoient sur-le-champ transporter celui qui en étoit attaqué à l'hôpital des pestiférés, ou à l'autre, suivant la nature de la maladie. Plusieurs chaloupes destinées à partir

à toutes les heures, portoient à ces deux hôpitaux les vivres et les remèdes dont ils avoient besoin. Comme celui des pestiférés n'étoit pas vaste, on dressa, dans la cour, des tentes, sous lesquelles on faisoit passer les malades qui touchoient à leur guérison. Enfin, pour se donner encore plus d'aisance, on envoyoit sur une galère, placée à une certaine distance des autres, les convalescens ou ceux qui faisoient leur quarantaine, afin qu'ils achevassent de s'y réparer. Par ces sages dispositions, les nouveaux malades trouvoient toujours des places vacantes à l'hôpital. Je les rapporte, parce qu'elles pourroient servir de modèle ou donner des idées pour établir une administration *sanitaire*. Ce qui surprendra sans doute, c'est que la peste ait pénétré dans des demeures isolées et flottantes, où il semble qu'elle n'auroit dû trouver aucun accès : mais comment l'empêcher de se glisser, quand on a besoin et de beaucoup de choses,

qu'il faut tirer des lieux pestiférés, et de beaucoup d'agens, qui ne sont jamais ni assez intelligens ni assez avisés pour ne pas laisser pénétrer leur corps ou leurs habits par le poison le plus subtil qui existe. Cet inconvénient est inévitable, quand il faut employer beaucoup de gens du peuple, et surtout des matelots et des forçats.

Cependant elle n'eut pas sur les galères et à l'arsenal la même rapidité que dans la ville, et y fut combattue avec plus de succès; car sur environ dix mille personnes, il n'y eut que treize cents malades, et il en mourut seulement sept cent soixante-deux, parmi lesquels on compta plusieurs chirurgiens, un apothicaire, six aumôniers et un très-petit nombre d'officiers. La mort épargna les officiers généraux, quoiqu'on les trouvât partout où les appeloient le service du roi et le salut des subalternes.

La peste avoit pénétré sur les galères le 31 juillet 1720, et alla toujours en

augmentant jusqu'au milieu de septembre, que le nombre des malades fût de vingt-cinq à trente par jour, et celui des morts de dix-sept. A cette époque, elle diminua jusqu'au mois de mars 1721, qu'elle cessa entièrement.

On y compta cent soixante-dix morts dans le mois d'août; deux cent quatre-vingt-seize en septembre; cent soixante-dix-neuf en octobre; quatre-vingt-neuf en novembre; et trente-huit en décembre; ce qui fait en tout sept cent soixante-deux. Les mois de janvier et de février furent moins funestes.

Le fléau poursuivit bien plus cruellement ceux que la crainte avoit chassés sur les vaisseaux ou sur les barques. Il pénétra chez eux avec les provisions qu'ils alloient prendre à terre, et y fit d'autant plus de ravages que, ne pouvant plus s'éviter, ils s'infectoient les uns les autres. Eloignés de toutes les personnes que leur situation auroit pu toucher, ils n'excitèrent aucune

commisération, et ils moururent privés des secours les plus pressans. Quelques-uns se précipitèrent de désespoir dans la mer; d'autres s'y jetèrent transportés d'un délire frénétique. On vit ensuite ces cadavres, et ceux qu'on y jetoit volontairement, flotter sur les eaux, et couvrir une partie de la rade, à moitié rongés par les poissons.

La désolation ne fut pas moins grande dans les lieux écartés, où quelques familles étoient allées camper sous des tentes. L'émail d'une prairie, le voisinage d'un ruisseau, l'air pur qu'ils respiroient les avoient d'abord flattés d'une douce espérance; mais il falloit se nourrir, et presque tous les alimens portoient l'impression du mal contagieux. Ce fut par là qu'il pénétra sous les tentes, dans les cabanes, dans les cavernes où les pauvres avoient été chercher un asile. A peine ils en éprouvèrent les premières atteintes, que la crainte de se voir abandonnés, leur fît reprendre le chemin de

la ville ; l'un portoit sur ses épaules un enfant mourant ; l'autre, pâle et défiguré, se traînoit à peine.

Tantôt c'étoit une famille entière qui, par la lenteur de sa marche, annonçoit les malheurs dont elle étoit accablée ; tantôt un fils qui soutenoit son père accablé par l'âge ou la maladie, un mari qui consoloit sa femme expirante de fatigue. Les uns portoient leurs hardes, les autres n'avoient pas la force de les traîner, et aucun passant n'osoit les aider à les charger. Ainsi les chemins étoient remplis de hardes pestiférées, de cadavres abandonnés, de malades languissans, ou de personnes prêtes à le devenir.

A la campagne, la peste enleva d'abord tous les jardiniers, parce que l'appât du gain, dans les commencemens, les avoit attirés en foule à la ville. On les auroit préservés du fléau, si, au premier soupçon, on avoit mis des barrières à la ville ; mais on laissa sortir des hommes pestiférés, des hardes

contaminées, et tout le terroir fut infecté.

La solitude, l'abandon, la disette, la privation des choses les plus nécessaires à la vie, y produisirent des maux sans nombre; on reléguoit les pestiférés dans des étables, dans des greniers à foin, dans les endroits les plus sales; et encore ne le souffroit-on pas sous le même toit avec les personnes en santé, comme si tout en eux étoit contagieux jusqu'à leurs regards et à leurs cris. Plusieurs de ces infortunés étoient couchés à terre sur des feuilles d'arbres ou sur la paille; d'autres languissoient dans des grottes, ou dans des lieux éloignés de toute habitation. Une jeune fille fut enfermée dans une étable, où on lui jetoit sa nourriture par une ouverture faite exprès. Ainsi la barbarie des hommes ajoutoit encore aux fureurs du fléau. On en éprouvoit à peine les premières atteintes, qu'on étoit transporté sous un arbre, où l'on n'avoit pour tout

secours qu'un peu d'eau et de bouillon, donnés avec une circonspection effrayante pour le malade.

Ceux qu'on traitoit le plus favorablement, on les mettoit dans des cabanes couvertes de branches d'arbres ou de vieux haillons : du reste leur abandon étoit le même. Malgré ces précautions, le terroir se remplissoit de morts et de mourans. Tantôt c'étoit une famille attaquée du mal en même temps, sans qu'on pût se secourir les uns les autres; tantôt un père qui, après avoir rendu à sa femme et à ses enfans les derniers devoirs, se voyoit privé de tout; tantôt enfin un enfant, reste infortuné d'une famille éteinte, de laquelle il avoit hérité le poison qui le consumoit. Au milieu de cette affliction, l'amour produisit, dans quelques particuliers, ce que l'humanité seule n'auroit pu faire. Des amans désespérés s'arrachèrent des bras de leurs parens, pour aller soigner leurs amantes malades. Les soins étoient

donnés et reçus avec ce tendre intérêt que le danger rendoit encore plus touchant ; et après ces marques réciproques d'un sentiment, que l'approche d'une séparation cruelle sembloit encore redoubler, il arrivoit souvent que le même cercueil recevoit et l'amant et la maîtresse.

Les parens se donnoient la sépulture les uns aux autres. Les maris creusoient la fosse de leurs femmes ; les pères celle de leurs enfans ; et après avoir survécu à toute leur famille, ils restoient souvent exposés eux-mêmes à la voierie. La mort étoit partout si présente, qu'à force de se reproduire sous mille formes différentes, elle n'inspiroit plus la même terreur : on s'accoutumoit, pour ainsi dire, à la voir de sang-froid. Un paysan et sa femme restés seuls dans une maison, furent attaqués en même temps de la peste, et se regardèrent comme perdus, par l'impossibilité de recevoir aucun secours. Frappés de cette idée, le

mari creusa deux fosses avant que la maladie eût épuisé ses forces ; ensuite, quand il sentit approcher sa dernière heure, il fit ses adieux à sa femme, qui étoit un peu moins accablée, et se traînant jusqu'à sa fosse, il se laissa tomber, et s'enterra, pour ainsi dire, tout vivant.

Le trait suivant est encore plus remarquable. Une paysanne, durant sa maladie, refusa d'être soignée par son mari, de peur de lui communiquer la contagion. Comme elle jugea qu'après sa mort il seroit obligé de la porter lui-même en terre, et qu'en lui rendant ce dernier devoir, il recevroit les impressions du mal, elle lui demanda une longue corde, qu'elle s'attacha aux pieds quand elle vit approcher sa dernière heure, afin qu'il pût la traîner dans la fosse sans aucun danger pour lui. Au milieu de ces horreurs, la campagne se dépeupla ; des enfans moururent de faim, après avoir perdu leurs parens ; personne n'osoit

sortir de son bien pour aller dans celui d'un autre : les fruits restés sur les arbres, et les raisins dans les vignes, attestoient, quand l'hiver les eut dépouillés de leurs feuilles, les ravages que la mort avoit faits parmi les habitans, et la terreur qu'elle répandoit parmi ceux qui vivoient encore.

Dans la plupart des hameaux et des villages du terroir, il ne resta presque personne. La maladie, en certains endroits, emporta les quatre cinquièmes de ceux qu'elle attaqua ; dans d'autres, les cinq sixièmes : cependant, par l'effet des remèdes administrés à propos, on est assuré, dit-on, d'en sauver la moitié. Mais il y avoit fort peu de médecins qui connussent ces remèdes ; et comme la maladie prend des caractères différens, suivant les tempéramens et les saisons, il faut tant d'expérience et d'habileté pour saisir l'instant où ces remèdes peuvent être utiles, que c'est une espèce de hasard lorsque sur vingt médecins, il

s'en trouve trois ou quatre en état de suivre le traitement comme il faut. Ces différentes raisons furent cause des pertes énormes qu'essuya la campagne. Si la nature seule étoit capable de triompher de la contagion, son pouvoir devroit sur tout se montrer dans cette classe d'hommes, en qui un tempérament vigoureux et une constitution robuste se trouvent joints à une vie sobre, à l'absence des passions qui énervent, et à un exercice continuel. Malgré ces avantages, on a senti que c'étoit avec le secours de l'art, qu'il falloit combattre la peste.

Rien n'étoit plus triste que l'état de ceux qui se garantirent de ses atteintes : ils vivoient dans des alarmes continuelles, obligés de se défier de tout ce qui les environnoit. Les lettres, l'argent, le linge étoient pour eux des espèces d'ennemis, dont ils n'approchoient qu'avec crainte ; la viande même et les autres alimens leur étoient suspects, et encore manquoient-ils de bois pour les faire

cuire. En un mot, ainsi que la ville, le terroir sembloit être devenu l'empire de la mort. Il avoit perdu ses anciens agrémens; et l'on pouvoit appliquer à ces temps malheureux, ce qui est dit dans l'Ancien Testament : *Tous ceux qui, auparavant, avoient la joie dans le cœur, étoient alors dans les larmes; le bruit des timballes avoit cessé; les cris de joie ne s'entendoient plus; on ne buvoit plus le vin en chantant des airs gais; et toutes les liqueurs agréables étoient devenues amères.*

La solitude qui régnoit dans la ville n'étoit pas moins effrayante. L'art des médecins et la vigilance des administrateurs avoient bien arrêté l'activité du mal; mais avant qu'ils eussent pu rendre leurs soins efficaces, il l'avoit presque dépeuplée; et si sur la fin de septembre il sembla s'adoucir, c'est qu'il ne trouvoit, pour ainsi dire, plus d'aliment.

Les familles étoient fort diminuées, la plupart des maisons désertes, et le

peuple, effrayé de tant de malheurs, n'osoit presque plus se montrer en public.

Cependant, à la fin de septembre, on commença de voir quelques personnes dans les rues. C'étoient des malades qui, ayant échappé à la fureur de la contagion, sortoient de leur maison pour aller chercher leur subsistance. Rien n'étoit plus affligeant que leur aspect; on les voyoit appuyés sur un bâton, le visage pâle et défait, marchant d'un pas lent, et s'arrêtant de temps en temps pour reprendre des forces. L'un gémissoit d'être resté seul d'une famille nombreuse; l'autre d'avoir perdu son frère et sa mère; ceux-ci de n'avoir pu conserver aucun de leurs enfans. Enfin, on auroit dit qu'ils cherchoient à exciter la pitié les uns des autres par le récit touchant de leurs pertes; et en les racontant, ils éprouvoient un plaisir secret d'avoir échappé au fléau le plus terrible qui puisse ravager la terre.

L'expérience qu'ils avoient acquise dans leur maladie, devint utile par l'opinion qui se répandit qu'on n'avoit pas deux fois la peste. Pleins de cette idée, ils se dévouèrent avec beaucoup de succès au service des autres malades; mais, par une avidité faite pour étonner dans les circonstances présentes, ils vendirent chèrement leurs soins, eux qui avoient éprouvé les secours désintéressés d'une humanité compatissante.

C'étoit le temps où la contagion perdoit tous les jours de sa force, parce que les chaleurs diminuoient sensiblement, et qu'il y avoit une meilleure police dans la ville, moins de communications avec les malades, et une nourriture plus saine et plus abondante. Aussi, dans la plupart des pestiférés, le mal n'étoit pas dangereux. Les uns n'éprouvoient aucune interruption dans leurs fonctions; les autres n'avoient que quelque accès de fièvre, sans presque aucune marque extérieure de contagion; de sorte que

les bubons disparoissoient presque aussitôt qu'ils étoient formés ; ou bien, après un certain tems, ils mûrissoient, et le venin sortoit de lui-même, sans que l'on fût obligé de faire des incisions. En un mot, on pouvoit se passer de remèdes et de médecins ; la nature, plus forte que les premiers, et plus sage que les seconds, travailloit seule à guérir les malades. Nous devons regretter que personne n'ait fait des observations sur l'état de l'atmosphère, et ne nous ait dit si la maladie ne commença pas à s'adoucir, quand on put faire usage de figues, de raisins, de grenades, de pêches, en un mot, des fruits d'automne, qui étant acides comme la grenade et le raisin, ou laxatifs comme la figue, doivent être excellens dans ces maladies, ainsi que la *pasteque*, qui est si commune dans le terroir de Marseille.

Ce calme fit sortir de leur retraite les habitans qui n'avoient pas encore osé

paroître en public. Ils commencèrent alors à se montrer dans les rues, mais ce fut avec cette timide circonspection que produit la crainte. On ne se parloit que de loin, sans se donner ces marques extérieures d'amitié dont nos usages semblent faire une loi. On avoit beau être amis ou proches parens, on ne s'abordoit, pour ainsi dire, qu'en étrangers, et en se félicitant réciproquement d'avoir échappé au commun naufrage. Les hommes, la plupart convalescens, portoient des *bâtons de Saint-Roch*. Ils s'en servoient pour écarter les passans, de peur d'en être touchés, et surtout pour écarter les chiens que l'on croyoit susceptibles de la peste. On eût pris ces gens-là pour tout autant de voyageurs nouvellement débarqués et fatigués du chemin. Le désordre de leur équipage, la simplicité des habits, une longue barbe, un visage pâle et triste prêtoient beaucoup à cette illusion.

Le spectale qu'offrirent ceux qui

s'étoient retirés à la campagne, inspira un intérêt bien plus touchant la première fois qu'ils vinrent à la ville, après une absence de plus de cinq mois, pendant laquelle la maladie avoit fait tant de ravages. Ces hommes, hâlés, brûlés par le soleil, appuyés sur de longues canes, les pieds poudreux, regardoient avec un étonnement mêlé d'horreur, cette patrie que la mort avoit changée en un affreux désert. Ils demandoient avec une curiosité inquiète, ce qu'étoient devenus leurs amis? Combien de personnes il restoit encore d'une famille qu'ils avoient vue si nombreuse; quel étoit le sort de cette autre dont on vantoit l'opulence? Ils ne rencontroient presque que des inconnus; les maisons qui étoient autrefois les plus fréquentées, ils les trouvoient désertes; celles où régnoient les plaisirs étoient remplies de deuil, et ils retournoient à leurs *bastides*, remplis de frayeur de n'avoir vu à Marseille que l'empire de la mort.

Ce spectacle attendrissoit tous les cœurs, et l'évêque profita de cette première impression, pour les pénétrer de ces sentimens religieux qui l'avoient soutenu dans sa carrière. Il fit dresser, le jour de la Toussaint, un autel au milieu du Cours; et le matin, étant sorti du palais épiscopal, pieds nus, un flambeau à la main, il alla dans cette posture de suppliant, jusqu'à l'endroit où il vouloit implorer la miséricorde de Dieu sur cette ville désolée. Le peuple, prosterné sur le Cours et dans toutes les rues, d'où il pouvoit voir l'autel, fondoit en larmes, tandis que ce pontife vénérable offroit sa propre vie pour désarmer la colère céleste. Le 15 novembre, il donna la bénédiction à toute la ville, du haut d'un clocher, au bruit des cloches et du canon, qui avertissoient les habitans de se mettre en prières. Ce spectacle imposant répandit parmi le peuple une religieuse frayeur qui empêcha beaucoup de crimes.

La maladie ne faisoit déjà plus les mêmes ravages qu'auparavant ; mais elle avoit toujours les mêmes symptômes, avec cette différence, comme je l'ai déjà dit, que les éruptions étoient plus faciles, et que beaucoup de personnes qui en étoient attaquées guérissoient, au lieu qu'auparavant une mort prompte rendoit inutiles les remèdes et les assiduités des médecins.

Cependant l'avidité rendit à la contagion cet aliment qu'une police sévère lui ôtoit, et devint funeste à la plupart des particuliers qui eurent des successions ; car étant impatiens de jouir, ils entroient sans précaution dans les maisons contaminées, et trouvoient la mort dans un riche mobilier, qui alloit successivement infecter plusieurs familles. C'est de cette manière que la plupart des voleurs furent punis de leurs crimes. On n'auroit jamais cru qu'il y eût tant de malfaiteurs, dans un temps où tout prouvoit la fragilité des choses humaines

et leur impuissance pour nous rendre heureux. Ce même homme qui avoit vu périr autour de lui ses parens et ses connoissances ; qui venoit d'échapper à la mort, et qui la voyoit encore à ses côtés, forçoit les maisons fermées, où il ne restoit que des enfans, des vieillards, des malades ; c'est-à-dire, des gens incapables de lui résister, enlevoit l'argent, les hardes et les meubles, et souvent il avoit la barbarie d'assassiner un témoin importun.

Les forçats surtout contribuèrent beaucoup à entretenir et à répandre la peste par les effets qu'ils voloient et qu'ils cachoient ; ils se revêtoient du linge et des habits qu'ils trouvoient sur les pestiférés ou dans leurs chambres, et il n'étoit pas rare de voir le soir avec du linge blanc, et bien vêtus, assis sur les tombereaux, à côté des cadavres, ces mêmes hommes qu'on avoit vu le matin tout nus ou couverts de haillons. Dans la peste des animaux, Virgile dit que

le loup même oublioit ses ruses sanguinaires. Ici l'homme, plus barbare que le loup, déroboit la peste dans des hardes qu'il vendoit à bon marché aux gens du peuple ; ceux-ci les vendoient aux habitans de la campagne, quelquefois même ils les gardoient dans l'espoir qu'ils les vendroient plus cher un jour ; ils conservoient ainsi un foyer de contagion qui tôt ou tard devoit encore la répandre.

La plupart des vols et des assassinats furent commis par des domestiques et par des personnes qui, servant dans les maisons ou dans les hôpitaux, savoient des malades même ce qu'ils avoient laissé de plus précieux chez eux. Ces crimes furent surtout multipliés à la campagne, par la liberté qu'on avoit de les commettre dans des *bastides* isolées et éloignées de tout secours. Il arrivoit de là qu'avec des hardes infectées, on portoit la contagion dans des lieux où elle n'avoit pas encore pénétré.

Pour remédier à ce désordre, le commandant défendit d'abord le transport des hardes d'une maison à l'autre ; ensuite il ordonna d'arrêter tous les inconnus qu'on trouveroit dans les rues après le coucher du soleil, et les habitans qui sortiroient sans flambeau avant neuf heures. Après cette heure, il leur étoit enjoint de rester dans leur maison. Il y eut ordre aussi de fermer les cabarets et tous les lieux publics, et surtout les lieux de débauche, où le ferment de la peste devenoit plus actif.

On fit une recherche exacte des malfaiteurs et des hardes volées et recélées, tant à la ville qu'à la campagne. Les prisons furent bientôt remplies de criminels. La chambre de police établie pour juger prévôtalement, et en dernier ressort, condamna les uns à la potence, les autres aux galères ou à d'autres peines afflictives, et arrêta les crimes par ces châtimens exemplaires. Elle prit aussi connoissance des affaires

civiles, dont la multiplicité devint bientôt embarrassante, à cause des successions ouvertes par la mort de tant de personnes, qui n'avoient pas eu le temps de faire leurs dernières dispositions. On nomma un commissaire pour les inventaires et un trésorier pour recevoir l'argent trouvé dans les maisons abandonnées, et dans celles dont il n'y avoit point d'héritier connu.

Une des causes qui contribua beaucoup à rallumer le feu de la peste, fut l'empressement qu'on eût de s'engager dans les liens du mariage. On auroit dit que les célibataires de l'un et de l'autre sexe se croyoient obligés de réparer les pertes de leur patrie : vingt-quatre heures suffisoient pour conclure l'affaire la plus importante de la vie. Les veuves voyoient à peine leur mari descendu au tombeau, qu'elles en épousoient un autre qne la mort leur enlevoit bientôt après, et qui souvent étoit remplacé par un troisième. Les hommes, aussi malheu-

reux dans leurs engagemens, les renouveloient également jusqu'à trois et quatre fois. Les temples fermés depuis longtemps, ne furent presque ouverts alors que pour l'administration du mariage. Si le terme des accouchemens avoit pu être abrégé, dit un auteur, on auroit bientôt vu la ville aussi peuplée qu'auparavant. La cause de cet empressement n'est pas difficile à deviner. L'homme riche, resté seul avec des enfans au berceau, comptoit leur donner une mère dans sa nouvelle épouse : l'artisan et le paysan trouvoient dans la leur le soutien de leur ménage et une consolation ; car rien n'étoit plus affreux pour eux que de rentrer dans leur demeure avec le souci d'apprêter eux-mêmes leurs alimens.

Quelquefois une fortune rapide, faite au service des malades ou de la police ; une succession inattendue, des vols, des rapines tiroient du célibat ceux que la misère sembloit y avoit condamnés.

Enfin, combien n'y eût-il pas de personnes de l'un et de l'autre sexe, qui, par la mort de leur père, se voyant affranchies d'une autorité gênante, se hâtèrent de satisfaire leur penchant par un mariage précipité ! De ces unions faites à la hâte, il résulta de très-grands maux : une épouse atteinte de la peste, sans qu'elle s'en doutât, la communiquoit à son époux ; un jeune homme, nouvellement échappé à la maladie, et ayant ses plaies encore fumantes, infectoit la couche nuptiale ; en un mot, il y eut une infinité de personnes en qui l'amour conjugal développa le venin pestilentiel, que des suppurations insuffisantes n'avoient ni évacué ni détruit. Pour prévenir ces désordres, l'évêque et le commandant convinrent qu'on ne donneroit la permission de se marier, qu'à ceux qui apporteroient des certificats de santé. Les ravages de la peste dans le mois de novembre ne furent bien sensibles qu'à la campagne. Les méde-

cins de Marseille, touchés de compassion pour cette classe d'hommes que leur état condamne aux pénibles travaux de la terre, offrirent de les secourir gratuitement. Ayant divisé le terroir en quatre parties, ils alloient tous les jours dans celle que le sort leur avoit assignée, et se faisoient accompagner par un chirurgien et par un garçon chirurgien, avec lesquels ils visitoient les malades, dont les capitaines de chaque quartier leur donnoient la liste. Grâces à leurs soins, et encore plus au changement de saison, la contagion diminua sensiblement dans les mois de décembre et de janvier; à peine il y avoit cinq à six malades par semaine dans la ville. Le nombre en étoit plus grand à la campagne; car dans le mois de février 1721, on en porta quarante-cinq à l'hôpital, mais il en guérit la moitié.

Pour empêcher la maladie de renaître, M. de Langeron proposa de désinfecter la ville, afin que les négocians étran-

gers, rassurés par cette précaution, reprissent leurs anciennes communications avec Marseille. Cette proposition fut acceptée ; et pour procéder d'une manière sûre à une opération de cette importance, on commença par marquer d'une croix rouge toutes les maisons où il y avoit eu des pestiférés : spectacle effrayant qui, en mettant sous les yeux du public les pertes énormes qu'on avoit faites, rappeloit un des plus terribles châtimens dont il soit parlé dans l'histoire sainte.

On divisa chaque paroisse en plusieurs quartiers, que l'on confia à tout autant de commissaires, sous la surveillance d'un commissaire général. Chacun d'eux avoit sous ses ordres des ouvriers qu'il envoyoit successivement, avec un homme de confiance, dans chaque maison contaminée, pour enlever tout ce qui étoit capable d'y entretenir la contagion. On jetoit par les fenêtres les hardes et le linge pour les faire laver ;

on brûloit ce qui ne méritoit pas d'être conservé. On faisoit ensuite trois fumigations dans chaque appartement : la première avec des herbes aromatiques ; la seconde avec la poudre à canon ; la dernière avec de l'arsenic et plusieurs autres drogues qu'on emploie depuis un temps immémorial au lazaret. Cependant M. de Chirac, dans un mémoire qu'il envoya, interdisoit l'arsenic comme une chose très-dangereuse. Quand ces opérations étoient faites, on mettoit une ou deux couches de chaux sur les murailles et les planchers.

On suivit les mêmes procédés pour désinfecter les maisons de campagne ; la chose n'étoit pas aussi facile pour les vaisseaux qui étoient restés dans le port. On fit transporter dans les îles voisines de Marseille les marchandises dont ils étoient chargés pour y être désinfectées. On y envoya aussi toutes celles qui étoient restées dans les magasins ou dans les maisons.

Mais comment délivrer les églises de ce ferment contagieux qu'entretenoient tant de cadavres entassés dans les caveaux? Comment purifier un air qui étoit sans cesse corrompu par les exhalaisons émanées de ces corps? Il n'étoit pas possible de songer à les consumer avec de la chaux, et encore moins à les transporter en d'autres lieux. On prit donc le parti de sceller les portes des tombeaux avec des crampons de fer, pour empêcher qu'on ne les ouvrît, et d'en boucher exactement les fentes avec un ciment impénétrable, pour ne laisser aucune issue aux émanations pestilentielles.

Une chose qui n'étoit pas aisée à découvrir, c'étoient les hardes que les *corbeaux*, ou les gens sans aveu, avoient volées dans les maisons des pestiférés. Comment découvrir ces larcins, sur lesquels ils fondoient le bonheur de leur vie? Si on ne les découvroit pas, comment pouvoit-on demeurer avec sécu-

rité dans une ville, où l'on savoit que le foyer de la peste n'étoit pas encore détruit? Le désir de se procurer enfin cette tranquillité d'esprit, sans laquelle la vie est un tourment, réveilla l'attention des administrateurs.

On fit, à plusieurs reprises, des recherches exactes dans les caves et les réduits les plus obscurs. On vint à bout de trouver les hardes qui avoient été volées ou ramassées dans les rues, lorsque la peste déployoit toute sa fureur, et on les brûla. Ce fut alors que l'on commença de fouler d'un pied tranquille, cette terre où depuis si longtemps le plus terrible des fléaux exerçoit son empire. Hélas! on ignoroit qu'il alloit encore reparoître, moins furieux à la vérité qu'on ne l'avoit vu, parce que dans son cours il avoit consumé tout ce qui lui servoit d'aliment.

Ainsi, soit qu'il se fût tenu caché dans quelques hardes, qui ne furent point connues dans le temps de la désinfec-

tion ; soit que quelqu'un, légèrement atteint du mal, n'osât pas le dire, de peur d'être transporté à l'hôpital ; soit qu'on eût laissé introduire dans la ville des marchandises suspectes, apportées des lieux où la maladie régnoit encore, plusieurs personnes en furent atteintes au mois de février 1721, car on en porta quarante-cinq à l'hôpital ; mais il en guérit la moitié.

Le mois de mars ralluma, quoique foiblement, le feu de la contagion : ceux qui l'avoient eue légèrement, et dont les bubons n'étoient pas venus à une suppuration abondante, essuyèrent alors une nouvelle atteinte. Un chirurgien de la marine donna au bailli de Langeron un mémoire, dans lequel il soutenoit qu'on avoit à craindre les rechutes, 1°. pour ceux dont les bubons n'ayant été ouverts que par une simple ponction, sans aucune suppuration complette, étoient restés fistuleux ; 2°. pour ceux dont les bubons n'avoient donné qu'une légère

suppuration de quelques jours, dans lesquels la glande n'avoit été ni détruite ni emportée, ni pourie par la suppuration ; 3°. ceux dont le bubon n'avoit point suppuré, dont la glande étoit encore tuméfiée, et dont la matière n'avoit été divertie par aucune évacution sensible, ni par les purgatifs ; et il fit voir que dans ces trois cas, la maladie pouvoit renaître dans les mêmes sujets.

Ce mémoire fut remis à M. Deidier, qui, en l'absence de M. Chicoineau, se trouvoit à la tête des médecins. Il répondit que les humeurs des malades ayant souffert, dans les trois cas ci-dessus énoncés, une fermentation par la fièvre pestilentielle, le ferment étoit détruit et ne pouvoit plus renaître. On voit qu'il supposoit ce qui étoit en question ; car comment faire croire qu'une suppuration insuffisante, ou une fermentation légère, détruisoit le venin? L'expérience prouvoit le contraire.

Dans le courant du mois de mars, on

reçut à l'hôpital du Mail cent-vingt-sept malades de la ville, dont huit moururent; et soixante-sept de la campagne, dont dix seulement échappèrent. Ils ne furent malades, dit-on, que par des rechutes moins dangereuses que les premières attaques, et par conséquent moins contagieuses; cependant ils n'étoient exempts ni de danger ni de contagion, puisque plusieurs en moururent, et que d'autres prirent le mal.

On crut prévenir les effets de ces rechutes, en invitant les personnes qui avoient quelques restes de maladie à le déclarer. Pour les y déterminer plus efficacement, on offrit aux pauvres de les faire traiter aux dépens de la ville, et l'on promit aux riches qu'on les laisseroit dans leurs maisons, au lieu de les transporter à l'hôpital. Cet avis produisit son effet: tous les malades furent connus; et l'on établit un si bon ordre, que la contagion perdit presque toute sa force. Cependant, au mois d'avril, elle peupla

encore l'hôpital de dix-neuf malades de la ville, dont treize moururent; et de soixante-cinq du terroir, dont il n'y eut que huit qui guérirent. Cette diminution dans le nombre des malades, ranima tellement la confiance du peuple, que le jour de Pâques, ne pouvant plus réprimer les mouvemens de son zèle religieux, il enfonça les portes des églises, pour y faire célébrer le culte. L'évêque ne put prévenir les dangers de cette affluence, qu'en faisant dresser au milieu du Cours un autel où il dit la messe les deux dernières fêtes. Les dimanches suivans, il la dit, tantôt dans une place, tantôt dans une autre, transportant ainsi l'autel, comme autrefois on transportoit l'arche sainte au milieu des Israélites, dans les temps de calamité.

Une nouvelle preuve que la contagion touchoit à sa fin, c'est que les maladies ordinaires, qui avoient cessé, reprirent leur cours; il parut même des érésipèles épidémiques, qu'on regarda comme une

suite de la peste ; car les médecins assurent que, dans son déclin, elle dégénère toujours en fièvre maligne, en petite vérole, en rougeole, et en d'autres maladies de cette espèce, qui occasionnent des éruptions cutanées. Celles qui régnèrent à Marseille, furent si peu dangereuses, que personne n'en mourut.

Le mois de mai 1721 vit disparoître les alarmes, et ramena le calme avec les beaux jours du printemps. Les rues furent peuplées de plus de monde ; les femmes même sortirent de leurs retraites, et animèrent, par leur présence, les promenades publiques, que la peste avoit changées en désert. Les assemblées furent ouvertes ; les parens et les amis se virent familièrement, et se livrèrent à ces transports de joie qu'on éprouve, lorsqu'on se rencontre après un grand péril. Contens d'être arrivés au port, ils ne regardoient plus les débris dont la mer étoit couverte : le plaisir de se revoir et de s'embrasser

remplissoit leur âme ; et si, à l'empressement de se le témoigner, il se mêloit quelquefois le souvenir de leurs pertes, c'étoit pour mieux sentir le bonheur d'y avoir survécu.

Les habitans, que la crainte avoit chassés de la ville, venoient grossir tous les jours le nombre de ces hommes si satisfaits de se revoir ; mais leur joie n'étoit pas aussi pure que celle des autres ; elle étoit troublée à l'aspect de ces traces de dévastation, de ces empreintes de mort auxquelles leurs yeux n'étoient pas accoutumés. Le mouvement que la ville paroissoit reprendre, ne ressembloit point au mouvement d'un corps qu'ils avoient laissé brillant de santé et de force ; c'étoient les agitations d'un malade à peine convalescent ; et cet état ne pouvoit les frapper que douloureusement, eux qui n'avoient vu leur patrie que florissante, et non dans les horreurs de la désolation. Ces maisons qu'ils avoient fréquentées, ne leur présentoient plus

leurs anciennes connoissances ; ces jardins, que la présence de leurs amis rendoit si agréables, étoient abandonnés ; ces lieux où ils avoient reçu les embrassemens de leurs parens, n'offroient qu'un spectacle d'horreur. Ainsi la tristesse réprima bientôt les transports de joie qu'ils avoient éprouvés.

Ce fut bien pis qnand on sut, à la fin de juin, que vingt personnes, dans l'espace de quatre jours, avoient été frappées de maladie. On s'imagina que les chaleurs de l'été alloient rallumer la peste ; et déjà l'on se disposoit à quitter la ville, lorsque les médecins ramenèrent la confiance, en déclarant que ces malades n'étoient point atteints du mal contagieux.

Cette déclaration étoit bien propre à tranquiliser les esprits, pour le moment présent ; mais qui pouvoit assurer que la peste ne couvoit pas dans les hardes ? Que cet ennemi caché, qui s'attache à presque tous les objets qu'il a une fois contaminés, n'existoit pas encore dans

les églises où l'on avoit enterré les morts, dans les appartemens, sur les vaisseaux ; en un mot, dans tous les lieux où il avoit immolé tant de victimes? Qui pouvoit promettre qu'il ne se réveilleroit pas au moment qu'on s'y attendroit le moins ; et que, semblable à l'ange exterminateur, il ne feroit pas briller le glaive de la mort sur les têtes qu'il n'avoit point encore frappées? Il falloit donc, pour ainsi dire, le forcer jusque dans les moindres réduits, et s'assurer que l'air qu'on respiroit n'étoit plus infecté de son souffle.

M. de Langeron proposa de désinfecter encore la ville, puisque depuis la désinfection qui avoit été faite au mois de janvier précédent, la peste avoit recommencé. Cette proposition fut renvoyée à l'examen d'une assemblée des députés du commerce et d'un certain nombre de négocians qui, après avoir pesé les avantages et les inconvéniens, décidèrent que ceux-ci l'emportoient de beaucoup sur

les autres, et qu'il seroit ruineux pour le commerce de recommencer cette opération. D'ailleurs, disoient-ils, elle est inutile. L'entière cessation de la peste a été fixée au 21 août : depuis cette époque, le mouvement du commerce, quelque foible qu'il soit encore, a fait passer d'une main à l'autre beaucoup de marchandises de toute espèce; les meubles, les hardes du petit peuple ont été transportés d'une maison à l'autre, à la Saint-Michel, qui est l'époque des déménagemens, sans que ces changemens aient fait paroître aucun nouveau signe de mal contagieux : pourquoi ferions-nous une autre désinfection générale, qui ne serviroit qu'à donner des soupçons et des inquiétudes sur la salubrité de la ville? Ajoutons à cela les pertes qui en résulteroient pour les négocians en particulier, et pour le commerce en général. Dans le plan de cette désinfection, on propose de faire faire à chacun la déclaration de la quantité et de la qualité des

marchandises qu'il a dans ses magasins, et de les faire porter hors de la ville, dans un lieu assez vaste pour les contenir toutes, et pour être mises à l'*évent.*

Mais est-il prudent de révéler les facultés de chaque négociant? Le secret est l'âme des affaires, et particulièrement dans le commerce. Sur lui repose souvent le crédit d'un homme qui fait mouvoir une grande machine, et qui seroit forcé de l'abandonner, si l'on mettoit au grand jour les fragiles appuis de la confiance qu'on lui témoigne. Qui peut calculer toutes les spéculations ruineuses pour le vendeur, et même pour la place de Marseille? Que feroient des hommes adroits, s'ils savoient l'espèce et la quantité de marchandises que possède un négociant dont ils sont les ennemis ou les rivaux, et qu'ils sauroient être dans la nécessité de vendre? De combien de manières les étrangers ne chercheroient-ils pas à nous tromper, si une fois ils avoient une connoissance exacte de nos ressources;

si nous déchirions nous-mêmes le voile derrière lequel le génie du commerce est obligé de se cacher, pour donner la vie et le mouvement à un grand empire, et l'on peut dire même à l'univers? De ces raisons, l'assemblée passa à celles qui naîtroient du mélange et de la confusion qui se mettroient nécessairement dans tant de sortes de marchandises, dont il y auroit un si grand nombre de propriétaires. Plusieurs de ces marchandises, quoique de la même espèce, étoient différenciées entre elles par des nuances si difficiles à distinguer, que les hommes employés à la purge risqueroient de les mêler. Ils citoient, en preuve de ces assertions, vingt-cinq sortes de soie, dont plusieurs étoient si ressemblantes entre elles, que les connoisseurs même pouvoient les confondre; ils citoient aussi les laines de chevron de Perse, le fil de poil de chèvre; vingt-cinq autres sortes de laine, et la variété des cotons filés. On voit, par le mémoire, qu'il y avoit au moins,

à Marseille, pour la valeur de quinze millions de marchandises susceptibles de contagion, et quatre mille quintaux de laine toute prête à être employée. De ces raisons, et de plusieurs autres non moins solides, l'assemblée conclut à ce que la seconde désinfection n'eût pas lieu, ce qui fut adopté. L'événement prouva que les négocians avoient bien jugé de l'état de la ville ; car depuis la fin du mois d'août, il n'y eût plus aucun malade, la peste ayant entièrement cessé à cette époque, après avoir emporté, depuis le commencement de juillet 1720, jusqu'au mois d'août 1721, quarante mille personnes dans la ville, et dix mille à la campagne. Ainsi finit cette terrible maladie, dont on peut dire :

Vastavitque vias, exhausit civibus urbem.

PESTE DE TOULON.

La manière dont la peste se glissa à Toulon est effrayante, par l'idée qu'elle

donne de sa subtilité. Des habitans de Bandol, petit port de mer près de Toulon, allèrent, pendant la nuit, voler à l'île de *Jarre* une balle de soie, qu'on y avoit mise en quarantaine, avec les autres marchandises du capitaine Chataud. Ce vol ne put se faire sans la connivence des personnes employées aux infirmeries qui, ne vivant que de leurs gages, favorisoient quelquefois pour de l'argent, ou le voleur qui déroboit, ou le propriétaire qui, n'ayant pas la patience d'attendre la fin de la quarantaine, achetoit du capitaine ou des autres employés, la faculté d'enlever secrètement quelque ballot de marchandises qu'il avoit occasion de vendre.

Celle dont je parle, n'ayant été ni épurée, ni éventée, contenoit encore tout le venin pestilentiel; et les habitans de Bandol le humèrent, lorsque les voleurs leur vendirent ce funeste butin. Il y avoit ce jour-là, dans le village, un patron nommé Cancelin,

qui toucha les effets contaminés, et qui, ayant laissé sa barque dans le port, retourna par terre à Toulon, sa patrie, à la faveur d'un billet de santé qu'il s'étoit procuré. Il le fit viser sur la route par les consuls de Saint-Nazaire, qui ignoroient qu'il y eût à Bandol une balle de marchandises infecteés. C'est ainsi que cet homme, ayant déguisé la vérité, entra à Toulon le 5 octobre 1720, muni de ce certificat en bonne forme.

Le 6, on apprit que la peste étoit à Bandol. On mit aussitôt un cordon de troupes autour du village pour en garder les avenues ; mais, l'ennemi contre lequel on prenoit ces précautions, étoit déjà au milieu de ces mêmes habitans, qui croyoient le tenir enfermé dans un village.

Cancelin mourut quelques jours après son arrivée à Toulon, laissant sa fille malade, qui ne tarda pas de le suivre au tombeau. Cette circonstance donna des soupçons sur la cause de leur mort;

les informations qu'on prit les confirmèrent.

Aussitôt on mit une sentinelle devant la maison, où la mort de cette fille avoit attiré trente-cinq personnes, tant parens que voisins ou alliés, qui, en se dispersant dans la ville, auroient porté dans tous les quartiers le germe de la contagion. On les enleva secrètement pendant la nuit, et on les força d'enterrer eux-mêmes le cadavre; ensuite on les enferma à l'hôpital pour leur faire faire quarantaine.

L'enlèvement de ces trente-cinq personnes, deux morts promptes dans la même famille, le silence inquiet et mystérieux des consuls, répandirent parmi les habitans une sorte de terreur qu'il fut difficile de calmer.

Cependant on désinfecta la maison; et comme on n'entendit point parler de mort de quelque temps, on se persuada que la désinfection avoit emporté tous les miasmes contagieux: et voilà que la

plus parfaite tranquillité succède tout à coup aux plus vives alarmes ; car c'est le propre des hommes en général, et des Français surtout, de passer comme des enfans, avec une rapidité étonnante, de la tristesse à la joie, et de la crainte à l'espérance. Tel étoit l'état de la ville de Toulon à la fin de novembre 1720.

Le 3 du mois suivant, une femme veuve mourut de langueur, laissant un petit mobilier que la peste avoit infecté de son venin. Les héritiers, qui ne s'en doutoient pas, se le partagèrent, et servirent, pour ainsi dire, de conducteurs au feu de la contagion : l'un d'eux mourut le 6. Comme on n'étoit pas entièrement rassuré sur un mal dont on avoit déjà éprouvé quelques atteintes, on s'assura de la famille du mort et des locataires de sa maison, avec lesquels on défendit toute communication ; mais les médecins ayant ensuite affirmé que cet homme avoit succombé à une attaque d'apoplexie, on permit de l'enterrer, et

sa famille fut remise en liberté. Un autre héritier mourut le 9, après avoir déclaré qu'il étoit atteint de la peste. Ce fléau attaqua ensuite deux familles qu'on mit en quarantaine. Cette précaution sembla avoir éloigné le danger ; car, dans le courant du mois de décembre, il n'y eut aucun malade : ainsi la joie, qui commençoit à s'éteindre dans les cœurs, reprit de la vivacité.

Malheureusement on apporta à Toulon, dans le mois de janvier 1721, des marchandises de contrebande qu'on avoit prises à Aix, où la peste faisoit les plus grands ravages, comme je le dirai tout à l'heure. Ces marchandises donnèrent au venin contagieux, dont la ville n'étoit pas encore délivrée, une activité qu'il fut impossible d'amortir. Cependant on prit des précautions très-propres à arrêter ses progrès, en éloignant tout ce qui lui sert de véhicule ; on défendit aux habitans de changer de logement, de transporter des meubles et des

hardes d'un domicile à l'autre, et de rien jeter par les fenêtres.

Comme les mendians sont pour l'ordinaire les agens les plus puissans de la peste, ainsi que je l'ai remarqué ci-dessus, on fit mieux qu'à Marseille, où l'on se contenta de les chasser, sans se mettre en peine de ce qu'ils deviendroient. On les enferma, au nombre de deux cent cinquante, dans un vaisseau qu'on fit échouer à la rade, et sur lequel on mit un aumônier, un chirurgien, deux commis et des vivres pour trois mois.

Malgré ces précautions si propres à ôter au fléau les moyens de se répandre, il acquit une très-grande activité vers le milieu du mois d'avril; car il y avoit plus de deux cents morts par jour, et à la fin du même mois le nombre monta jusqu'à trois cents. On n'avoit ni ouvriers pour raccommoder les voitures, ni *corbeaux* pour enlever les cadavres, ni tombereaux pour les transporter. Les

marchands et les pourvoyeurs manquèquèrent : de cent trente-cinq boulangers qu'il y avoit dans la ville, il en périt cent treize en moins d'un mois ; ce qui est aisé à concevoir, à cause de l'affluence du petit peuple qui abordoit chez eux.

Il faut savoir que toute la ville avoit été mise en quarantaine le 18 février 1721 ; c'est-à-dire, qu'il étoit défendu aux habitans de sortir de leurs maisons pendant quarante jours, excepté ceux qui seroient employés par la commune à quelque fonction publique. Tous ces quarantenaires avoient eu ordre de se pourvoir des choses dont ils pourroient avoir besoin, excepté de comestibles que la commune se chargeoit de leur fournir. Les inconvéniens de cette quarantaine étoient incalculables pour les particuliers ; mais le salut public en dépendoit, et d'ailleurs on avoit dans la ville d'Aix un exemple du bon effet qu'elle produisoit ; car à peine y avoit-

elle été établie, que la contagion avoit considérablement diminué.

A Toulon, on divisa la ville en cent trente-cinq districts : chaque district eut des pourvoyeurs, sous la direction d'un commissaire. Le nombre des employés à ce nouveau genre d'administration monta jusqu'à mille, et les premiers moururent presque tous ; ce qui est inévitable dans les commencemens, lorsque l'expérience n'a point encore appris la manière de se conduire. Il faut en pareil cas que les employés logent tous dans des chambres séparées, qu'ils ne communiquent pas même entre eux, et qu'on les transporte à l'hôpital au premier signe de maladie.

La municipalité avançoit aux boulangers des différens districts les farines dont ils avoient besoin, et ceux-ci distribuoient le pain sur un billet donné par elle. On suivit la même méthode pour la distribution du vin ; mais l'une et l'autre de ces distributions sont su-

jettes à de grands inconvéniens, soit qu'on les fasse tous les jours, soit qu'on ne les fasse que tous les trois jours. Dans le premier cas, on multiplie les fatigues des pourvoyeurs; dans le second, les pauvres consomment tout dans un même jour, s'enivrent, et le reste du temps ils éclatent en plaintes et en injures contre les magistrats. Il faut observer aussi que les pourvoyeurs ne se piquent pas d'une grande délicatesse dans leur emploi, et que la crainte de manquer du nécessaire les rend infidèles. Dans ces circonstances malheureuses, on ne sauroit donc apporter trop d'attention au choix des pourvoyeurs, ni trop réfléchir sur la nécessité d'adoucir la captivité des hommes, qui étant accoutumés à passer la journée hors de chez eux, à courir, à travailler pour gagner leur vie, sont maintenant entassés avec leurs femmes, leurs enfans, et souvent avec un père et une mère infirmes, dans des chambres étroites,

obscures, infectes, où ils ne peuvent combattre les dangers de ce nouveau genre de vie que par une nourriture suffisante et bien saine. Il faudroit surtout leur fournir des légumes et même des fruits quand la saison le permet : mais quand on pense aux difficultés qu'on trouve à s'en procurer, à celle encore plus grande de donner à chaque famille une quantité de bois ou de charbon suffisante pour faire la cuisine, à l'impossibilité de trouver assez d'ouvriers et de charrettes pour le transport, lorsqu'il en faut un si grand nombre pour le charroi des morts ; quand on réfléchit sur la facilité qu'ont tous ces ouvriers et ces pourvoyeurs de s'infecter, et de porter ensuite la contagion dans les familles avec les provisions, on est tenté de renoncer à la quarantaine générale ; à moins que ce ne soit dans une petite ville, pourvue de tout pour plusieurs mois, et dans laquelle le magistrat peut tout voir et donner le

mouvement à tout, sans confusion et sans retard. Aussi à Toulon la quarantaine générale n'eût-elle aucun succès, quoique la ville ne soit pas grande, et que la population ne fût pas immense. Une autre précaution non moins indispensable à prendre, c'est d'avoir des nourrices pour les enfans à la mamelle qui perdent leur mère, et un hôpital au moins pour les personnes attaquées de maladies ordinaires.

On en avoit établi successivement quatre pour les pestiférés ; mais ne pouvant pas suffire au grand nombre de malades, quand la peste fût arrivée à sa seconde période, on dressa, hors de la ville, des tentes, où on les transportoit au moment qu'ils étoient attaqués. Les variations du temps, qui furent fréquentes cette année-là, devinrent funestes à ces malheureux, et dans l'été, les chaleurs en firent périr un très-grand nombre. Il en mourut aussi beaucoup faute de secours, par l'impossibilité où

l'on se trouva de distribuer également les provisions et les remèdes dans des tentes peu rapprochées les unes des autres : on les portoit donc aux hôpitaux à mesure qu'il y avoit des places vacantes.

Comme on s'apperçut que la maladie étoit entretenue par des personnes qui, ayant des bubons, étoient pourtant en état de sortir, et communiquoient librement avec d'autres qui ne s'en défioient pas, on enjoignit à ces sortes de malades de déclarer leur mal dans les vingt-quatre heures, et de quitter leur maison si, par l'examen des chirurgiens, ils étoient déclarés atteints de la peste.

La crainte d'aller à l'hôpital fut cause que plusieurs d'entre eux se firent secrètement traiter par un homme qui étoit devenu, pour ainsi dire, médecin sans le savoir. Il étoit *corbeau*, âgé de vingt ans ; et, à force d'avoir vu traiter les pestiférés, il avoit acquis une certaine expérience dont plusieurs malades s'étoient

bien trouvés. Il apportoit dans le traitement un courage intrépide, ouvrant les bubons, arrachant les glandes, touchant les plaies sans crainte et sans prendre le mal, quoiqu'il n'usât d'aucun préservatif, du moins en apparence. Il se fit tant de réputation, qu'il étoit appelé de toutes parts, et surtout par les personnes qui vouloient se faire traiter secrètement. Les consuls ne crurent pas devoir lui interdire la visite des malades, dans une circonstance où la confiance fait souvent beaucoup plus que les remèdes, et où la théorie des gens de l'art est souvent moins sûre que la pratique d'un homme intelligent, qui n'a point peur, et qui se livre tout entier à ce genre de traitement.

Les personnes qui avoient eu des morts ou des malades chez elles, eurent ordre de porter, sur la manche de leur habit, un papier blanc, afin qu'on les évitât; et l'on prononça la peine de mort contre les convalescens qui courroient les rues,

ayant encore leurs bubons ouverts. Enfin, pour forcer les pestiférés à se retirer dans les hôpitaux, on défendit aux chirurgiens et apothicaires de distribuer ou de donner dans la ville des remèdes et des onguens contre la peste. Alors la maladie diminua sensiblement ; et le 18 du mois d'août 1721, elle cessa entièrement dans la ville, où elle emporta au moins treize mille deux cent quatre-vingt-trois personnes ; car M. d'Antrechaux, qui a fait imprimer une relation de ce mémorable événement, et qui, dans la place de premier consul, mérita la reconnoissance de sa patrie et du gouvernement, feroit croire, par un autre calcul, qu'il y eût quinze mille sept cent quatre-vingt-trois morts ; car il assure qu'il ne resta que dix mille quatre cent quatre-vingt-treize habitans, de vingt-six mille deux cent soixante-seize qu'il y en avoit avant la peste.

Il ne faut pas attribuer à cette maladie seule cette grande mortalité : elle fut causée, en partie, par la famine, qui

fut elle-même produite par l'avarice d'un grand nombre de particuliers. Ces hommes avides et barbares calculoient encore, sur les bords de la tombe, les profits qu'ils pouvoient faire sur les besoins de ceux que leur dureté y feroit descendre. Ils avoient fait des magasins de blé, qu'ils cachoient soigneusement, en attendant l'occasion favorable de le vendre à un prix exorbitant. Les officiers municipaux, qui vraisemblablement ne l'ignoroient pas, ne firent aucune démarche pour punir un si grand forfait; et comme si l'habitude de voir souffrir et mourir, endurcissoit les âmes, lorsque le roi eût fait avancer sur les bords du Rhône du blé pour approvisionner la province, les procureurs du pays firent écrire, par l'archevêque d'Aix, que si le blé arrivoit, le prix de celui qu'on avoit recueilli diminueroit au point qu'on ne pourroit payer que difficilement la taille (1).

---

(1) Senac. traité de la peste, p. 123.

PESTE D'AIX,

en 1720.

Le fléau se glissa dans la ville d'Aix avec des marchandises de contrebande, au commencement du mois d'août 1720. Une femme du faubourg, soupçonnée d'avoir la peste, mourut le 13. Le chirurgien nommé pour visiter le cadavre, crut n'y voir que les traces d'une colique violente; mais sa mort précipitée et celle de son fils, mirent en évidence son ignorance ou sa mauvaise foi.

Les procureurs du pays, alarmés par ces deux événemens, firent préparer les hôpitaux, et nommèrent des commissaires qui se partagèrent la police, sous la surveillance de l'administration générale. Ceux-ci dressèrent un état des maisons de leur district; et tous les matins ils faisoient l'appel des habitans: s'il s'en trouvoit quelqu'un de malade, ils en rendoient compte aux consuls, procu-

reurs du pays, ou au commandant, quand il fut nommé ; et l'on envoyoit le médecin, qui le faisoit transporter aux infirmeries, s'il le trouvoit pestiféré.

La maladie ne fermenta avec une certaine force qu'au commencement du mois d'octobre ; car, le 2, il y eut plus de cinquante personnes qui en furent atteintes. Il n'est pas facile de peindre l'horreur et l'effroi des citoyens. Le récit qu'on leur faisoit tous les jours des ravages qu'éprouvoit la ville de Marseille, ne leur permettoit pas d'envisager de sang froid les approches d'un pareil sort. Aussi le plus grand nombre se réfugia-t-il à la campagne.

Le parlement sortit de la ville le 5, et alla tenir ses séances à Saint-Remy ; la cour des comptes et les autres chambres de justice se retirèrent dans des lieux où les magistrats pouvoient concilier les soins de leur sûreté avec l'utilité publique. Joseph de Clapiers-Vauvenargues, premier procureur du pays, et

Joseph Buisson, assesseur, restèrent dans la ville. Tous les chanoines de la métropole, la plupart des religieux et des religieuses de différens ordres, cherchèrent aussi leur salut dans la fuite. Les marchands et les artisans fermèrent leurs magasins et leurs boutiques, et plusieurs se retirèrent à la campagne; de sorte que M. de Vintimille du Luc, archevêque d'Aix, et les deux procureurs du pays, se trouvèrent presque seuls chargés d'une nombreuse populace, composée d'une infinité d'ouvriers et de pauvres familles qui ne vivoient que du travail de leurs mains, et qu'il fallut faire subsister, après que les personnes riches eurent, par leur fuite, ôté aux arts de luxe leur unique aliment.

Le marquis de Caylus, commandant en chef en Provence, résidoit à Tarascon, d'où il donnoit ses ordres pour que les troupes veillassent à la conservation des lieux où la peste n'avoit point encore pénétré. Il envoya, le 30 septembre 1720,

à M. de Vauvenargues, des lettres de commandant pour la ville et le terroir d'Aix : le roi les confirma le 6 octobre, en y ajoutant une augmentation de pouvoir, tel qu'il convenoit de l'avoir sur les habitans et sur les troupes.

Le marquis de Vauvenargues, quoiqu'il n'eût encore que trente-cinq à trente-six ans, justifia, par sa conduite, la confiance de la cour. Il alluma, par son exemple, dans les âmes sensibles, le zèle patriotique dont il étoit animé. Les ecclésiastiques et les religieux, en qui la crainte n'avoit point étouffé le cri de la religion et de l'humanité, se disputèrent à l'envi l'honneur si dangereux de secourir les malades : on étoit obligé de les inscrire, et de les admettre au service des hôpitaux suivant l'ancienneté de leur date. Des jeunes gens de l'un et de l'autre sexe brûlèrent de la même ardeur; on vit même des courtisanes passer des plaisirs, dans l'enceinte des hôpitaux ; parce que, soit vanité, soit humanité, dans les

occasions périlleuses, chacun veut se faire remarquer.

Je ne peindrai pas l'horreur et le deuil de la ville, ni les ravages affreux que fit la peste durant les grands froids et les grandes chaleurs; je ne ferois que renouveler le tableau touchant des malheurs de Marseille.

M. de Vauvenargues, désespérant d'arrêter les progrès du mal par les remèdes ordinaires, proposa au ministre de mettre tous les habitans en quarantaine dans leurs maisons. Cette idée étoit hardie, et devoit paroître extravagante, mais n'étoit pas neuve; car elle avoit été exécutée dans quelques villes d'Italie, et avoit déjà été recommandée par quelques écrivains de ce pays-là. Mais un ministre élevé dans une ville immense comme Paris, ne pouvoit pas se figurer tout ce qu'il étoit possible d'exécuter dans une ville comme Aix. Il rejeta donc cette idée comme folle; et en effet, elle expose à tant d'inconvéniens, qu'elle ne doit être

adoptée qu'avec la plus grande réserve. Heureusement M. de Vauvenargues avoit pris ses précautions pour la rendre utile. On a vu qu'il avoit divisé la ville en un grand nombre de quartiers, et que chaque quartier avoit son commissaire et ses pourvoyeurs. Comme il n'y avoit pas autant de médecins et de chirurgiens que de quartiers, il en donnoit deux ou trois, suivant leur étendue, au même officier de santé. Dans le temps qu'il faisoit ces dispositions, il insistoit auprès du ministre pour avoir son consentement, en lui représentant que la violence du mal rendant tous les remèdes inutiles, il n'y avoit que la quarantaine qui pût l'arrêter. Le consentement fut donné.

Alors M. de Vauvenargues défendit aux habitans de sortir de leurs maisons, sous quelque prétexte que ce fût, sans une permission signée de lui. Il enjoignit aux marchands de vendre comme à l'ordinaire. Mais qui pouvoit répondre

que, parmi les étoffes, et les fils de soie, de laine et de coton, il n'y avoit aucun levain pestilentiel? Il eût été bien plus sage de commencer par faire mettre ces marchandises en quarantaine, avant de les exposer en vente, pour s'assurer qu'elles n'étoient point infectées.

L'ordre donné aux boulangers et aux bouchers de tenir leurs boutiques ouvertes n'avoit pas les mêmes inconvéniens. Tout le monde sait que le pain et la viande ne prennent point la contagion, à moins qu'ils ne soient fraîchement touchés par les mains suantes de quelque pestiféré, auquel cas ce n'est ni le pain ni la viande qui s'infectent; c'est la sueur qui s'y attache, et qui peut être aisément détachée en lavant la viande et en raclant le pain, ou en l'essuyant avec un linge trempé dans le vinaigre.

Les pourvoyeurs de chaque quartier portoient les provisions des quarantenaires; ils parcouroient les rues quatre

fois par jour. Le commandant alloit voir de temps en temps par lui-même, si tout étoit en règle, et si les troupes faisoient exactement la patrouille pour faire observer la quarantaine. Les dimanches et fêtes, on célébroit la messe dans les carrefours.

C'étoit un spectacle bien nouveau et bien effrayant tout à la fois, que celui d'une ville où tous les habitans, renfermés dans leurs maisons, ignoroient non-seulement ce qui se passoit dans le reste du royaume, mais encore les moindres événemens qui arrivoient dans leur quartier, n'ayant que la liberté de se voir et de se parler par les fenêtres, étant aussi peu instruits les uns que les autres des progrès de la maladie, du nombre des personnes qu'elle enlevoit chaque jour, et craignant à tous les instans qu'elle n'eût infecté les alimens qu'on leur apportoit.

Lorsqu'elle pénétroit dans une maison, on en étoit tout de suite averti par

le commissaire ; le malade étoit porté aux infirmeries, et le reste de la famille conduit dans un espèce de faubourg, bâti en baraques, où les suspects subissoient les épreuves que les circonstances rendoient nécessaires. Les établissemens qu'il faut faire dans ces temps calamiteux sont fort chers ; mais qui ne sait pas que la peste est aussi ruineuse au moins que la guerre, sans compter qu'elle est beaucoup plus meurtrière ? Ingrescia, fameux médecin de Sicile, disoit qu'on ne la combattoit qu'avec trois choses : l'*or*, le *feu* et la *potence ; oro, foco* et *furca*. Avec l'*or*, pour fournir à la subsistance de tout un peuple qui n'a point de travail, et aux autres dépenses ; avec le *feu*, pour purifier ; et avec des *potences*, pour maintenir le bon ordre.

La quarantaine générale avoit à peine commencé, que la peste diminua sensiblement, et il n'y avoit déjà plus de malades, lorsqu'elle toucha à son terme.

La joie et la liberté furent alors rendues aux citoyens ; mais une rechute, dont j'ignore les causes, troubla bientôt après la tranquillité publique. Je l'attribue à la sécurité avec laquelle on se servoit des hardes et des meubles des autres, sans examiner s'ils étoient contaminés, et surtout à cet abandon avec lequel on se voyoit comme si la ville n'avoit point été pestiférée. Il paroît qu'on avoit trop négligé la désinfection des choses et des personnes ; ce qui venoit sans doute du système dangereux de la non-contagion, que les médecins de Montpellier, envoyés par la cour, avoient cherché à accréditer. Cette opinion, que d'autres avant eux avoient soutenue, trouva des partisans ; parce qu'il y a partout des gens qui aiment à se faire remarquer ; mais l'erreur leur devint funeste, par la raison que s'étant servis des meubles et des hardes des pestiférés, ils fournirent à leurs dépens un argument irrésistible à ceux qui croyoient à la contagion.

Parmi les premiers, un médecin, nommé Sainte-Marie, étant logé à l'auberge du Bras-d'Or, et voulant donner une preuve éclatante de sa conviction, coucha dans les mêmes draps où étoit morte la fille de l'aubergiste, et mourut de la peste deux jours après, n'ayant donné qu'une preuve de sa témérité, tandis qu'il croyoit en donner une de son savoir.

Ces rechutes, qui eurent lieu au mois d'avril, firent recommencer la quarantaine générale avec la même rigueur qu'auparavant; et le fléau disparut tout à fait avant qu'elle fût finie. Il dura depuis le 15 août 1720 jusqu'au 12 juillet 1721. Huit mille personnes en furent atteintes; il en mourut sept mille cinq cent trente-quatre : ce qui est prodigieux sur ce nombre de malades, et prouve l'impuissance de la médecine telle qu'elle étoit alors.

Scheuzer rapporte que les selliers, les cardeurs de laine et les fileurs de soie

furent les premiers attaqués. On le conçoit aisément, par la raison que ces artisans maniant des corps lâches, poreux, spongieux, tels que la laine, le coton et la soie, étoient plus exposés que les autres à la contagion. Ces matières sont bien plus susceptibles de la peste que les corps durs, et les coprs lisses.

Je ne parlerai pas de la peste d'Arles, pour ne pas tomber dans des redites ; parce que cette ville se réglant sur la conduite des autres, fit à peu près le même bien et le même mal, et perdit comme elles la moitié de sa population. Elle en auroit perdu davantage, si M. de Jossaud, que la cour y envoya, n'eût arrêté les progrès du mal par les sages précautions qu'il prit.

La contagion fut portée dans le Gevaudan par un forçat, et de là dans quelques lieux du Languedoc : mais ces lieux furent aussitôt cernés par les troupes ; le roi envoya vingt bataillons qui s'emparèrent de tous les points

de communication entre les endroits suspects et les pays sains ; d'un autre côté les habitans des villes et des villages prirent chez eux toutes les précautions nécessaires pour se garantir.

Ces mesures que le danger des circonstances commandoit, produisirent la cessation du commerce et la misère. Plus de cent mille habitans, qui ne vivoient que de leur industrie, furent sans travail ; et l'on eut encore à craindre les horreurs de la famine pour l'année suivante, parce que la plupart des terres restèrent incultes. Il fallut remédier à ces inconvéniens, et voici comment on s'y prit.

Le gouvernement fit faire avec la plus grande activité des approvisionnemens de toute espèce, qu'on déposa dans les lieux les plus favorables à une prompte distribution. On mit l'autorité dans des mains capables de la faire respecter ; on établit des peines sévères contre ceux qui manqueroient aux ordonnances ; on

fit transporter dans des lieux de désinfection les meubles, les hardes et les marchandises avec des marques pour reconnoître les propriétaires; et l'on mit en quarantaine, le même jour et à la même heure, tous les habitans des lieux pestiférés. Ceux des pays sains étant délivrés par là d'une vigilance gênante, reprirent leurs travaux accoutumés; les communications se rétablirent entre eux et les provinces voisines; et le commerce sortit enfin de ses entraves pour reprendre son ancienne activité.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE
DU PREMIER VOLUME.

Préface . . . . . page v
Considérations sur les causes et l'origine de la peste, pour servir d'introduction à l'ouvrage 1

EPOQUES MÉMORABLES DE LA PESTE.

Peste d'Athènes, l'an 331 *avant J. C.* 53
de Constantinople, l'an de J. C. 542 79
de l'an 1347, *autrement dite la* peste noire. . . . 102
de Milan, en 1629 *et* 1630 . . 142
de Lyon, en 1628 *et* 1629 . . 165
de Montpellier, en 1629 . . 185

Peste de Digne, en 1629 . . . 194
de Marseille, en 1720. . . 206
de Toulon, en 1720. . . 343
d'Aix, en 1720. . . . 359

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

Page 16, lig. 18, et avant la fin du siècle. On voit, *lisez*, et avant la fin du siècle on voit.

Pag. 22, lig. 11, pour n'offrir aux regards, etc. *lisez* sans souvenir et sans idée d'eux-mêmes, ils ne connoissent ni leurs parens, ni leurs amis, ni leurs domestiques.

Même page, à la note, lig. 4, λησθη, *lisez* λαθε.

Page 47, lig. 20, la peste, *lisez* la perte.

Page 50, lig. 4, guardar sene, *lisez* guardarsene.

Page 60, à la note, *capere*, *lisez cepere*.

Page 207, lig 17, de Leyde, *lisez* de Seide.

Page 244, lig. 3, dans son second période, *lisez* dans sa seconde période.

Page 266, lig. 14, à la mamelle, *lisez* au sein.

Page 275, lig. 7, aborder : chaque jour, *lisez* aborder chaque jour.